

Territoires zéro chômeur de longue durée: analyse ex ante des coûts et bénéfices sociaux

Lynn De Smedt, Frédéric Chomé &
Ides Nicaise

Septembre 2021



KU LEUVEN

HIVA

INSTITUT DE RECHERCHE SUR
LE TRAVAIL ET LA SOCIÉTÉ

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE: ANALYSE EX ANTE DES COÛTS ET BÉNÉFICES SOCIAUX

Lynn De Smedt, Frédéric Chomé & Ides Nicaise

Direction du projet: Ides Nicaise

Étude commandée par Actiris

Résumé

Commandé par Actiris, ce rapport contient une analyse des coûts et bénéfices sociaux (ACBS) du concept de Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), un concept déjà expérimenté en France et étendu à 60 quartiers répartis sur l'ensemble du territoire. L'accord de gouvernement fédéral belge promet de soutenir des initiatives similaires dans notre pays; les Régions wallonne et bruxelloise veulent déjà les réaliser, et Actiris entend contribuer à leur promotion dans la Région de Bruxelles-Capitale.

En résumé, le concept de TZCLD repose sur trois principes:

- personne n'est « inemployable »: chacun peut apporter une contribution productive à la société, même dans une mesure parfois limitée;
- le travail ne manque pas: de nombreux besoins sociétaux demeurent insatisfaits. Ils ont juste besoin d'être rendus solvables;
- les moyens d'y parvenir ne manquent pas dans un pays riche: pour commencer, il serait préférable d'affecter le coût d'opportunité du chômage à la subvention du travail.

L'objectif de notre ACBS est de tester la faisabilité économique de ce concept. Les coûts et les bénéfices pour le gouvernement sont examinés, ainsi que ceux pour d'autres parties prenantes importantes comme l'entreprise, les travailleurs de groupe cible, les clients et les tiers. Après tout, une initiative saine doit remplir plusieurs conditions:

- améliorer les conditions de vie du groupe cible;
- assurer la viabilité des entreprises sociales (EBE - Entreprises à but d'emploi) qui contribuent à la réalisation du concept;
- minimiser le coût net pour le gouvernement;
- garantir un bénéfice net positif pour la société dans son ensemble.

La faisabilité budgétaire pour le gouvernement a déjà été testée par DULBEA (Fontaine et al., 2020). Notre analyse élargit ce modèle mathématique en tenant compte, entre autres, de parties prenantes autres que les EBE et le gouvernement, et en affinant la structure des coûts des EBE. Les retombées macroéconomiques et à plus long terme sont également incluses dans l'analyse dans la mesure du possible.

Les conclusions de notre ACBS ne peuvent être formulées en termes noirs et blancs, car beaucoup dépend de la mise en œuvre concrète du concept. Une approche TZCLD est certainement économiquement saine et même socialement rentable si les conditions suivantes sont remplies:

- une subvention de 40 543 € (en moyenne) par emploi, en fonction du scénario salarial choisi et des activités de l'EBE. Une subvention à l'emploi proportionnelle au coût social du chômage évité (26 908 €) n'est pas suffisante pour rendre l'EBE viable;
- toutefois, une subvention élevée par emploi peut se justifier au vu (a) des externalités positives pour le gouvernement, (b) des effets multiplicateurs macroéconomiques, et/ou (c) de l'augmentation de l'employabilité dans des emplois non subventionnés à plus long terme. Si deux de ces effets, ou les trois, se produisent simultanément, le bilan de l'ACBS ainsi que le bilan budgétaire du gouvernement seront positifs, même après quelques années;
- un choix stratégique des activités des EBE: ces activités doivent non seulement répondre aux aspirations professionnelles des travailleurs concernés, mais aussi tenir compte des niches de marché qui génèrent des externalités positives et ne font pas concurrence aux entreprises ordinaires;
- une définition correcte du groupe cible « le plus défavorisé ». Après tout, le groupe cible des chômeurs de longue durée est large et hétérogène: une partie d'entre eux peut être orientée vers un emploi régulier durable grâce à des mesures (budgétairement) moins coûteuses, ou, après un séjour limité au sein de l'EBE, peut passer à un emploi non subventionné. Des parcours sur mesure pour chaque chômeur de longue durée sont importants afin d'obtenir le soutien politique et budgétaire nécessaire au concept de TZCLD.

Publié par

KU Leuven

HIVA - ONDERZOEKINSTITUUT VOOR ARBEID EN SAMENLEVING

Parkstraat 47 bus 5300, 3000 LEUVEN, Belgique

hiva@kuleuven.be

<http://hiva.kuleuven.be>

© 2021 HIVA-KU Leuven

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite et/ou publiée par impression, photocopie, microfilm ou tout autre moyen sans le consentement écrit préalable de l'éditeur.

No part of this book may be reproduced in any form, by mimeograph, film or any other means, without permission in writing from the publisher.

Sommaire

Liste des tableaux	7
Liste des abréviations	9
Préface Actiris: 'oser investir'	11
Résumé	15
Avant-propos	23
1 Analyse coûts-bénéfices sociaux	25
1.1 Qu'est-ce qu'une analyse coûts-bénéfices sociaux?	25
1.2 Extensions et limites d'une analyse coûts-bénéfices sociaux	26
1.3 Structure du rapport	26
2 Coûts et bénéfices sociaux à court et moyen termes, au niveau du projet	29
2.1 Pouvoir public	29
2.1.1 Coût évité du chômage	29
2.1.2 Bénéfices de l'emploi	36
2.2 Entreprise à but d'emploi	38
2.2.1 Coûts pour l'EBE	38
2.2.2 Revenus (bénéfices) pour l'EBE	44
2.3 Travailleur de groupe cible	48
2.4 Clients	49
2.5 Tiers	50
2.6 Bilan global au niveau du projet, à court et moyen termes	52
2.6.1 Bénéfice social net	53
2.6.2 Bilan coûts-bénéfices par partie prenante	53
3 Effets macroéconomiques et à plus long terme	57
3.1 Effets secondaires macroéconomiques	57
3.2 Transitions sur le marché du travail	61
3.3 Et si le chômage à Bruxelles se résorbe?	65
4 Synthèse: un scénario de référence	67
- ANNEXES -	71
annexe 1 Indice de santé lissé	73
annexe 2 Coût du chômage - intervention directe	75
annexe 3 Coût du chômage: gestion administrative	81
annexe 4 Emploi en équivalents temps plein par rapport aux personnes	83
annexe 5 Coûts salariaux dans l'entreprise à but d'emploi	85
annexe 6 Aperçu de la phase de démarrage (simulée) de l'entreprise à but d'emploi	87
annexe 7 Cotisations patronales et travailleurs de groupe cible	95
annexe 8 Impôt sur le revenu	97
annexe 9 Scénarios de chiffre d'affaires	101
annexe 10 Subvention gouvernementale supplémentaire à l'EBE	103
annexe 11 Coûts de réinsertion dans la Région de Bruxelles-Capitale	109
Références	113

Liste des tableaux

Tableau 1.1	Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux des territoires zéro chômeur de longue durée	25
Tableau 1.2	Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux des territoires zéro chômeur de longue durée à l'aide de mots	27
Tableau 2.1	Allocations par personne et par an, Région de Bruxelles-Capitale, 2021	31
Tableau 2.2	Gestion administrative des chômeurs, Région de Bruxelles-Capitale, 2021	31
Tableau 2.3	Salaire mensuel brut 3 scénarios, en €	33
Tableau 2.4	Perte moyenne de TVA publique individuelle par an, en €	35
Tableau 2.5	Coût du chômage par ETP, 2021, en €	36
Tableau 2.6	Résumé des principales hypothèses de l'entreprise à but d'emploi (EBE)	38
Tableau 2.7	Nombre de travailleurs dans l'entreprise à but d'emploi	39
Tableau 2.8	Aperçu des dépenses d'investissement dans les entreprises à but d'emploi	41
Tableau 2.9	Calcul des amortissements pour l'entreprise à but d'emploi, €	42
Tableau 2.10	Calcul des remboursements et des intérêts pour l'entreprise à but d'emploi, €	43
Tableau 2.11	Coût total pour l'entreprise à but d'emploi, <i>scénario d'activité français</i> , €	44
Tableau 2.12	Subvention supplémentaire versée à l'EBE par le gouvernement nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité, €	46
Tableau 2.13	Subvention totale du gouvernement à l'EBE par an et par ETP du travailleur de groupe cible, €	46
Tableau 2.14	Produit total pour l'entreprise à but d'emploi, <i>scénario d'activité français</i> , €	48
Tableau 2.15	Bénéfice pour le travailleur de groupe cible par scénario salarial, €	49
Tableau 2.16	Revenu net (€) et pourcentage d'augmentation du revenu du travailleur de groupe cible par scénario salarial	49
Tableau 2.17	Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en chiffres, <i>scénario salarial salaire minimum</i> , par an, en €, par ETP	54
Tableau 2.18	Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en chiffres, <i>scénario salarial 14 € bruts de l'heure</i> , par an, en €, par ETP	55
Tableau 2.19	Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en chiffres, <i>scénario salarial CP 329.0230</i> , par an, en €, par ETP	55
Tableau 3.1	Externalités annuelles au niveau macro dues aux effets multiplicateurs	60
Tableau 3.2	Bénéfices d'une perspective dynamique - via la transition vers un emploi régulier (€)	64
Tableau 4.1	Coûts et bénéfices sociaux au niveau du projet (scénario de référence, moyenne des cinq premières années)	68
Tableau 4.2	Coûts et bénéfices sociaux au niveau macro et sur base annuelle pour la cinquième année et la dixième année (scénario de référence)	68
Tableau b1.1	Indice de santé lissé, année de base 2013, 2017-2021	73
Tableau b2.1	Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi, Région de Bruxelles-Capitale, 2020	75
Tableau b2.2	Montant par an de l'allocation ONEM, Région de Bruxelles-Capitale, 2020, en €	77
Tableau b2.3	Allocation moyenne de l'ONEM pour les chômeurs de longue durée, Région de Bruxelles-Capitale, 2020	78

Tableau b2.4 Montants du revenu d'intégration (RI équivalent) - en vigueur le 1/07/2019/, en €	78
Tableau b2.5 Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (RI équivalent), moyenne 2019, en €	78
Tableau b3.1 Dépenses pour les ONEM et FFE*, 2019, Belgique, en €	81
Tableau b3.2 Dépenses totales des CPAS de Bruxelles, répartition par fonction, 2019, en €	81
Tableau b3.3 Nombre de bénéficiaires des CPAS de Bruxelles, moyenne annuelle, 2019	82
Tableau b4.1 Analyse du bilan social de 21 entreprises bruxelloises de l'économie sociale	83
Tableau b5.1 Cotisations patronales cadres	85
Tableau b5.2 Coût salarial total EBE, en euros	86
Tableau b6.1 Vie d'une entreprise à but d'emploi (EBE), scénario de salaire minimum, années 1 - 5, en €	88
Tableau b6.2 Vie d'une entreprise à but d'emploi (EBE), scénario 14 € bruts par heure, années 1 - 5, en €	89
Tableau b6.3 Vie d'une entreprise à but d'emploi (EBE), scénario de salaire CP 329.0230, années 1 - 5, en €	92
Tableau b7.1 Cotisations patronales travailleurs de groupe cible pour les 3 scénarios salariaux	95
Tableau b7.2 Cotisations travailleurs des travailleurs de groupe cible pour les 3 scénarios salariaux	96
Tableau b8.1 Impôt sur le revenu travailleurs de groupe cible pour les 3 scénarios salariaux, en €	97
Tableau b8.2 Impôt sur le revenu chômeur, en €	98
Tableau b8.3 Aperçu des tranches d'imposition (année de revenus 2021 - exercice d'imposition 2022)	98
Tableau b8.4 Taux de la taxe communale pour les 19 communes bruxelloises, exercice d'imposition 2020	99
Tableau b9.1 Chiffre d'affaires moyen par ETP, activité magasin d'articles de récupération, 2019	101
Tableau b9.2 Chiffre d'affaires moyen par ETP, activité transformation alimentaire, 2019	102
Tableau b10.1 Calcul de la subvention supplémentaire requise par le gouvernement pour atteindre le seuil de rentabilité, €	104

Liste des abréviations

RBC	Région de Bruxelles-Capitale
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
TZCLD	Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
CAPEX	Dépenses d'investissement
COGS	Costs of goods sold (coûts des biens intermédiaires)
FSO	Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprise
RMMM	Revenu minimum mensuel moyen garanti
CPAS	Centre public d'action sociale
OPEX	Operating expenses (frais de fonctionnement)
CP	Commission paritaire
SPP	Service public fédéral de programmation
ONEM	Office national de l'Emploi
ACBS	Analyse coûts-bénéfices sociaux
ETP	Équivalent temps plein
EBE	Entreprise à but d'emploi
CHS	Centre d'hébergement et de soins

Préface Actiris: 'oser investir'

Dans 150 municipalités de France, des coalitions d'élus, de partenaires sociaux et d'acteurs associatifs sont en train de développer des projets de 'Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée' (TZCLD), sur un modèle testé depuis 2017 dans une dizaine de localités.¹ Leur objectif? Obtenir le financement nécessaire pour éradiquer la privation involontaire d'emploi de plus de 12 mois sur leur territoire, en devenant lauréats d'un appel à projet national qui financera au moins cinquante projets.

Actiris étudie activement cette expérimentation française, car elle innove dans la lutte contre le chômage de longue durée, qui est massif et structurel en Région de Bruxelles-Capitale. Avec plus de 55 000 demandeurs d'emploi inoccupés de longue durée ces dernières années, la marge de manœuvre d'amélioration est nette et mobilise nos énergies. Actiris a d'ailleurs reçu en 2017 pour mission d'étudier et proposer des projets pilotes à cet égard. Quand le nouveau Gouvernement bruxellois a inscrit en 2019 une expérimentation TZCLD dans sa déclaration de politique générale 2019-2024, cela a donc suscité un net enthousiasme auprès d'un grand nombre de collègues experts ou conseillers emplois de terrain. L'enthousiasme dépasse d'ailleurs le service public d'emploi bruxellois: 14 des 19 communes de la Région ont participé au printemps 2021 à un groupe de travail régional visant à co-construire un 'modèle bruxellois' de TZCLD à proposer au gouvernement. Plus récemment, une association comme ATD Quart-Monde a cité le modèle TZCLD dans sa contribution à la COP 26, comme exemple de participation des personnes précarisées dans les politiques qui les concernent.²

Cette étude de la KU Leuven a été commandée par Actiris en octobre 2020 dans un contexte particulier. Le Comité de direction stratégique avait lancé une équipe-projet TZCLD et nous avait notamment demandé d'approfondir l'analyse économique de l'importation du projet français, pour confirmer ou affiner les conclusions de la première étude Solvay/Dulbea sur ce sujet.³ Sur le plan national, le nouveau gouvernement fédéral venait de s'engager à appuyer les Régions à développer des TZCLD. Il se fixait aussi pour ambition d'atteindre un taux d'emploi de 80% en 2030, un objectif irréalizable selon tous les experts sans nouvelle impulsion en matière de remise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée. Enfin, sur le plan international, l'expérimentation de programmes de garanties d'emploi montait en puissance non seulement en France mais aussi en Autriche, en Inde, et dans le débat sur la politique d'emploi post-pandémie aux Etats-Unis.

L'étude de la KU Leuven, co-réalisée avec Factor-X, est remarquable et elle nourrit la réflexion à ces différents niveaux. D'abord, elle **modélise un TZCLD renforcé**, dépassant ainsi une pure transposition du modèle français.⁴ Elle étudie une entreprise à but d'emploi (EBE) subsidiée selon un modèle qui lui permettrait de rémunérer son personnel au-delà du revenu minimum; de financer le nécessaire personnel de gestion et d'accompagnement et de couvrir les investissements nécessaires à son lancement (machines et outils, immobilier - un impensé du modèle français). Grâce à ces amélio-

1 Voir <https://www.tzclld.fr/decouvrir-lexperimentation/les-fondements/>

2 ATD Fourth World (2021) Climate change, poverty eradication and human rights, Policy brief from the International Movement ATD Fourth World for COP26 –Novembre 2021, 4 p.

3 Fontaine, M.; Rennoir, M. et Tojerow, I. (2020) Étude des conditions budgétaires liées à la mise en place d'un dispositif 'Territoires Zéro Chômeur de longue durée' (TZCLD) en Région de Bruxelles-Capitale, Rapport final, Centre de recherche d'économie appliquée de la Solvay Brussels School of Economics and Management et de l'Université Libre de Bruxelles (DULBEA), 58 pp.

4 Ce qui explique les différences de résultats avec l'étude Solvay/Dulbea, qui devait estimer les enjeux économiques d'une telle transposition.

rations, le chiffre d'affaires de cette EBE renforcée peut selon les chercheurs être quant à lui plus ambitieux que celui observé en France, et ses activités économiques mieux contribuer aux besoins sociaux et écologiques des territoires.

Des bénéfices distribués qui surpassent les coûts

Ensuite, en appliquant de manière rigoureuse **une analyse coûts-bénéfices**, les chercheurs de l'Institut de recherche sur le travail et la société (HIVA) de la KU Leuven nous démontrent l'existence **d'effets positifs distribués à une série d'acteurs, bien au-delà du public-cible qui serait remis à l'emploi**. L'expérimentation génèrerait en effet des bénéfices pour les personnes remises à l'emploi, les pouvoirs publics, l'économie locale et l'environnement. **Chaque euro investi par les pouvoirs publics générerait au total 3 euros en bénéfices pour l'ensemble des parties** (pouvoirs publics, travailleurs, citoyens-clients des territoires, agents tiers, planète). Plus précisément, pour un investissement de 40 000 € par an par personne remise à l'emploi, les bénéfices totaux générés dès la cinquième année sont estimés par la KU Leuven à presque 150 000 €! Le montant inclut les bénéfices pour les pouvoirs publics, les bénéfices des travailleurs ayant de meilleurs revenus, les bénéfices des clients ayant accès aux services de l'entreprise à but d'emploi, et les externalités économiques, sociales et environnementales, en modélisant des entreprises qui réalisent des activités à fort caractère social et écologique. L'analyse KUL intègre l'entièreté des coûts et bénéfices directs, mais aussi les effets indirects, en estimant la création indirecte d'emplois liée à la remise à l'emploi de 500 personnes (équivalent temps-plein), les externalités sociales et environnementales des activités économiques probables des EBE, et les effets dynamiques, en tenant par exemple compte que l'entreprise à but d'emploi est pour une partie des bénéficiaires un 'tremplin' vers d'autres emplois.

Davantage que les coûts ou les bénéfices bruts, ce qui nous intéresse est le solde net (somme des bénéfices moins sommes des coûts). Si l'on regarde uniquement les comptes publics, déficitaires en phase d'amorçage et dans une analyse du périmètre restreint des coûts et bénéfices directs, le **solde net annuel des dépenses et bénéfices budgétaires est déjà positif de 28 500 € en 5^{ème} année**, et de 31 000 € en 10^{ème} année, dans l'analyse macro, dynamique - celle qui reflète le réel.⁵ Quand le prisme de l'analyse passe des comptes publics à ceux de l'ensemble de la société, le solde net annuel est estimé à plus de 94 000 € en 5^{ème} année et tout juste au-dessus de 100 000 € en 10^{ème} année, pour un investissement public de 40 500 € par remise à l'emploi.

Cette intégration de toutes les dimensions d'un projet territorial de remise à l'emploi **résonne avec les efforts** de la Région pour se doter de **stratégies transversales Emploi-Economie-Environnement**. Et cela d'autant plus que les TZCLD pourraient créer environ 2 500 emplois en Région Bruxelles-Capitale, selon une autre étude indépendante publiée concomitamment, dans un scénario combatif de mise en œuvre d'activités de 13 secteurs identifiés comme à fort impact social et écologique.⁶

Le travail est prudent. Les chercheurs écrivent avoir choisi **des scénarios prudents et réalistes**, en ayant par exemple exclu des scénarios plus optimistes au niveau des effets-multiplicateurs pour les créations indirectes d'emploi, ou pour le taux d'employés quittant l'EBE pour d'autres horizons. Ils insistent aussi que certains montants n'ont au final pas été intégrés dans les tableaux de synthèse pour

5 L'étude distingue deux périmètres d'étude: un périmètre restreint issu d'une vision statique (les coûts et bénéfices directs du projet durant les premières années), et un périmètre dynamique et macro (les coûts et bénéfices directs et indirects au sens large, quand on considère les impacts réels du projet sur son environnement).

6 Concertes et al. (2021). Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en Région de Bruxelles Capitale. Etude prospective pour des activités économiques pertinentes pour les territoires et leurs habitants, Etude commandée par Actiris, réalisée par Concertes, Ressources, la Fédération des Services Sociaux, le Cesep et Propages avec l'appui du consultant en modèles économiques durables Factor X et de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT), 155 pp.

des raisons méthodologiques. Prudence méthodologique parfois excessive aux yeux de certains observateurs de l'étude: un bénéfice supplémentaire estimé à 6 000 € par personne remise à l'emploi devrait par exemple être ajouté aux bénéfices directs pour les pouvoirs publics dès l'année 1, car chaque personne remise à l'emploi dans un TZCLD n'a plus besoin d'autres mesures - aide activa, emplois d'insertion (ex article 60), etc. Autre sous-estimation, celle de l'évaluation budgétaire du gain de requalification professionnelle des personnes remises à l'emploi dans les EBE, approchée partiellement par une hypothèse conservatrice du nombre de travailleurs qui quitteront l'EBE pour travailler ailleurs (3% par an). Ces travailleurs auront en effet acquis de nouvelles compétences qui pourront durablement servir à la Région, y compris aux employeurs bruxellois qui chercheront à recruter les travailleurs des EBE pour d'autres emplois. Les méthodes manquent pour estimer précisément ce qui est parfois qualifié de bénéfice en 'capital humain'. Ce gain de requalification professionnelle est potentiellement gigantesque: en France, les travailleurs des EBE avaient plus de 50 mois de chômage en moyenne avant leur embauche, et les employeurs estiment que la perte de compétences est proportionnelle à la durée d'inactivité.

Enfin, le potentiel bénéfice de regain de confiance dans le modèle démocratique chez travailleurs et habitants des TZCLD avait lui été mis hors-périmètre de l'étude. Il n'est tout simplement pas calculable. Nos services publics d'emploi n'hésitent pourtant plus à indiquer ce facteur - et le risque inverse - dans nos rencontres de travail inter-administrations.

La conclusion des auteurs au terme de leur travail méthodique est nette: *'Au cours de la dixième année, les bénéfices de la communauté dans son ensemble représentent presque le triple des coûts, et l'impact sur le budget du gouvernement est résolument positif. Il découle immédiatement de ce qui précède que le concept de TZCLD doit être considéré comme un investissement d'un point de vue d'économie publique, en particulier pour les pouvoirs publics».*

Tout reste à décider. Au niveau du 'modèle bruxellois' de TZCLD d'abord et de ses paramètres (rémunération des travailleurs, subside public par personne remise à l'emploi, etc.). Sur ce plan, Actiris a intégré les conditions de réussite recommandées par l'étude, par exemple en ciblant un public-cible qui a peu de chances de trouver un emploi sans ce type de mesure.

Au niveau du financement, ensuite et surtout. Car si la 'dépense' TZCLD vise le même objectif que celui de toutes les dépenses régionales en matière d'emploi - remettre les gens à l'emploi à coups de subsides, formations, ou chèques-langues -, l'attention donnée au fait que les bénéficiaires du projet sont supérieurs aux coûts a transformé cet atout en enjeu institutionnel belge. Les 'pouvoirs publics' bénéficiaires dans l'étude, ne sont en effet pas une entité unique en Belgique, et la loi de financement issue de la 6^{ème} réforme de l'Etat a installé un système dans lequel les Régions, qui sont les 'investisseurs' compétents pour la remise à l'emploi, ne sont pas les pouvoirs publics qui réalisent l'essentiel du 'retour sur investissement'. La remise à l'emploi payée par les Régions engendre principalement des augmentations de recettes et des baisses de coûts au fédéral (baisses de dépenses ONEM, hausses des recettes Sécu via les cotisations patronales et personnelles, hausse des recettes IPP et TVA, baisse des dépenses INAMI). La conséquence en termes d'économistes? Un investissement 'sous-optimal' des Régions dans la mise à l'emploi des publics les plus éloignés de l'emploi. Et une stagnation structurelle du chômage de longue durée.

Si cette étude peut contribuer à poser les termes d'une solution à ce problème, alors un pas majeur sera réalisé, et les services publics d'emploi du pays pourront alors mettre en œuvre les conclusions des auteurs. Investir, avec leurs partenaires locaux et régionaux, dans la remise à l'emploi des personnes qui ne parviennent pas à trouver un emploi dans les canaux classiques.

Pour Actiris,

Gaëtan Vanloqueren

Chef de projet 'Expérimentation Territoires Zéro Chômeur Longue Durée'

Direction Partenariats et Programmes d'Emploi

Résumé

Commandé par Actiris, ce rapport contient une analyse des coûts et bénéfices sociaux (ACBS) ex ante du concept de Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), un concept déjà expérimenté en France et étendu à 60 quartiers répartis sur l'ensemble du territoire. L'accord de gouvernement fédéral belge promet de soutenir des initiatives régionales dans ce domaine dans notre pays. Les Régions wallonne et bruxelloise souhaitent toutes deux développer le TZCLD au cours de cette législature, et Actiris entend contribuer à sa promotion dans la Région de Bruxelles-Capitale.

En résumé, le concept de TZCLD repose sur trois principes:

- personne n'est 'inemployable': chacun peut apporter une contribution productive à la société, même dans une mesure parfois limitée;
- le travail ne manque pas: de nombreux besoins sociétaux demeurent insatisfaits. Ils ont juste besoin d'être rendus solvables;
- les moyens d'y parvenir ne manquent pas dans un pays riche: pour commencer, il serait préférable d'affecter le coût d'opportunité du chômage à la subvention du travail.

L'objectif de notre ACBS est de tester la faisabilité économique de ce concept. Les coûts et les bénéfices pour le gouvernement ne sont pas les seuls à être abordés, mais aussi ceux pour d'autres parties prenantes importantes telles que les entreprises sociales proprement dites, les travailleurs de groupe cible, les clients et les tiers. Après tout, une initiative saine doit remplir plusieurs conditions:

- améliorer les conditions de vie du groupe cible par un emploi de qualité durable;
- assurer la viabilité des entreprises sociales (dans ce cas les entreprises à but d'emploi (EBE)) qui contribuent à la réalisation du concept;
- minimiser le coût net pour le gouvernement;
- garantir un bénéfice net positif pour la société dans son ensemble.

La faisabilité budgétaire pour le gouvernement a déjà été testée par DULBEA (Fontaine *et al.*, 2020). Notre analyse élargit ce modèle mathématique en tenant compte, entre autres, de parties prenantes autres que les EBE et le gouvernement, et en affinant la structure des coûts des EBE. Les retombées macroéconomiques et à plus long terme sont également incluses dans l'analyse dans la mesure du possible.

De manière plus précise, nous avons procédé en trois étapes. Dans un premier temps, un modèle de calcul d'une EBE a été développé pour le court et moyen termes (les cinq premières années), avec une augmentation progressive de l'emploi social de 70 travailleurs la première année à 508 travailleurs la cinquième année. Du côté des coûts de notre modèle de calcul, outre les frais de salaires des travailleurs de groupe cible et les investissements nécessaires, un cadre solide a été pris en compte, tant au niveau de la gestion de l'entreprise que de la GRH. Les investissements en capital, les frais de fonctionnement et les arrivées intermédiaires nécessaires ont également été inclus dans le modèle de calcul. Avec ce modèle, nous avons simulé trois scénarios possibles pour les salaires des travailleurs de groupe cible: (a) le salaire mensuel minimum moyen légal, (b) le salaire payé aux travailleurs du secteur socioculturel de la Commission communautaire française de la RBC (CP 329.0230; échelle échelon 2) et (c) une échelle salariale majorée de 14 euros par heure; et quatre scénarios pour les activités:

- le scénario 'français' (en référence aux expériences menées en France, transposées au contexte belge) avec des emplois à très faible productivité dans un large éventail de petites activités adaptées aux travailleurs les plus défavorisés;
- des activités circulaires à l'instar des centres de recyclage (flamands);
- des services (non médicaux) dans le domaine de l'aide à domicile aux personnes âgées ou familles ayant besoin d'assistance;
- activités dans le secteur alimentaire comme des restaurants sociaux, des épiceries sociales et/ou des banques alimentaires.

Dans un deuxième temps, les effets secondaires macroéconomiques (négatifs et positifs) ont été pris en compte, ainsi que les effets dynamiques à plus long terme. Ces derniers sont beaucoup moins visibles - et donc incertains - mais pas irréalistes. Ici aussi, nous avons utilisé plusieurs sous-scénarios pour estimer les effets d'hypothèses alternatives sur les coûts et bénéfices macroéconomiques: trois scénarios pour les effets multiplicateurs, et deux scénarios pour la transition de travailleurs de groupe cible vers le marché de l'emploi régulier.

La troisième étape a été la création d'un scénario de référence intégré, comme une sorte de moyenne des nombreux sous-scénarios, et une ligne directrice pour les pouvoirs subsidiaires. Ce scénario utilise la grille salariale de la CP 329 et une combinaison pondérée des quatre types d'activités (40% pour les activités d'aide à domicile et 20% pour les trois autres activités). Ce mélange est, bien entendu, arbitraire en soi, mais permet d'obtenir une image réaliste des coûts et des bénéfices que les entreprises peuvent attendre de l'emploi de ce groupe cible. Pour les effets secondaires macroéconomiques et les effets à long terme, on utilise les valeurs 'modérées', qui nous semblent également les plus réalistes (cf. infra).

Le tableau de la page 15 synthétise les coûts et les bénéfices pour chaque partie prenante individuellement et pour la communauté dans son ensemble, tant pour la phase de 'démarrage' (une moyenne des cinq premières années de vie d'un projet TZCLD) que pour le plus long terme, lorsque les effets macroéconomiques et dynamiques sont perceptibles. Dans la pratique, ces effets macro et dynamiques commencent à se manifester à une échelle limitée à partir de la deuxième année; ici, les bilans de la cinquième et de la dixième année de vie sont donnés à titre d'exemple.

Voici ce que l'on peut conclure de l'analyse⁷ de ce scénario de référence:

- L'emploi subventionné dans des EBE présente l'avantage évident d'éviter le *coût du chômage de longue durée*. Ce coût se compose (a) des prestations versées aux chômeurs,⁸ (b) du manque à gagner fiscal⁹ et parafiscal, (c) des frais de santé,¹⁰ et (d) des coûts administratifs et des coûts des services de base aux chômeurs¹¹ Le bénéfice économique du coût évité du chômage est estimé à 26 908 € par emploi équivalent temps plein (ETP) dans une EBE¹² L'importance de ce montant constitue un argument important pour subventionner l'emploi social en général, et le TZCLD en particulier.
- *L'emploi au sein des EBE entraîne évidemment lui aussi des coûts importants*. Contrairement à d'autres ACBS, nous prenons en compte tous les coûts d'exploitation, y compris l'encadrement, les frais de fonc-

⁷ Tous les coûts et bénéfices sont exprimés en prix de janvier 2021, par emploi équivalent temps plein pour une personne du groupe cible (moyenne +1 an de chômage à Bruxelles).

⁸ Tous les chômeurs de longue durée n'ont pas droit aux allocations de chômage. Nous utilisons une moyenne pondérée des allocations de chômage, de CPAS et d'invalidité, ainsi qu'un certain pourcentage de chômeurs sans allocation aucune.

⁹ Réduction des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de la TVA (en raison de la baisse de la consommation des chômeurs).

¹⁰ Après tout, le chômage entraîne également des risques accrus de maladie.

¹¹ Moyenne pondérée des coûts de l'ONEM, Actiris et des CPAS bruxellois par demandeur d'emploi.

¹² Notre estimation est considérablement inférieure à celle du rapport DULBEA (Fontaine et al. 2020) car nous tenons compte du fait que tous les chômeurs ne bénéficient pas des allocations de l'ONEM et qu'en raison de leurs bas salaires, ils peuvent également bénéficier de réductions structurelles de cotisations sociales et du bonus à l'emploi.

tionnement, l'achat de biens intermédiaires, les amortissements d'investissements et de coûts financiers, et les taxes. Le coût total par ETP (pour l'EBE) est ainsi estimé à 53 043 €, soit plus du double du coût du chômage. Il est donc illusoire de penser que la seule 'activation' du coût du chômage dans des subventions salariales peut créer des emplois durables, du moins pour le groupe cible du TZCLD.

- Bien que certaines entreprises sociales, comme les centres de recyclage et magasins d'occasion, parviennent à couvrir une grande partie de leurs coûts grâce à leur chiffre d'affaires, cela n'est certainement pas réalisable avec les demandeurs d'emploi les plus défavorisés. Dans le scénario français, le chiffre d'affaires par ETP n'atteint que 5 000 euros après 5 ans. Il est donc important de combiner plusieurs activités. Nous estimons le *chiffre d'affaires* annuel moyen par ETP dans une EBE à 12 500 €¹³. Ce qui implique à son tour, il est vrai, des coûts de production plus élevés, de sorte que la *subvention moyenne par ETP* devrait s'élever à 40 543 euros par an (53 043 euros de coûts/ETP/an - 12 500 euros de chiffre d'affaires/ETP/an). Même si une grande partie de cette somme est récupérée par le gouvernement grâce au coût évité du chômage de longue durée, il reste 40 543 € - 26 908 € = 13 635 €/ETP/an¹⁴ à justifier par des bénéfices collectifs. Cela nous semble faisable: différentes façons permettent d'y arriver.

- Un premier moyen consiste à générer des *externalités positives*, c'est-à-dire des bénéfices qui ne sont pas rémunérés par le marché libre mais qui ont une valeur d'un point de vue public. Dans nos simulations, il s'agit notamment de réduire la quantité de déchets (dont le traitement coûte de plus en plus cher au gouvernement) et de réduire les émissions de CO2 grâce à l'économie circulaire; d'économiser sur les soins résidentiels grâce à l'aide à domicile; et d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages défavorisés. En moyenne, nous estimons ces externalités à 14 430 €/ETP/an en moyenne. Ces externalités sont typiques de l'économie sociale, précisément parce que les services commerciaux ne peuvent/veulent pas produire ces externalités parce qu'ils ne sont pas rémunérés par le marché. En concentrant les activités des EBE sur ces segments de marché, on évite la concurrence (déloyale) avec les entreprises ordinaires.

Il convient de noter que seule une partie de ces externalités (dans notre cas 3 994 €) bénéficie directement au budget public (dans ce cas Bruxelles) (par des économies sur d'autres dépenses telles que la collecte et le traitement des déchets). Le reste va soit à la protection de l'environnement (par exemple, réduction des émissions de CO2, réduction du gaspillage de nourriture et d'eau), soit aux ménages défavorisés sous forme de consommation et de services moins chers (p.ex. économies sur les soins résidentiels).

- Une deuxième source d'effets retour (à plus long terme) est l'*augmentation de l'employabilité des chômeurs de longue durée*. Notre modèle fournit un encadrement et une formation solides aux travailleurs du groupe cible, ce qui augmente leurs chances d'une *transition* dans le circuit de travail régulier. En partant de l'hypothèse prudente que 3,5% des travailleurs de l'EBE passent sur le marché de l'emploi régulier chaque année grâce à cet investissement, cela représente une réduction supplémentaire du coût du chômage (sans subvention supplémentaire). De cette manière, les autorités (fédérales + autres) récupèrent, par exemple, au cours de la dixième année (sur une base annuelle), 4 843 euros supplémentaires en coûts de chômage évités, tandis que la valeur ajoutée supplémentaire de cet emploi supplémentaire correspond à au moins 5 371 euros sur une base annuelle.

La troisième source d'effets de retour se compose des *effets multiplicateurs*. D'une part, les EBE investiront dans des bâtiments et des équipements dès le début du projet et acquerront des biens et des services qui généreront une activité économique supplémentaire grâce aux 'liaisons en amont'. D'autre part, grâce à l'augmentation de leurs revenus, les travailleurs du groupe cible con-

13 Notre estimation du chiffre d'affaires annuel (12 500) est légèrement plus optimiste que l'estimation faite par FactorX dans ses simulations. Voir le chapitre 4 pour la justification. Cependant, cet écart ne nuit en rien au cœur de notre modèle.

14 Le montant de 13 635 € n'apparaît pas en tant que tel dans le tableau de la page 8: il s'agit de la prestation sociale supplémentaire « minimale » nécessaire pour que l'ACBS atteigne le seuil de rentabilité; sans ce bénéfice supplémentaire, il n'est pas rentable, du point de vue de l'économie publique, de subventionner l'emploi dans une EBE. Toutefois, le tableau 8 montre que les bénéfices sociaux sont nettement plus élevés.

sommeront davantage dès la première année. Ces effets multiplicateurs se produisent progressivement, comme un effet boule de neige. Selon une estimation prudente, chaque emploi subventionné dans une EBE crée 0,75 ETP supplémentaire dans un emploi régulier dans un délai de trois à cinq ans. Cela implique pour le gouvernement (fédéral + autre) un autre coût supplémentaire évité du chômage s'élevant à 35 803 €/ETP/an. Pour le reste de l'économie, cela représente une valeur ajoutée supplémentaire de 43 757 €/ETP/an.

Bilan coûts-bénéfices sociaux par emploi ETP dans une EBE dans la phase de démarrage (niveau du projet) et dans respectivement la 5e et la 10e années après la constitution (y compris les effets macro et dynamiques)

Parties prenantes	Coûts (type)	Coûts (montant annuel)	Bénéfices (type)	Bénéfices annuels (1ère période)	Bénéfices annuels (année 5)	Bénéfices annuels (année 10)	Solde annuel (1ère période)	Solde annuel (année 5)	Solde annuel (année 10)
Pouvoirs publics	Subventions aux EBE	40,543 €	Coût évité du chômage	26,908 €	26,908 €	26,908 €			
			Effets externes (économies)	3,994 €	3,994 €	3,994 €			
			Effets multiplicateurs	- €	35,803 €	35,803 €			
			Transition emploi régulier (↑ employabilité)	- €	2,351 €	4,843 €			
							- 9,641 €	28,513 €	31,005 €
EBE	Coût total par travailleur	53,043 €	Chiffre d'affaires	12,500 €	12,500 €	12,500 €			
			Subvention des pouvoirs publics	40,543 €	40,543 €	40,543 €			
							- €	- €	- €
Travailleurs du groupe cible	Allocation perdue	9,952 €	Revenu du travail net	19,423 €	19,423 €	19,423 €			
							9,471 €	9,471 €	9,471 €
Clients	S/O	- €	Gain de pouvoir d'achat	7,000 €	7,000 €	7,000 €			
							7,000 €	7,000 €	7,000 €
Agents tiers	S/O	- €	protection de l'environnement, économies établissements	3,436 €	3,436 €	3,436 €			
			Effets multiplicateurs	- €	43,757 €	43,757 €			
			Transition emploi régulier (↑ employabilité)	- €	2,387 €	5,371 €			
							3,436 €	49,580 €	52,564 €
Communauté (y compris taxes et transferts)		103,538 €		113,804 €	198,102 €	203,578 €	10,266 €	94,564 €	100,040 €
Communauté (hors taxes et transferts)		53,686 €		63,952 €	148,250 €	153,726 €	10,266 €	94,564 €	100,040 €

- Enfin, on pourrait faire valoir qu'étant donné que le chômage de longue durée dans la région de Bruxelles-Capitale (RBC) est éliminé par la mesure TZCLD, *d'autres subventions à l'emploi pour la réinsertion des chômeurs* deviennent superflues. Les ressources utilisées à cet effet peuvent alors être transférées vers le TZCLD. Il s'agit d'environ 6 000 € par chômeur de longue durée. Nous n'incluons pas ce montant dans notre ACBS car (a) cette 'économie' sur d'autres mesures ne prend tout son sens que lorsque l'objectif du TZCLD est pleinement atteint, et (b) les autres mesures sont visiblement moins chères que le TZCLD (ce qui est compréhensible car elles ne ciblent pas toujours les groupes les plus défavorisés).

Le tableau récapitulatif de la page précédente montre, d'une part, l'évolution intertemporelle des coûts et bénéfiques et, d'autre part, leur répartition par partie prenante:

- nous examinons d'abord les coûts et les bénéfiques totaux pour la communauté dans son ensemble. Dans l'avant-dernière ligne du tableau, les coûts et les bénéfiques sont simplement additionnés pour toutes les parties prenantes. Ces sommes sont relativement élevées, mais elles contiennent un 'double comptage' car un certain nombre d'éléments ne sont que des transferts financiers entre parties prenantes (et sont donc à la fois un coût et un bénéfice). Si l'on corrige ces totaux pour ces transferts (en particulier, la subvention de l'État à l'EBE et, inversement, les recettes fiscales et parafiscales dues par l'EBE et ses travailleurs - voir la dernière ligne du tableau), tous les totaux diminuent de près de 50 000 euros. Les soldes demeurent bien entendu inchangés. Dans la phase de démarrage, le concept de TZCLD peut déjà être rentable du point de vue de la communauté dans son ensemble, mais pas encore pour le gouvernement. En effet, un bénéfice net moyen de plus de 10 000 euros est réalisé dès les premières années, tandis que l'impact sur le budget de l'État est négatif. *Au cours de la dixième année, les bénéfiques pour la communauté dans son ensemble sont presque trois fois plus élevés que les coûts*, et l'impact sur le budget du gouvernement est clairement positif.
- De ce qui précède, il en découle immédiatement que le concept de TZCLD doit, d'un point de vue public-économique, être considéré comme un *investissement*, notamment pour le gouvernement. Les bénéfiques nets à long terme sont probablement substantiels (plus de 100 000 €/ETP/an) mais plus difficiles à estimer et plus de 80% d'entre eux sont répartis sur l'ensemble de la population (y compris les contribuables, à travers les effets sur le budget de l'État).¹⁵ Cela justifie également une participation financière du gouvernement dans l'investissement initial (en biens d'équipement) de l'EBE. Notre modèle prévoit en effet une participation financière (par exemple de Finance Bruxelles) à hauteur de 33% des coûts d'investissement. Les 67% d'investissements restants sont dans notre modèle financés par des prêts bancaires.
- Pour les *travailleurs de groupe cible*, le TZCLD offre un gain de revenu net annuel¹⁶ de 9 471 € pour un emploi à temps plein. Le montant de cet avantage dépend évidemment des barèmes salariaux utilisés. Dans notre scénario de référence, nous utilisons les barèmes de la CP 329 actuellement en vigueur dans la plupart des entreprises sociales à Bruxelles. Les travailleurs qui parviennent à retrouver un emploi régulier après une période dans l'EBE peuvent éventuellement obtenir un avantage financier plus important. Mais l'avantage le plus important pour le groupe cible est la sécurité d'emploi: un emploi subventionné dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée donne aux personnes en situation de pauvreté la sécurité de base dont elles ont besoin pour se construire un avenir.
- Les 'clients' de l'EBE sont, pour la plupart, des *ménages vulnérables*. Les familles à faibles revenus constituent la majeure partie de la clientèle des magasins d'articles de récupération, des restaurants sociaux, des banques alimentaires, des épiceries sociales, etc. Et les personnes âgées ayant besoin d'assistance ou les personnes souffrant d'un handicap sont les clients prioritaires des petits boulots et des services d'aide à domicile. Le bénéfice annuel moyen pour ce groupe cible est estimé dans

¹⁵ Sur les 100 040 € de bénéfice net, seuls 19 471 € vont aux travailleurs de groupe cible et clients des EBE.

¹⁶ Différence de pouvoir d'achat net entre le salaire et l'allocation moyenne, après déduction des charges fiscales et parafiscales et de la TVA sur la consommation.

notre modèle à environ 7 000 € par emploi ETP dans l'EBE. Il revêt la forme d'un gain de pouvoir d'achat grâce à des fournitures de biens et de services moins chères par rapport au prix du marché.

En résumé, les subventions gouvernementales accordées au TZCLD peuvent constituer un bon investissement du point de vue de l'ACBS, surtout à long terme. Néanmoins, nous tenons à avertir que ce scénario de référence ne *garantit* pas de rendement positif. De nombreuses variantes sont envisageables, notamment en fonction des circonstances et du profil du groupe cible, mais aussi des choix politiques et de la gestion de l'EBE. Dans ce rapport, 3 scénarios salariaux, 4 types d'activités, 3 multiplicateurs d'emploi possibles et 2 hypothèses sur les chances de transition ont été simulés. La combinaison des variantes simulées donne 72 résultats possibles. En réalité, la variation autour du scénario de référence décrit ci-dessus est beaucoup plus importante, tant positivement que négativement. Pour des raisons de sécurité, nous allons finalement résumer les principaux avertissements et précautions:

- Le groupe cible des chômeurs de longue durée est très hétérogène. Il faut tenir compte du fait que la productivité des travailleurs du groupe cible est inversement proportionnelle à leur indice de défavorisation. En d'autres termes, il existe un *dilemme entre la sélectivité dans la définition du groupe cible et le rendement (commercial) attendu*: plus on définit le groupe cible de manière stricte, plus le rendement attendu est faible. Et inversement, plus la définition du groupe cible est large, plus le risque d'écrémage est grand, les plus défavorisés étant ignorés. Les EBE sont à but non lucratif et peuvent donc se permettre de recruter des chômeurs très défavorisés et à faible productivité aux côtés de chômeurs de longue durée plus qualifiés et en bonne santé afin d'atteindre le seuil de rentabilité.
- En outre, le rendement de l'entreprise dépend non seulement du profil des travailleurs de groupe cible, mais aussi du choix des niches de marché dans lesquelles l'EBE développera des activités. Une *bonne combinaison d'activités* doit à la fois garantir des activités sur mesure pour chaque travailleur et un rendement (social) suffisant.
- Le choix des niches de marché est, à son tour, important pour les externalités attendues. Notre scénario de référence suppose une combinaison d'activités qui sont évitées par les entreprises commerciales en raison de leur *contenu élevé en externalités positives*: les clients des entreprises commerciales veulent payer le prix le plus bas, et ne sont donc pas prêts à payer pour des externalités positives. Les externalités sont donc un argument en faveur des subventions. Les gouvernements seront particulièrement favorables aux externalités qui allègent leurs propres dépenses, mais aussi aux bénéfices collectifs que 'leur' population apprécie, comme la protection de l'environnement ou la lutte contre la pauvreté.
- Les effets secondaires macroéconomiques des investissements locaux (tels que TZCLD) sont généralement exprimés sous forme d'effets multiplicateurs. Dans notre scénario de référence, nous avons supposé un multiplicateur de 1,75: en d'autres termes, chaque ETP subventionné dans une EBE créerait en moyenne 0,75 d'emploi régulier supplémentaire au fil du temps. Mais cet effet n'est pas garanti: le multiplicateur peut aussi être inférieur à un dans le pire des cas. En d'autres termes, les effets secondaires macroéconomiques peuvent en principe être négatifs ou positifs. On peut s'attendre à des *effets d'aubaine, de substitution et de déqualification en cascade négatifs* (a) si le groupe cible est défini de manière trop large, ce qui entraîne l'emploi subventionné de demandeurs d'emploi qui trouveraient également du travail sans subvention; (b) si la différenciation de l'encadrement du parcours est insuffisante (ce qui fait qu'une partie du groupe cible est 'sur-subventionnée'); et/ou (c) si les segments de marché dans lesquels les EBE opèrent sont mal considérés (ce qui entraîne une concurrence déloyale avec les entreprises existantes).
- Le concept de TZCLD se distingue de la plupart des autres mesures pour l'emploi car il se concentre dès le départ sur un emploi subventionné durable avec un contrat à durée indéterminée - alors que les autres mesures visent une *transition* maximale et aussi rapide que possible vers un emploi non subventionné. Les principes divergents du TZCLD sont motivés par le caractère défavorisé du groupe cible: il a avant tout besoin d'une sécurité de subsistance, même si cela nécessite

des subventions à long terme. Dans l'évaluation des expériences françaises, cela semble être l'un des points les plus controversés (Perrot *et al.* 2019). Le risque d'effets d'enfermement¹⁷ n'est en effet pas imaginaire. Même si la sécurité de l'emploi et des moyens de subsistance est le premier objectif du TZCLD, un taux de transition raisonnable vers un emploi régulier (non subventionné) reste, à notre avis, un point d'attention important pour trois raisons: comme nous l'avons déjà suggéré ci-dessus, tous les chômeurs de longue durée n'ont pas besoin d'un emploi subventionné permanent. En outre, l'emploi dans une EBE représente un investissement dans l'employabilité et la productivité des travailleurs, ce qui devrait se manifester, entre autres, par la possibilité - pour certains des bénéficiaires - de passer à terme à un emploi non subventionné. Troisièmement, la transition réduit le coût budgétaire par emploi, ce qui augmente le soutien politique et économique du concept de TZCLD.

¹⁷ L'effet d'enfermement est analogue à un effet d'aubaine: la sécurité offerte par un emploi subventionné à durée indéterminée peut supprimer l'incitation, tant pour le travailleur que pour l'EBE, à passer à un emploi régulier (ou moins fortement subventionné).

Avant-propos

Dans ce rapport, une analyse coûts-bénéfices sociaux (ACBS) est réalisée pour le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) à Bruxelles. Ce projet s'inspire de la France, où 10 territoires se sont lancés dans l'expérience depuis 2016 (*Territoires zéro chômeur de longue durée*, 2021). De manière générale, ce projet repose sur trois principes de base (Grandguillaume, 2019). Tout d'abord, tout le monde est employable. Même ceux qui ont été éloignés d'un emploi pendant une longue période ont des aptitudes et des compétences. Deuxièmement, il y a du travail en suffisance. Il existe de nombreux besoins dans la société qui sont insatisfaits. Le projet TZCLD veut se concentrer sur ces besoins et créer ainsi des emplois. Troisièmement, il y a assez d'argent. Le coût du chômage de longue durée pour la communauté peut être utilisé comme soutien dans le projet TZCLD.

Le but de ce rapport est de réaliser une ACBS. Cela signifie que l'on ne considère pas seulement les coûts et les bénéfices pour le gouvernement, mais aussi les coûts et les bénéfices pour d'autres parties importantes comme l'entreprise et les travailleurs de groupe cible proprement dits, les clients et les tiers. Du point de vue du gouvernement en particulier, un objectif supplémentaire est de déterminer les subventions nécessaires pour rendre le TZCLD viable.

L'étude s'est déroulée de janvier à mai 2021 en coopération entre FactorX et l'HIVA. Le Prof. Philippe Defeyt de l'*Institut pour le Développement Durable* a été étroitement impliqué dans le développement du concept et a fourni énormément d'informations et de conseils utiles pour l'étude.

Merci au client pour sa confiance, aux collègues et à tous les membres du comité d'accompagnement pour leur coopération fascinante et inspirante.

1 | Analyse coûts-bénéfices sociaux

1.1 Qu'est-ce qu'une analyse coûts-bénéfices sociaux?

L'analyse coûts-bénéfices sociaux (ACBS) a pour but d'analyser les effets qu'un projet aura sur toutes les parties concernées. Comme il s'agit d'une analyse coûts-bénéfices *sociaux*, elle n'examine pas seulement les effets (para-)fiscaux ou privés, mais aussi les effets sur l'ensemble de la communauté. En outre, une ACBS prend en compte des effets difficiles à quantifier, tels que les externalités (par exemple, les effets sur l'environnement ou sur le pouvoir d'achat des ménages défavorisés).

Une ACBS est réalisée en suivant plusieurs étapes (Nicaise, 1989):

1. Identifier les différentes parties qui sont directement ou indirectement impliquées dans un service donné.
2. Résumer les coûts et les bénéfices pour chacune des parties concernées.
3. Éliminer les flux d'argent entre les différentes parties.
4. Quantifier autant que possible les coûts et bénéfices restants. Les actualiser si nécessaire.
5. Comparer les coûts et les bénéfices globaux:
 - i. pour l'ensemble du groupe cible;
 - ii. pour les sous-populations individuelles du groupe cible;
 - iii. entre le service concerné et les formes alternatives de prestation de services.
6. Nuancer les résultats:
 - i. par une analyse de sensibilité (hypothèses alternatives);
 - ii. par des éléments d'évaluation non quantifiables.
7. Examiner les aspects de distribution des coûts et des bénéfices séparément, pour chacune des alternatives.

Pour la première étape, l'identification des parties concernées, la grille suivante a été établie (Tableau 1.1). Les différentes parties prenantes d'un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) y sont énumérées. Outre le gouvernement et l'entreprise sociale proprement dite, les coûts et les bénéfices pour le travailleur de groupe cible, les clients, les tiers et la communauté dans son ensemble sont également pris en compte, ce qui met l'accent sur l'aspect social dans l'ACBS.

Tableau 1.1 Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux des territoires zéro chômeur de longue durée

Stakeholders		Kosten/Coûts	Baten/Bénéfices
Overheid	<i>Gouvernement</i>		
Op werkgelegenheid gerichte onderneming (WGO)	<i>Entreprises à but d'emploi (EBE)</i>		
Doelgroepwerknemer	<i>Groupe cible employé</i>		
Klanten	<i>Clients</i>		
Derden	<i>Les tierces parties</i>		
Gemeenschap als geheel	<i>L'ensemble de la Communauté</i>		

Source Auteurs

1.2 Extensions et limites d'une analyse coûts-bénéfices sociaux

Bien qu'une ACBS offre de nombreux avantages en fournissant une vue d'ensemble aussi complète que possible des coûts et des avantages pour toutes les parties concernées, cette méthode présente également certaines limites (Nicaise, s.d.).

Le principal problème est la *mesurabilité* de certaines choses, notamment les bénéfices. Un bénéfice pour un travailleur de groupe cible pourrait être, par exemple, une amélioration de son bien-être ou de sa santé, mais comment l'exprimer en termes monétaires? Cela ne signifie pas pour autant que ces coûts et bénéfices doivent être oubliés. Ils peuvent toujours être mentionnés à titre d'information et doivent être gardés à l'esprit pour analyser le tableau complet.

Une ACBS suppose que certains coûts et bénéfices entre différentes parties peuvent se compenser entièrement. Par exemple, si une subvention est enregistrée comme un coût par le gouvernement et comme un bénéfice par l'EBE subventionnée, elle finira par disparaître dans le bilan global. Toutefois, l'*'utilité marginale'* de ce même montant peut être considérée comme plus élevée par une partie donnée. Il est donc important d'analyser non seulement le bilan global, mais aussi les bilans *individuels* des parties prenantes.

Un troisième problème concerne l'*horizon temporel* de l'analyse: un projet pilote peut être évalué positivement, tandis que lors de la mise à échelle, des problèmes d'extrapolation et des effets d'extinction peuvent apparaître, ainsi que des bénéfices supplémentaires, tels qu'une meilleure employabilité des travailleurs subventionnés. Le résultat d'une ACBS dépend donc fortement de l'horizon temporel choisi, et les effets futurs sont en outre souvent incertains. Pour cette raison, les chercheurs doivent utiliser des analyses de sensibilité pour évaluer différents scénarios. Dans le cadre de cette étude, il était impossible d'estimer les effets à long terme du TZCLD. Dans le dernier chapitre, nous nous limitons à quelques commentaires sur ces effets à long terme.

Un dernier problème concerne la possibilité de mesurer les effets secondaires *macroéconomiques*. Sur le marché du travail, il existe plusieurs effets secondaires négatifs possibles: effets d'aubaine, de substitution, de déqualification en cascade et d'immobilisation. Mais il existe des effets secondaires tout aussi positifs au niveau macroéconomique, à savoir des effets multiplicateurs.

1.3 Structure du rapport

Dans le chapitre 2, nous limitons les analyses au niveau local et au moyen terme (les cinq premières années). Pour chaque partie prenante identifiée dans le tableau 1.1, les coûts et les bénéfices seront analysés. Avant que ces coûts et bénéfices ne soient exprimés en chiffres, ils sont présentés à l'aide de mots afin d'obtenir une compréhension approfondie de la signification des chiffres (tableau 1.2). La dernière section du chapitre 2 rassemble les différents éléments pour évaluer les coûts et les bénéfices globaux. Les détails techniques des calculs sont toujours joints en annexe.

Tableau 1.2 Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux des territoires zéro chômeur de longue durée à l'aide de mots

Parties prenantes		Kosten/ Coûts	Baten/ Bénéfices
Overheid	<i>Gouvernement</i>	* Subventions à l'EBE (1)	* Coût évité du chômage * Produits de l'EBE pour le gouvernement
Op werkgelegenheid gerichte onderneming (WGO)	<i>Entreprises à but d'emploi (EBE)</i>	* Coût total	* Chiffre d'affaires total * Subvention (1) * Primes à la formation
Doelgroepwerknemer	<i>Travailleur de groupe cible</i>	* Perte nette de revenus due au chômage	* Revenu net du travail
Klanten	<i>Clients</i>		* Gain de pouvoir d'achat grâce à une production subventionnée
Derden	<i>Tiers</i>		* Externalités
Gemeenschap als geheel	<i>Ensemble de la communauté</i>		

Le chapitre 3 étend l'horizon aux effets externes à plus long terme (à partir de la 5e année). Nous traduisons ces effets à long terme en chiffres, dans la mesure du possible, mais avec une grande marge d'incertitude. Dans une analyse dite de sensibilité, différentes valeurs des paramètres sont utilisées pour vérifier la marge d'erreur possible sur les estimations. Nous tenons à avertir le lecteur à l'avance que cette analyse est spéculative, d'autant plus que l'ensemble de ce travail est réalisé dans un laps de temps très court et avec des ressources limitées.

Enfin, dans le chapitre 4, nous distillons à partir des nombreux sous-scénarios un scénario de référence pour l'EBE 'moyenne', et nous intégrons les valeurs les plus probables de tous les composants de notre modèle de calcul comme guide pour le pouvoir subsidiant.

2 | Coûts et bénéfices sociaux à court et moyen termes, au niveau du projet

Ce chapitre analyse les coûts et les bénéfices de chaque partie prenante au niveau du projet, sur un horizon de 5 ans. En d'autres termes, elle fait abstraction des effets au niveau macroéconomique et à plus long terme. Tout d'abord, le gouvernement est examiné en détail, plus précisément ses bénéfices constitués du coût évité du chômage, et les produits de l'EBE (les externalités positives) pour le gouvernement. Il se concentre ensuite sur les coûts et les bénéfices pour l'entreprise à but d'emploi (EBE). Le paragraphe dédié aux bénéfices qu'elle recevra porte également sur la subvention que le gouvernement versera à l'EBE, qui représente donc le coût pour le gouvernement. Ensuite, les coûts et les bénéfices sont examinés pour les travailleurs de groupe cible, les clients et les tiers, respectivement.

Bien que l'EBE produise des biens et des services, l'accent est mis sur la création d'emplois pour les groupes socialement défavorisés. Par conséquent, les emplois du TZCLD sont considérés comme un output. L'ACBS par partie impliquée est toujours calculée en euros, par an, par ETP. Si nécessaire, les montants sont indexés à 2021 sur la base de l'indice santé lissé (voir 4 | annexe 1). Il en sera toujours fait mention dans les calculs.

2.1 Pouvoir public

Dans cette section, nous examinons les bénéfices pour le gouvernement. Par 'gouvernement', il y a lieu d'entendre à la fois le gouvernement fédéral et le gouvernement bruxellois; aucune distinction n'est faite entre les deux pour le moment, car les flux mutuels sont parfois difficiles à mesurer avec précision (songez, par exemple, aux dépenses du CPAS qui sont partiellement remboursées par le gouvernement fédéral). Les bénéfices sont doubles: le coût évité du chômage (2.1.1), et les bénéfices de l'EBE (les externalités positives) pour le gouvernement (2.1.2).

En outre, le gouvernement aura également un coût, à savoir la subvention qu'il verse à l'EBE. Il est quantifié dans la section sur les recettes de l'EBE (paragraphe 2.2.2.2).

2.1.1 Coût évité du chômage

Comme les gens retournent au travail grâce au projet TZCLD, le gouvernement sera en mesure d'éviter un coût du chômage. Le coût du chômage se compose de divers éléments pouvant être divisés en deux groupes. Le premier groupe est celui des coûts directs, qui comprend les dépenses directes liées aux allocations, à la gestion administrative des chômeurs, aux frais de santé et à un coût de base des services de remise au travail. Le deuxième groupe comprend les cotisations patronales et travailleurs, l'impôt sur le revenu et la TVA auxquels le gouvernement fédéral renonce.

2.1.1.1 Dépenses publiques pour le chômage

a) Intervention directe/Allocations

L'intervention directe comprend les allocations perçues par les chômeurs. Nous prenons en compte quatre groupes de chômeurs: les personnes indemnisées par l'ONEM, les personnes indemnisées par

le CPAS, les personnes handicapées et les personnes non indemnisées. La distribution du groupe cible est supposée être la suivante: 70% ONEM, 25% CPAS et personnes handicapées, 5% sans allocation.¹⁸ Comme le groupe des bénéficiaires du CPAS et celui des personnes handicapées reçoivent une prestation similaire, ces deux groupes sont pris ensemble. Comme le projet TZCLD se concentre sur les chômeurs de longue durée (> 1 an), le groupe des chômeurs de longue durée est isolé dans les calculs autant que possible. Les calculs détaillés se trouvent sur le site 0.

L'allocation moyenne de l'ONEM a été calculée pour l'année 2020 sur la base des statistiques de l'ONEM. Le montant total payé dans la RBC a été divisé par le nombre de jours indemnisés, et ce, pour la répartition par statut¹⁹ et par catégorie.²⁰ Ensuite, ce montant par jour a été multiplié par 26 pour obtenir un montant par mois, et le résultat obtenu a été multiplié par 12 pour obtenir un montant par an. Pour les chômeurs depuis 1 à 2 ans, l'allocation moyenne est de 13 272 €, et pour les chômeurs depuis au moins 2 ans, elle est de 13 306 €. Une moyenne pondérée de ces montants a été calculée sur la base du nombre de chômeurs de longue durée²¹ Il en résulte une prestation moyenne de l'ONEM pour les chômeurs de longue durée de 13 299 €. Indexé à 2021, ce montant s'élève à **13 401 €**.

L'allocation moyenne des CPAS et des personnes handicapées a été calculée pour l'année 2019 sur la base des données du SPP Intégration sociale. Pour chaque catégorie²², le montant du revenu d'intégration (équivalent) en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2019 a été examiné. La proportion du nombre total de bénéficiaires par catégorie a ensuite été calculée. De cette manière, on arrive à une allocation CPAS moyenne de 10 962 €. Il convient de noter qu'avec les données du CPAS, il n'est pas possible de prendre en compte uniquement les chômeurs de longue durée. Toutefois, nous supposons que les personnes qui perçoivent un revenu d'intégration (équivalent) ont été au chômage pendant au moins un an dans la plupart des cas. Il est également important de noter qu'un nombre croissant de bénéficiaires perçoivent un revenu d'intégration partiel. Par exemple, un jeune qui dispose d'un revenu d'intégration partiel sur la base du revenu de ses parents. Via le SPP Intégration sociale, nous savons qu'à Bruxelles, en 2019, une moyenne de 77,4% des bénéficiaires ont reçu un revenu d'intégration complet et 22,6% un revenu d'intégration partiel. Ce revenu d'intégration partiel s'élève à 5 691 euros. Pour parvenir à un montant moyen des allocations du CPAS, les deux types de revenu d'intégration sont donc inclus pour leur part.²³ Ainsi, nous arrivons à un montant moyen de 9 773 € ou **9 921 €** indexé à 2021.

Pour obtenir un montant moyen d'intervention directe, nous utilisons la répartition mentionnée au début de ce paragraphe. Tableau 2.1 Allocations par personne et par an, Région de Bruxelles-Capitale, 2021

montre que l'allocation de l'ONEM est prise en compte à hauteur de 70%, l'allocation du CPAS de 25% et aucune allocation n'est versée dans 5% des cas. Ainsi, nous arrivons à une prestation moyenne par personne et par an de **11 861 €**.

18 Ces proportions sont en partie basées sur les données d'Actiris (voir ViewStat (actiris.brussels)). Il en ressort que parmi les demandeurs d'emploi non actifs à Bruxelles en 2019 qui sont des chômeurs de longue durée (> 1 an), 87,8% ne sont pas utilisateurs du CPAS et 12,2% sont utilisateurs du CPAS.

19 Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi après des prestations de travail à temps plein, Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi après des études et Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi après un emploi à temps partiel volontaire. Le statut Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise n'a pas été pris en compte vu que ce statut est lié à des prépensionnés et que l'on a supposé qu'ils ne participeront plus au TZCLD.

20 Chef de ménage, isolé et cohabitant.

21 Parmi les Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui sont au chômage depuis plus d'un an, 20,5% sont au chômage depuis une période comprise entre 1 et 2 ans, et 79,5% sont au chômage depuis au moins 2 ans.

22 Personne cohabitante, Personne isolée, Personne qui cohabite avec une famille à sa charge

23 À savoir $(0,774 * 10\,962\ €) + (0,226 * 5\,691\ €)$.

Tableau 2.1 Allocations par personne et par an, Région de Bruxelles-Capitale, 2021

	Montant total (€) (A)	Part en % (B)	Montant (€) (A*B)
RVA/ONEM	13 401	70	9 380
OCMW + gehandicapten/CPAS + handicapés	9 921	25	2 480
Geen uitkering/ Aucune allocation	0	5	-
Gemiddelde/Moyenne		100	11 861

Source Voir ci-dessus

b) Gestion administrative des chômeurs

Outre les allocations versées aux chômeurs, il existe également des coûts liés à la gestion administrative des chômeurs, comme le traitement de leurs dossiers. Ici aussi, nous examinons le coût moyen pour le CPAS et l'ONEM. 0 montre le détail des calculs.

Le total des frais administratifs de l'ONEM en Belgique en 2019 s'élève à 235 037 344 €. Ce montant est divisé par le nombre total de bénéficiaires en Belgique, soit une moyenne annuelle en 2019 de 391 039. En conséquence, nous obtenons un coût administratif moyen par personne et par an de 601 €. Les calculs portant sur l'année 2019, ils sont indexés pour l'année 2021, ce qui donne un résultat de **610 €**.

La gestion administrative des CPAS de Bruxelles sera examinée pour l'année 2019. Grâce à une communication personnelle avec Perspective Brussels²⁴, nous avons obtenu les comptes détaillés des dépenses des CPAS de Bruxelles. Le total des dépenses de fonctionnement des CPAS s'élevait à 1 141 653 590 €. Cependant, nous ne voulons que les dépenses générales pour tous les bénéficiaires du CPAS. Par exemple, les dépenses d'aide sociale (autres que le revenu d'intégration) et les maisons de repos devraient en être extraites. Par conséquent, nous n'incluons que les dépenses de la rubrique Administration et services généraux (166 622 373 €) et une partie de la rubrique Autres, plus précisément les recettes et dépenses générales (11 109 370 €) et les coûts administratifs et informatiques (449 304 €). Le montant total s'élève donc à 178 181 047 euros. Ce montant est ensuite divisé par le nombre moyen annuel de clients en 2019, soit 94 426 personnes. On obtient ainsi un montant de 1 887 € par personne et par an, qui, indexé à 2021, revient à **1 916 €** de service de base CPAS par personne et par an.

Le montant moyen de la gestion administrative des chômeurs est obtenu en utilisant la répartition mentionnée au début de ce paragraphe. Le résultat est présenté dans le tableau 2.2 et montre un montant moyen de **906 €** de gestion administrative par personne et par an.

Tableau 2.2 Gestion administrative des chômeurs, Région de Bruxelles-Capitale, 2021

	Montant total (€) (A)	Part en % (B)	Montant (€) (A*B)
RVA/ONEM	610	70	427
OCMW + gehandicapten/CPAS + handicapés	1 916	25	479
Geen uitkering/ Aucune allocation	0	5	0
Gemiddelde/Moyenne		100	906

Source Voir ci-dessus

c) Frais de santé

Il existe de nombreuses recherches sur la relation entre la santé et l'emploi. Cependant, il est important de noter que dans toute étude qui analyse les effets de la reprise du travail sur la santé, il faut se

²⁴ <https://perspective.brussels/fr>.

demander dans quelle direction va la relation. Par exemple, lorsqu'on observe une meilleure santé chez les personnes qui ont repris le travail, d'une part cette meilleure santé peut être le résultat du retour au travail, et d'autre part cette meilleure santé peut aussi être la cause du retour au travail (Castelein, 2018). Il est donc certain que la relation entre l'emploi et la santé est très complexe et peut fonctionner dans les deux sens. Cependant, il est généralement admis que l'emploi est bénéfique pour la santé (van der Noordt, IJzelenberg, Droomers & Proper, 2014; Schuring, Robroek & Burdorf, 2017). En outre, on observe que les chômeurs ont un taux de mortalité plus élevé et une santé mentale et physique nettement moins bonne (Harris & Morrow, 2001).

Toutefois, il convient de faire une remarque importante à ce sujet. Une condition pour que l'emploi soit effectivement bénéfique pour la santé est de prendre en compte le contexte social et d'avoir un 'bon emploi' (Waddell & Burton, 2006). En effet, l'état de santé des personnes ayant un emploi précaire et des personnes sans emploi est très similaire. On ne peut donc pas dire qu'avoir n'importe quel emploi est préférable au chômage (Kim & von dem Knesebeck, 2015; Van Aerden, Gadeyne & Vanroelen, 2017).

Sur la base de l'étude Dulbea (Fontaine, Rennoir & Tojerow, 2020), nous émettons donc à nouveau l'hypothèse que les coûts moyens de santé sont plus élevés pour une personne au chômage. Dans l'étude Dulbea, le rapport de Kuhn, Laliva et Zweimuller (2009) a servi de base à l'estimation de ces coûts. Pour chaque jour de chômage supplémentaire, on observe une augmentation des coûts de santé moyens de 4,85 € pour les hommes et de 2,86 € pour les femmes, soit une moyenne de 3,85 €. Ce montant est multiplié par le nombre de jours ouvrables en 2019, soit 204²⁵. Cela nous donne un coût moyen de 786,42 euros par personne et par an. Indexé à 2021, le coût moyen est de **798,34 euros**. Comme la plupart des dépenses de santé sont couvertes par la sécurité sociale (surtout pour les groupes à faibles revenus), nous attribuons ce coût au gouvernement fédéral.

d) Coûts de base pour les services de réinsertion

Le coût du chômage n'inclut pas seulement le coût de la situation de 'chômeur', mais aussi le coût du 'retour à l'emploi' (placement, entraînement à la recherche d'emploi, formation professionnelle, etc.) Pour un traitement détaillé du cadre conceptuel, ainsi que des chiffres concrets sur les coûts de réinsertion pour la RBC, veuillez vous référer à l'annexe 11. En premier lieu, une distinction est établie entre le 'coût de base des services de réinsertion' pour tous les demandeurs d'emploi, d'une part, et les mesures qui sont (quasi) directement liées à la réinsertion, d'autre part. Le coût de base des services de réinsertion est pris en charge par le gouvernement pour *chaque* demandeur d'emploi, que la réinsertion soit réussie ou non. Par conséquent, ce coût de base est également pris en compte dans le coût du chômage.²⁶ On peut débattre de la question de savoir si le coût de la réinsertion en tant que tel (par le biais de mesures autres que l'EBE) doit être inclus dans le coût du chômage. L'argument est que ceux qui sont employés dans une EBE n'ont plus de recours à d'autres mesures. Ce raisonnement n'est pas suivi ici pour trois raisons: (a) Le 'coût du chômage' repose sur l'hypothèse que, sans la mesure TZCLD, le chômeur concerné resterait longtemps au chômage. (b) Seuls les coûts minimaux et 'inévitables' sont pris en compte. Étant donné que certains chômeurs retrouvent un emploi même sans mesures de soutien, le coût minimal de la réinsertion est nul. En outre, (c) ce chapitre concerne une ACBS du TZCLD *au niveau du projet*, avec un objectif 'progressif'. En d'autres termes, nous supposons que ces projets sont supplémentaires et ne remplacent pas les autres mesures - de sorte que le coût des mesures alternatives n'est pas économisé par la création du TZCLD. Le seul coût des services de réinsertion qui est certain de disparaître est celui des services de base auxquels *tout* chômeur a droit, chaque année, même s'il reste sans emploi (il s'agit des services généralement accessibles de placement, d'encadrement, de formation, d'entraînement à la recherche d'emploi, etc.)

25 L'année 2019 comptait 365 jours, dont on déduit les week-ends (104), les jours fériés (11) et les vacances (20). En outre, 26 jours sont déduits pour maladie, absentéisme, formation, etc. Les « jours ouvrables » effectifs en 2019 s'élèvent donc à 204.

26 Ce coût diffère également du coût de la gestion administrative des chômeurs, puisque ce dernier concerne l'administration du fait d'être au chômage, tandis que le coût de la remise au travail est le coût de la réinsertion.

À ce stade de l'ACBS, nous retenons donc le coût de base calculé selon l'option 1, soit **4 034 €**. Ces coûts font indéniablement partie du coût du chômage (et donc du bénéfice de l'emploi) puisqu'ils sont strictement liés aux droits des chômeurs.

Dans le chapitre suivant, le modèle sera étendu au niveau macroéconomique et nous examinerons également l'évolution des budgets pour une remise au travail effective, en utilisant les deux autres options.

2.1.1.2 Manque de recettes dû au chômage

Le chômage de longue durée, comme mentionné plus haut, implique non seulement des dépenses supplémentaires pour le gouvernement, mais aussi des pertes de recettes fiscales et parafiscales. Celles-ci dépendent à leur tour des hypothèses faites sur le revenu du travail qui serait gagné par le chômeur s'il travaillait ('perte de salaire'). Dans cette ACBS, 3 scénarios différents seront étudiés en termes de salaire des travailleurs. Cela a un impact à la fois sur le coût du chômage (perte de salaire et recettes fiscales et parafiscales perdues en découlant) et sur le coût pour l'entreprise à but d'emploi (EBE), qui est abordé dans la section 2.2.1. Le salaire mensuel brut est présenté dans le tableau 2.3 pour les différents scénarios.

Le premier scénario comprend le revenu mensuel minimum moyen garanti qui s'élève à 1 688 €.

Dans le second scénario, nous supposons un salaire de 14 € bruts par heure. En partant du principe que l'on travaille 7,6 heures par jour et 22 jours par mois, on arrive à un salaire mensuel brut de 2 341 €.

Le troisième et dernier scénario concerne le salaire versé à une personne travaillant dans la CP 329.0230 Secteur socioculturel de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. On suppose ici que le travailleur commence à l'échelon 2 avec 0 mois d'ancienneté. Cela signifie qu'il possède un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, de l'enseignement secondaire technique inférieur, de l'enseignement secondaire professionnel supérieur ou une expérience utile. Ici, le salaire s'élève à 1 949 €.

Tableau 2.3 Salaire mensuel brut 3 scénarios, en €

1 688,03	Gewaarbordg gemiddeld minimum maandinkomen (GMMMI)/ <i>Revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMMMG)</i>
2 340,80	€ 14 bruto per uur/ <i>€ 14 brut par heure</i>
1 949,18	PC/CP 329.0230 Échelon 2 avec 0 mois d'ancienneté

Source: <https://emploi.belgique.be/fr/themes/remuneration/salaires-minimums-par-sous-commission-paritaire/banque-de-donnees-salaires> et <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/salaires-et-cout-de-la-main-doeuvre/salaires-mensuels-bruts-moyens>

a) Cotisations patronales

Les cotisations patronales et travailleurs ont été calculées sur la base de l'outil Salary Sim²⁷ de Group S. Dans cet outil, des données signalétiques doivent être saisies. Le choix s'est porté ici sur une personne célibataire, née le 1^{er} janvier 1981, sans enfant ni aucune autre personne à charge. En outre, le type de contrat doit également être spécifié. Il s'agit d'un employé (catégorie ONSS 495) soumis à l'ONSS et au précompte professionnel, travaillant à temps plein dans une entreprise de 20-49 salariés. Le salarié est actif dans la CP 337 (CP supplémentaire pour le secteur non lucratif) dans les deux premiers scénarios et dans la CP 329.0230 (secteur socioculturel de la Commission communautaire française de la RBC) dans le troisième scénario. Dans les deux premiers scénarios salariaux, la CP 337 a été choisie car il s'agit d'une CP très courante. Cette CP a également été retenue dans l'étude Dulbea (Fontaine *et al.*, 2020) sur la base de l'étude menée par Dermine et Neven (2019) pour transposer l'expérience française TZCLD à Bruxelles. Comme il n'existe pas de barèmes de salaire minimum

²⁷ <https://online.groups.be/salariesim/ibrunet.aspx?lg=FR>

dans cette CP, il est possible d'y mettre en œuvre nos scénarios, à savoir le RMMM et 14 € bruts par heure.

Il faut ensuite saisir dans l'outil le salaire mensuel brut (voir tableau 2.3) ainsi que le pécule de vacances simple (qui correspond au salaire mensuel brut) et le pécule de vacances double (qui correspond à 92% du salaire mensuel brut) (Jobat, 2019). En outre, il faut également introduire dans l'outil le scénario d'un mois sans vacances, aucun pécule de vacances n'a donc été introduit.

La cotisation patronale à la sécurité sociale d'un mois sans vacances a été diminuée de la réduction structurelle, et ce montant a été multiplié par 11. La cotisation patronale à la sécurité sociale a été ajoutée dans le scénario avec le pécule de vacances.²⁸

Les cotisations patronales totales par an et par ETP s'élèvent à **3 781 €** dans le scénario 1, à **7 073 €** dans le scénario 2 et à **4 675 €** dans le scénario 3. Les calculs complets se trouvent à l'annexe 7.

b) Cotisations travailleurs

Comme mentionné ci-dessus, l'outil Salary Sim a été utilisé avec les mêmes paramètres pour les cotisations travailleurs. La cotisation annuelle rémunération ordinaire tenant compte du bonus à l'emploi est calculée en ajoutant 11 fois la différence entre la cotisation personnelle rémunération ordinaire moins le bonus à l'emploi, additionnée à 1 fois la cotisation personnelle rémunération ordinaire. Il est procédé de cette façon car le bonus à l'emploi n'est applicable qu'aux mois prestés. Pour obtenir le revenu annuel imposable, le revenu annuel brut²⁹ est diminué de la cotisation annuelle rémunération ordinaire (compte tenu du bonus à l'emploi) et de la cotisation de solidarité double pécule de vacances. Les cotisations travailleurs annuelles totales sont déterminées en calculant la différence entre le revenu annuel brut et le revenu annuel net imposable. Pour les différents scénarios, cela revient à: (1) **621 €**, (2) **3 299 €**, (3) **1 692 €** par ETP et par an. Les tableaux détaillés se trouvent dans annexe 7.

c) Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu en Belgique est progressif, les taux d'imposition augmentant par tranche de revenu. Lors du calcul de l'impôt sur le revenu, les frais professionnels doivent également être pris en compte. Ceux-ci doivent être déduits du revenu avant de calculer les impôts. Pour l'année de revenus 2021, le montant forfaitaire des coûts est de 30% des revenus pour la tranche de revenu de 0 à 16 399,98 € et le montant maximum des frais professionnels forfaitaires pour les travailleurs est de 4 920 € (SD Worx, 2021; Financeinfo, 2021a).

En outre, il existe également un montant de base non imposable en Belgique, qui s'élève à 9 050 € pour l'année de revenus 2021 (Finance Info, 2021b). Aucun impôt n'est payé sur cette tranche.

Les frais professionnels et la quotité exemptée sont déduits du revenu imposable par an.³⁰ On obtient alors le revenu imposable par an. L'impôt est ensuite calculé par tranche. Un détail est disponible dans annexe 8. La cotisation annuelle spéciale pour la sécurité sociale, calculée via SalarySim pour un mois sans vacances, est également incluse. En effet, la retenue de cette cotisation s'effectue après la déduction des cotisations travailleurs pour la sécurité sociale et après déduction du prélèvement à la source (Sécurité sociale, 2021). L'impôt de base s'élève à 1 805 € dans le scénario 1, à 3 487 € dans le scénario 2 et à 2 384 € dans le scénario 3 (voir tableau b8.1).

En plus de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, un impôt communal doit également être payé. À cet effet, l'impôt communal moyen des communes bruxelloises a été appliqué à l'impôt de base. Le taux d'imposition communal moyen pour l'année fiscale 2020 pour les communes bruxelloises est de 6,3% (voir le tableau b8.4 sur annexe 8).

²⁸ La réduction structurelle n'a pas été déduite de ce chiffre, car elle ne s'applique qu'aux mois « prestés » (ONSS, 2021).

²⁹ Ce montant est égal à 11 fois le salaire mensuel brut, 1 mois de salaire de vacances et 0,92 mois de double pécule de vacances.

³⁰ Ce montant a été calculé dans Tableau b7.2 en diminuant le revenu annuel brut de la cotisation annuelle rémunération ordinaire (en tenant compte du bonus à l'emploi) et de la cotisation de solidarité double pécule de vacances.

En faisant la somme de l'impôt de base et de l'impôt communal moyen, on obtient l'impôt total par ETP et par an. Il représente **1 919 €** dans le scénario 1, **3 707 €** dans le scénario 2 et **2 534 €** dans le scénario 3.

d) TVA

Pour calculer la perte de TVA en cas de chômage, on fait la même hypothèse que dans l'étude Dulbea (Fontaine *et al.*, 2020). On a examiné la consommation totale par individu sur la base de l'enquête sur le budget des ménages de 2018 pour un salarié, un chômeur et une autre personne inoccupée. Sur cette consommation totale, les chercheurs de Dulbea ont appliqué un taux de TVA de 21% et ont ensuite pris comme perte de TVA la différence entre un travailleur et la moyenne des chômeurs. Ici, la même hypothèse est adoptée avec une légère différence, à savoir un taux de TVA plus réaliste basé sur une étude de l'IHS, Institute for Advanced Studies (2016) montrant que le taux de TVA moyen pondéré pour la Belgique était de 9,8% en 2014. Comme 21% est le taux de TVA le plus élevé et que ce taux le plus élevé n'est pas payé sur tous les biens, le taux de TVA de 9,8% est choisi.

Étant donné qu'un travailleur salarié paie en moyenne 1 478 € de TVA par an (= taux de TVA * consommation totale par individu = 9,8% * 15 078 €) et qu'une personne inoccupée paie entre 1 051 € (= 9,8% * 10 726 €) et 1 119 € (= 9,8% * 11 420 €), la perte de TVA due au chômage se situe entre 358 € et 426 €, soit une moyenne de 392 €. Ce montant se réfère à la consommation de 2018 et est donc indexé à 2021, ce qui donne un montant de **407 €** (voir tableau 2.4).

Tableau 2.4 Perte moyenne de TVA publique individuelle par an, en €

	Werknemer/ <i>Salarié</i>	Werkloze/ <i>Chômeur</i>	Andere niet-werkende/ <i>Autre non-actif</i>
Totaal verbruik per individu 2018/ <i>Consommation totale annuelle par individu 2018</i>	15 078	11 420	10 726
Btw (9,8%)/ <i>Taux de TVA (9,8%)</i>	1 478	1 119	1 051
Verschil btw werknemer en niet-werknemer/ <i>Différence salarié/personne sans-emploi</i>		358	426
Gemiddelde/ <i>Moyenne</i>		392	
Gemiddelde/<i>Moyenne</i> - Geïndexeerd jan. 2021/<i>Indexée jan. 2021</i>		407	

Source Basé sur Fontaine *et al.* (2020, p. 31), enquête Statbel sur le budget des ménages 2018, IHS Institute for Advanced Studies (2016)

Le coût total évité du chômage est présenté dans le tableau 2.5. Les coûts directs, composés des allocations, de la gestion administrative, des frais de santé et d'un coût de base pour l'activation, sont identiques pour les 3 scénarios salariaux différents, à savoir 17 599 €. Les coûts indirects, composés des cotisations patronales et de travailleurs, de l'impôt sur le revenu et de la TVA, sont différents selon les scénarios salariaux utilisés. Au total, le coût du chômage s'élève à **24 328 €** si le salaire brut perdu correspond au salaire minimum, à **32 085 €** si le salaire brut perdu est de 14 € bruts par heure, et à **26 908 €** si l'on utilise le barème des salaires de la CP 329.0230.

Tableau 2.5 Coût du chômage par ETP, 2021, en €

Scenario*				1) GGMMI	2) € 14 brut/u	3) PC 329.0230
Directe kosten	Directe interventie	<i>Dépenses publiques directes</i>	<i>Intervention directe</i>	11 861	11 861	11 861
	Administratief beheer werklozen		<i>Le coût de la gestion du non-emploi</i>	906	906	906
	Gezondheid		<i>Santé</i>	798	798	798
	Basiskost herinscha- kelingsdiensten		<i>Coût d'activation de base</i>	4 034	4.034	4.034
Subtotaal/Sous-total				17 599	17 599	17 599
Indirecte kosten	Werkgeversbijdragen	<i>Pertes indirectes en recettes publiques</i>	<i>Cotisations patronales</i>	3 781	7 073	4 675
	Werknemersbijdragen		<i>Cotisations personnelles</i>	621	3 299	1 692
	Inkomensbelasting		<i>Impôt des personnes physique (IPP)</i>	1 919	3 707	2 534
	Btw		<i>TVA</i>	407	407	407
Subtotaal/Sous-total				6 728	14 486	9 309
Totaal/ Total				24 328	32 085	26 908

* Le salaire mensuel brut pour les différents scénarios se trouve dans le tableau 2.6.

Source: voir ci-dessus

2.1.2 Bénéfices de l'emploi

Outre le coût évité de l'emploi, le gouvernement retire un autre bénéfice du projet TZCLD, à savoir (une partie) des externalités découlant des activités de l'EBE. Il s'agit d'externalités spécifiques à l'administration, et non d'externalités générales pour des clients ou tiers (qui sont traitées respectivement aux paragraphes 2.4 et 2.5).

Les externalités positives dépendent de l'activité que l'EBE réalisera. Dans ce rapport, trois types d'activités sont examinés plus en détail à titre d'exemple, à savoir des magasins d'articles de récupération, l'aide à domicile et la transformation alimentaire. Le scénario français (basé sur l'étude française sur le TZCLD)³¹ est également inclus comme quatrième scénario pour déterminer le chiffre d'affaires. Les trois activités choisies sont prises à titre purement indicatif. Des recherches antérieures nous ont déjà permis d'acquérir des connaissances supplémentaires sur ces activités, ce qui sera utile pour la présente étude. L'activité d'un magasin d'articles de récupération et la transformation alimentaire (par exemple, un restaurant social ou une épicerie sociale) parle d'elle-même, mais l'aide à domicile mérite un mot d'explication. Elle n'inclut pas les soins (para)médicaux à domicile fournis par du personnel qualifié. Dans ce scénario d'activité, l'aide à domicile fait référence au soutien domestique apporté aux personnes dépendantes. Il s'agit donc d'activités telles que la cuisine, les courses, les tâches ménagères, etc.

Pour le premier type d'activité, les *magasins d'articles de récupération*, il existe des externalités positives claires pour (le gouvernement de) la RBC. La région devra traiter moins de déchets car le magasin d'articles de récupération donnera une seconde vie à certains d'entre eux. Grâce au rapport annuel de Bruxelles-Propreté³², nous savons que 452 893 tonnes de déchets ont été collectées et traitées par la Ville de Bruxelles en 2019. Le coût total pour Bruxelles-Propreté était de 243 millions d'euros, soit un coût moyen par tonne de déchets de 537 euros. Nous savons ensuite, grâce aux chiffres de De Kringwinkel³³, que les 162 magasins d'articles de récupération de Flandre ont collecté 87 571 tonnes de marchandises en 2019, soit 541 tonnes par magasin. Comme il y avait 5 828 employés dans les

31 Mission française « Igas-IGF' (2019) cité dans Fontaine *et al.* (2020).

32 https://www.arp-gan.be/images/upload/files/Rapport_annuel_2019_FR_DEF.pdf

33 https://static1.squarespace.com/static/5ce5028b5d4c70001e75fdd/1/5f96e6d2392ac6516027908d/1603725014673/Herwin_Factsheet_Circulair_2019_1-zonderrand_KW.jpg.

162 magasins, la moyenne est de 36 employés par magasin, soit 33,46 ETP par magasin.³⁴ Un ETP dans un magasin d'articles de récupération collecte donc en moyenne 16,16 tonnes de marchandises par an (= 541 tonnes par magasin/33,46 ETP par magasin). En multipliant le coût moyen pour la RBC par tonne de déchets par le nombre de tonnes de marchandises collectées par ETP dans un magasin d'articles de récupération, on obtient un coût évité d'élimination des déchets pour la RBC de **8 680 €** par ETP (= 537 €*16,16 tonnes).

Il est également intéressant de noter que le coût du traitement des déchets a énormément augmenté au cours des 20 dernières années. Par exemple, une étude de la Commission européenne a estimé le coût moyen d'une tonne de déchets à 99 euros en 2002 (Commission européenne, 2002). Les coûts de Bruxelles-Propreté ont également augmenté ces dernières années, passant d'un coût total de 176 millions d'euros en 2009 à 243 millions d'euros en 2019 (Bruxelles-Propreté, 2021). On peut supposer que cette augmentation est due à une collecte plus sélective des déchets et au recyclage. Cela rend implicitement les centres de recyclage de plus en plus précieux, car ils évitent ce coût croissant pour le gouvernement/la collectivité.

Dans le deuxième scénario d'activité, l'*aide à domicile*, il existe également des externalités positives spécifiques à la RBC. Grâce aux soins à domicile, moins de subventions doivent être versées aux soins résidentiels, en partie par la RBC. Grâce à une étude sur le compte satellite du secteur social lucratif pour la Communauté flamande, nous connaissons la répartition des financements pour les soins aux personnes âgées avec logement (De Smedt & Pacolet, pas encore publié). Cette étude montre que 49,1% du financement des soins aux personnes âgées avec logement provient des cotisations propres des résidents.

Nous estimons que l'externalité pour les résidents/clients est de 12 956 € par an et par ETP lorsqu'ils choisissent une aide à domicile et non les soins résidentiels (voir le paragraphe 2.4 pour le calcul complet). Comme nous savons que ce montant représente 49,1% du coût total des soins aux personnes âgées avec logement (De Smedt & Pacolet, pas encore publié), le coût total évité par an et par ETP est de 26 395 € (= 12 956 €/0,491).

Nous savons également que les CPAS de Bruxelles ont dépensé 170 756 544 € pour les maisons de repos en 2019 (communication personnelle Perspective Brussels). Ils sont ici comptabilisés ici comme partie prenante de la RBC. En outre, les dépenses d'Iriscare en 2019 se sont élevées à 240 785 000 € pour les maisons de repos, les maisons de repos et de soins, et les centres de soins de jour (Iriscare, 2021a). Iriscare est la sous-entité compétente en matière de soins dans les maisons de repos, les maisons de repos et de soins, et les centres de soins de jour à Bruxelles depuis le 1^{er} janvier 2019 en raison du déplacement des compétences suite à la sixième réforme de l'État (INAMI, 2019). Iriscare ayant été créée par la Commission communautaire commune en 2018 pour gérer les compétences en matière de santé et d'assistance aux personnes (Iriscare, 2021b), elle est considérée comme tiers.

Au total, les CPAS de Bruxelles et Iriscare dépensent donc 411 541 544 € pour les soins résidentiels aux personnes âgées, dont 41,5% sont financés par les CPAS et 58,5% par Iriscare. Ces parts sont appliquées au coût total d'une année de soins résidentiels, hors contributions personnelles, soit 13 439 € (= 26 395 € - 12 956 € de contributions personnelles). Sur ce montant, 41,5% sont ensuite financés par le CPAS (5 576 €) et 58,5% par Iriscare (7 863 €).

L'externalité positive pour la RBC pour les soins à domicile s'élève donc à **5 576 €** par an et par ETP, puisqu'il s'agit de la subvention évitée lorsqu'il est opté pour des soins à domicile au lieu des soins résidentiels.

De même, dans le dernier scénario d'activité, la *transformation alimentaire*, il existe une externalité spécifique pour la RBC. Vu que 17 936 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées en 2019 par 618 associations affiliées à la Fédération belge des banques alimentaires,³⁵ on peut affirmer qu'une seule entreprise collecte en moyenne 29 023 kg de denrées alimentaires. En outre, une moyenne de

34 On part du principe qu'un travailleur correspond à 0,93 ETP. Cette hypothèse se base sur l'analyse du bilan social de 21 entreprises bruxelloises de l'économie sociale (voir annexe 4).

35 https://www.foodbanks.be/images/cont/2020-04-08-rapport-d-activites-2019-fr_file.pdf.

112 ETP travaillent dans les entreprises de transformation alimentaire que nous avons utilisées pour calculer un chiffre d'affaires moyen dans ce scénario d'activité (voir annexe 9). Cela signifie qu'en moyenne 258 kg de denrées alimentaires sont collectés par ETP (= 29 023 kg/112 ETP).

En outre, nous savons grâce à Bruxelles-Propreté, comme nous l'avons vu plus haut, que le coût moyen par tonne de déchets est de 537 € pour la RBC, soit 0,54 € par kg de déchets. Le coût d'élimination des déchets évité pour la RBC est donc de **139 €** par ETP et par an (= 0,54 € * 258 kg).

2.2 Entreprise à but d'emploi

Cette section estime d'abord en détail les coûts de l'entreprise à but d'emploi (EBE), puis les recettes de l'EBE. Pour estimer les coûts et les avantages de l'EBE, on considère un horizon temporel de 5 ans. Le coût pour l'EBE est le coût total par ETP (composé des frais de salaires, des frais de fonctionnement, des coûts intermédiaires, des coûts de formation, de la TVA, des amortissements et des intérêts) et le revenu pour l'EBE est le chiffre d'affaires total par ETP, les subventions gouvernementales et les primes à la formation. Un aperçu de la phase de démarrage (simulée) de l'EBE au cours de ses cinq premières années d'existence est présenté sur le site 0.

Un résumé des principales hypothèses faites pour l'EBE est présenté dans le tableau 2.6.

Tableau 2.6 Résumé des principales hypothèses de l'entreprise à but d'emploi (EBE)

Coûts pour l'EBE	
Frais de salaires	
Travailleur de groupe cible	Salaire mensuel brut: RMMMG 1 688,03 €; 14 € bruts par heure: 2 340,80 €; CP 329 0230: 1 949,18 €
Cadres	2 cadres ETP pour 15 employés ETP travailleurs de groupe cible salaire mensuel brut: 3 469,09 €
Frais de fonctionnement	5 100 € par an et par ETP
Coût des marchandises achetées	35% du chiffre d'affaires
Coûts de formation	5% du coût des salaires
TVA	13,02% du chiffre d'affaires - 13,02% des frais de fonctionnement - 13,02% du coût des marchandises achetées
Dépenses d'investissement	34 500 € par ETP
Revenus (bénéfices) pour l'EBE	
Chiffre d'affaires par ETP et par an	Scénario français: 1 000 € la première année, 2 000 € la deuxième année, 3 000 € la troisième année, 4 500 € la quatrième année et 5 000 € la cinquième année Magasins d'articles de récupération: 25 222 € Aide à domicile: 5 923 € Transformation alimentaire: 13 489 €
Subvention	= coût du chômage évité + compensation pour les externalités réalisées qui reviennent directement à la RBC ou aux autorités subordonnées (communes et CPAS) + subvention 'supplémentaire' pour assurer l'équilibre financier de l'EBE
Primes à la formation	= frais de formation

Source Auteurs

2.2.1 Coûts pour l'EBE

Les coûts de l'EBE sont divisés en deux groupes: les coûts variables et les coûts fixes. Le premier groupe est constitué de coûts qui sont proportionnels au volume de production de l'EBE, alors que ce n'est pas le cas pour le deuxième groupe de coûts.

2.2.1.1 Coûts variables

a) Frais de salaires

Un coût important pour l'EBE est, bien entendu, celui de la main-d'œuvre. Comme le nombre de travailleurs augmentera en fonction de la production, il s'agit d'un coût variable. Deux types de travailleurs seront employés dans une EBE: les chômeurs de longue durée qui entrent dans le projet TZCLD (travailleurs de groupe cible), et les cadres (tableau 2.7).

L'évolution du nombre de *travailleurs de groupe cible* s'inspire de l'étude Dulbea (Fontaine *et al.*, 2020) dans laquelle ils se sont basés sur le rythme de recrutement de la Métropole européenne de Lille.³⁶ Pour passer du nombre de personnes au nombre d'ETP, une analyse de 21 entreprises bruxelloises de l'économie sociale est utilisée. Il a été constaté qu'un travailleur correspond en moyenne à 0,93 ETP.

Pour les *cadres*, l'hypothèse est que 2 ETP cadres sont embauchés pour 15 ETP de travailleurs de groupe cible (chômeurs de longue durée). Un cadre peut être le directeur de l'entreprise, mais aussi un coordinateur, un employé de la GRH, un travailleur social, un chef d'équipe, etc.

Tableau 2.7 Nombre de travailleurs dans l'entreprise à but d'emploi

Jaar	Année	1	2	3	4	5
Aantal doelgroepwerknemers (personen)	Nombre d'employés du groupe cible (personnes)	70	170	282	395	508
Aantal doelgroepwerknemers (VTE)*	Nombre d'employés du groupe cible (ETP)*	65	158	263	368	474
Aantal kaderleden (VTE)	Nombre de cadres intermédiaires (ETP)	9	21	35	49	63
Totaal VTE	Total ETP	74	180	298	417	537

* Pour passer du nombre de personnes au nombre d'ETP, on suppose qu'une personne correspond à 0,93 ETP sur la base d'une analyse de 21 entreprises bruxelloises de l'économie sociale.
Source Analyse basée sur 21 entreprises bruxelloises de l'économie sociale

Pour les *travailleurs de groupe cible*, 3 scénarios salariaux sont possibles, comme discuté dans le paragraphe 2.1.1.2 avec les cotisations patronales. Il s'agit de la RMMMG, 14 € bruts par heure et de la CP 329.0230.

Pour les *cadres*, le salaire est basé sur les barèmes salariaux de la CP 329.0230, plus précisément à l'échelon 5³⁷ avec 7 ans d'ancienneté. Une hypothèse de 7 ans d'ancienneté est choisie car les cadres se composent à la fois du directeur et des cadres de l'EBE, qui ont déjà suffisamment d'années d'expérience professionnelle, et éventuellement de travailleurs sociaux fraîchement diplômés ayant une fonction de soutien à l'EBE. Il en résulte un salaire mensuel brut moyen de 3 469,09 euros.

Le coût salarial total est calculé en additionnant les salaires bruts par ETP travailleur de groupe cible et la cotisation patronale qui doit être payée.

Pour le *travailleur de groupe cible*, les cotisations patronales ont déjà été abordées au paragraphe d). Pour le scénario 1, la contribution patronale annuelle totale s'élève à 3 781 €, dans le scénario 2 à 7 073 € et à 4 675 € dans le troisième scénario. Ces montants sont ensuite multipliés par le nombre d'ETP travailleurs de groupe cible pour obtenir la cotisation patronale totale pour les travailleurs. Outre la cotisation patronale annuelle, le coût salarial brut annuel pour l'employeur comprend également 12,92³⁸ fois le salaire mensuel brut de chaque employé.

³⁶ Source: enquête croisée Agefiph/TZCLD/ETCLD et Mission Igas-IGF citée dans Fontaine *et al.* (2020).

³⁷ Cela signifie que la personne a obtenu le niveau HOBU (enseignement supérieur non universitaire) ou équivalent (CESS [Certificat d'enseignement secondaire supérieur] + 10 ans d'expérience). Source: Base de données sur les salaires minimums - Service public fédéral Emploi, travail et concertation sociale (belgium.be).

³⁸ Le revenu annuel brut correspond à 11 x le salaire mensuel brut + 1 mois de vacances + 0,92 mois de double pécule de vacances.

Pour les *cadres* également, la cotisation patronale a été calculée par l'outil Salary Sim. Le résultat de ce calcul se trouve dans Tableau b5.1. La cotisation patronale pour un cadre est de 11 869 € par ETP et par an. Ce montant est ensuite multiplié par le nombre de cadres ETP pour obtenir une cotisation patronale totale par an.

Les frais de salaires totaux de l'EBE sont examinés en détail dans annexe 5. Pour le scénario 1, ils vont de 2 163 295 € la première année à 15 699 342 € la cinquième année; pour le scénario 2, de 2 928 483 € la première année à 21 252 423 € la cinquième année; et pour le scénario 3, de 2 441 780 € la première année à 17 720 345 € la cinquième année.

b) Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement (OPEX, operating expenses) d'une entreprise servent à faire fonctionner l'entreprise. Songez par exemple aux coûts énergétiques, au papier d'impression, à la maintenance, etc. Ils diffèrent des coûts des biens intermédiaires (COGS, costs of goods sold) car ces derniers sont utilisés pour fabriquer les produits finaux et dépendent donc fortement de l'activité de l'EBE. Les frais de fonctionnement d'une EBE sont estimés à 5 100 € par an et par ETP. La première année, ce montant s'élève à 377 200 € (= 74 * 5 100 €) et la cinquième année, il atteint 2 737 391 €.

c) Coûts des biens intermédiaires

Les coûts des biens intermédiaires sont estimés à 35% du chiffre d'affaires. Ces coûts sont engagés pour l'achat des matières premières et des services utilisés pour la production que sera vendue par l'EBE. Comme les recettes dépendent de l'activité exercée par l'EBE et que les coûts des biens intermédiaires dépendent du chiffre d'affaires réalisé, ils sont présentés plus en détail dans 0. Le chiffre d'affaires est abordé dans le paragraphe 2.2.2.1.

d) Coûts de formation

Nous tenons compte de coûts relativement élevés pour la formation sur le lieu de travail, car l'ambition de l'EBE est d'augmenter de manière significative l'employabilité des travailleurs défavorisés. Les coûts de formation de l'EBE sont estimés à 5% du coût des salaires et dépendront donc également du scénario salarial. Pour le salaire minimum (scénario 1), ils évoluent de 108 165 € la première année à 784 967 €, pour le deuxième scénario (14 € bruts de l'heure) de 146 424 € à 1 062 621 €, et pour le salaire du PC 329.0230 (scénario 3) de 122 089 € à 886 017 €.

e) TVA

La TVA est payée sur trois éléments différents: les ventes ou le chiffre d'affaires, les frais de fonctionnement et le coût des marchandises achetées. Nous nous basons sur une TVA sur les ventes de 13,02% du chiffre d'affaires, de 13,02% pour les frais de fonctionnement et de 13,02% pour le coût des marchandises achetées. La TVA payée par l'EBE sur les achats (TVA sur les frais de fonctionnement et les coûts intermédiaires) est ensuite déduite de la TVA payée par l'EBE sur les ventes, la TVA étant une taxe sur la valeur *ajoutée*.

Une exception à ce calcul de la TVA intervient dans le scénario de l'activité d'aide à domicile, où aucune TVA n'est à payer sur le chiffre d'affaires. La TVA nette payée par l'EBE dans ce cas est donc de 0 - TVA sur les coûts des marchandises achetées - TVA sur les frais de fonctionnement, car la TVA sur le chiffre d'affaires est de 0 €.

Comme la TVA payée dépend entièrement du chiffre d'affaires de l'EBE, elle est examinée en détail dans 0.

2.2.1.2 Coûts fixes

Les dépenses d'investissement sont estimées à 34 500 € par ETP. Ce montant a été estimé sur la base du bilan social de 21 entreprises bruxelloises de l'économie sociale. Sur la base des investissements, un coût fixe moyen par ETP a été calculé. La répartition de ces derniers est présentée dans le

tableau 2.8. Un tiers des dépenses d'investissement est supposé être subventionné, tandis que deux tiers seront financés par un prêt bancaire. Ces coûts fixes sont également amortis sur la durée de vie de l'EBE. Les bâtiments sont amortis sur 25 ans, les machines et outils et le mobilier sur 10 ans, et les véhicules sur 5 ans. Comme les investissements sont réalisés la première année pour l'EBE, l'amortissement commence la deuxième année. On suppose que 2 bâtiments seront mis en service, un premier la première année et un second la quatrième année. Les dépenses d'investissement sont calculées trois ans à l'avance, ce qui signifie que le premier bâtiment, par exemple, est acheté pour le nombre de travailleurs visé la troisième année.

Tableau 2.9 Calcul des amortissements pour l'entreprise à but d'emploi, €

8 contient les calculs exacts des amortissements. Un total de 652 524 € est amorti la deuxième année, pour atteindre 1 175 468 € la cinquième année.

Tableau 2.8 Aperçu des dépenses d'investissement dans les entreprises à but d'emploi

€ 34 500 per VTE/par ETP		
Waarvan	€ 11 385	33% gesubsidieerd over ten minste 3 jaar op voorhand/subventionné au moins 3 ans à l'avance
	€ 23 115	67% banklening/emprunt bancaire
Waarvan	€ 24 000	Gebouw/bâtiment
	€ 7 500	Machines en gereedschap/machines et outils
	€ 1 800	Voertuigen/véhicules
	€ 1 200	Meubilair/mobilier

Source Auteurs

Tableau 2.9 Calcul des amortissements pour l'entreprise à but d'emploi, €

Total des dépenses d'investissement					
	Années d'amortissement	Coût par ETP ¹	Coût total année 3 (sur la base des ETP l'année 3) ²	Coût total année 5 (sur la base des ETP l'année 5) ²	
Bâtiment	25	24 000	7 150 943	12 881 841	
Véhicules	5	1 800	536 321	966 138	
Machines, outils et meubles	10	8 700	2 592 217	4 669 667	
Total		34 500	10 279 481	18 517 647	
Amortissements					
	Calcul ³	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Amortissements bâtiment	Années 2-3: 7 150 943 €/25 Années 4-5: 12 881 841 €/25	286 038	286 038	515 274	515 274
Amortissements véhicules	Années 2-3: 536 321 €/5 Années 4-5: 966 138 €/5	107 264	107 264	193 228	193 228
Amortissements machines, outils et mobilier	Années 2-3: 2 592 217 €/10 Années 4-5: 4 669 667 €/10	259 222	259 222	466 967	466 967
Total des amortissements		652 524	652 524	1 175 468	1 175 468
Amortissements par ETP**		3 632,8	2 190,0	2 816,5	2 190,0

¹ Voir tableau 2.8.

² Pour le nombre total d'ETP dans l'EBE au cours des années respectives, voir le tableau 2.7.

³ Comme les investissements pour l'EBE sont importants la première année, l'amortissement ne commence qu'à partir de la deuxième année.

Source Auteurs

Outre l'amortissement des dépenses d'investissement, il y a également des coûts financiers. On suppose que le prêt bancaire contracté a une durée de 25 ans et un taux d'intérêt de 3%. La quatrième année, un second prêt est contracté pour les dépenses d'investissement supplémentaires nécessaires après la troisième année. La première année, les intérêts s'élèvent à 206 618 € et la cinquième année à 332 522 €. Le tableau 2.10 présente les calculs.

Tableau 2.10 Calcul des remboursements et des intérêts pour l'entreprise à but d'emploi, €

Total des dépenses d'investissement					
	Coût par ETP ¹	Coût total année 3 (sur la base des ETP l'année 3) ²	Coût total année 5 (sur la base des ETP l'année 5) ²	Investissements supplémentaires nécessaires après la troisième année	
Prêt (33%)	11 385	6 887 252	12 406 823	5 519 571	
Subvention (67%)	23 115	3 392 229	6 110 823	2 718 595	
Total	34 500	10 279 481	18 517 647	8 238 166	
Intérêt					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Amortissements ³	275 490	275 490	275 490	496 273	496 273
Montant du prêt ⁴ (A)	6 887 252	6 611 762	6 336 272	11 580 353	11 084 080
Total des intérêts (= 3%*A)	206 618	198 353	190 088	347 411	332 522
Intérêts par ETP**	2 794	1 104	638	832	620

¹ Voir tableau 2.8.

² Pour le nombre total d'ETP dans l'EBE au cours des années respectives, voir le tableau 2.7.

³ Calcul des remboursements années 1-3: montant des frais de prêt année 3/25 = 6 887 252 €/25. Année 4-5: (montant du prêt coût année 3/25)+(montant du prêt investissements supplémentaires après année 3/25) = (6 887 252 €/25) + (5 519 571 €/25).

⁴ Le montant du prêt est toujours diminué des remboursements effectués. La quatrième année, le prêt pour les investissements supplémentaires est également ajouté, le montant du prêt est alors de 11 580 353 € = 6 336 272 € - 275 490 € + 5 519 571 €.

Source Auteurs

2.2.1.3 Coût total par ETP pour l'EBE

Le coût total pour l'EBE est constitué de la somme des frais de salaires, des frais de fonctionnement, du coût des marchandises achetées, des coûts de formation, de la TVA, des amortissements et des intérêts. Le coût moyen pondéré par ETP travailleur de groupe cible est calculé en divisant la somme des coûts totaux sur les cinq années par la somme du nombre de travailleurs de groupe cible sur les cinq années. Vu que 3 scénarios salariaux et 4 scénarios d'activité ont été élaborés, il existe 12 montants différents pour le coût moyen par ETP travailleur de groupe cible. Ils sont présentés en détail dans 0.

Comme déjà mentionné au paragraphe 2.1.2, quatre scénarios d'activité sont analysés pour l'EBE. Seul le coût moyen de l'EBE dans le scénario d'activité français est discuté ici plus en détail, qui est basé sur l'étude française sur le TZCLD.³⁹ Le coût annuel moyen par ETP travailleur de groupe cible s'élève à **45 472 €** dans le scénario salarial 1 (RMMM), à **57 784 €** à 14 € bruts de l'heure et à **49 953 €** dans le scénario salarial 3 (CP 329 230). Le tableau 2.11 présente de manière plus détaillée les coûts du scénario d'activité français. Les frais de salaires des travailleurs de groupe cible diffèrent selon le scénario salarial, tout comme les coûts de formation puisque ceux-ci ont été estimés proportionnellement aux frais de salaires (c'est-à-dire 5% des frais de salaires).

Le coût total est constitué de la somme du coût salarial des travailleurs de groupe cible, du coût salarial fixe des cadres, des frais de fonctionnement, des coûts des biens intermédiaires, des coûts de formation, des amortissements, des charges financières et de la TVA nette payée par l'EBE. La somme de ces coûts sur les cinq années (cellules colorées) est ensuite divisée par la somme du nombre d'ETP travailleurs de groupe cible sur les cinq années (1 328) pour obtenir un coût moyen par ETP travailleur de groupe cible.

³⁹ Mission française 'Igas-IGF' (2019) cité dans Fontaine et al. (2020).

Tableau 2.11 Coût total pour l'entreprise à but d'emploi, scénario d'activité français, €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Somme
Nombre d'ETP travailleurs de groupe cible		65	158	263	368	474	1 328**
Frais de salaires pour les travailleurs de groupe cible	RMMMG	1 670 026	4 055 778	6 727 820	9 423 719	12 119 619	33 996 961
	14 euros bruts/heure	2 435 215	5 914 093	9 810 436	13 741 568	17 672 700	49 574 011
	CP 329.0230	1 948 511	4 732 098	7 849 715	10 995 169	14 140 622	39 666 115
Frais de salaires cadres		493 269	1 197 939	1 987 169	2 783 446	3 579 723	10 041 546
Frais de fonctionnement		377 200	916 056	1 519 575	2 128 483	2 737 391	7 678 706
Coûts des biens intermédiaires		25 886	125 733	312 854	657 326	939 301	2 061 100
Coûts de formation	RMMMG	108 165	262 686	435 749	610 358	784 967	2 201 925
	14 euros bruts/heure	146 424	355 602	589 880	826 251	1 062 621	2 980 778
	CP 329.0230	122 089	296 502	491 844	688 931	886 017	2 485 383
Amortissements		-	652 524	652 524	1 175 468	1 175 468	3 655 983
Charges financières		206 618	198 353	190 088	347 411	332 522	1 274 992
TVA nette payée par l'EBE		-42 841	-88 845	-122 168	-118 156	-129 251	-501 260
Coût total	RMMMG	2 838 323	7 320 224	11 703 611	17 008 055	21 539 740	60 409 953
	14 euros bruts/heure	3 641 770	9 271 454	14 940 358	21 541 797	27 370 476	76 765 855
	CP 329.0230	3 130 732	8 030 360	12 881 602	18 658 078	23 661 794	66 362 565

* Afin d'obtenir un coût moyen par ETP travailleur de groupe cible, les cellules colorées sont divisées par le nombre total d'ETP travailleurs de groupe cible sur les cinq années. Il s'agit donc de 45 472 € avec RMMMG (= 60 409 953 €/1 328), 57 784 € avec 14 € bruts par heure (= 76 765 855 €/1 328) et 49 953 € dans la CP 329.0230 (= 66 362 565 €/1 328).

** Il s'agit de la somme du nombre d'ETP travailleurs de groupe cible au cours des 5 premières années. Il n'y a donc pas 1 328 ETP travailleurs de groupe cible au travail au cours de la cinquième année, mais 474.

Source Auteurs (voir paragraphe 2.2.1)

2.2.2 Revenus (bénéfices) pour l'EBE

Les revenus de l'EBE se composent du chiffre d'affaires qu'elle réalise, des subventions qu'elle reçoit du gouvernement et des aides à la formation qu'elle perçoit.

2.2.2.1 Chiffre d'affaires de l'EBE

Quatre scénarios de chiffre d'affaires différents sont élaborés pour l'EBE, en fonction de l'activité qu'elle exercera. Le calcul exact pour l'estimation du chiffre d'affaires dans le scénario du magasin d'articles de récupération, de l'aide à domicile et de la transformation alimentaire se trouve dans annexe 9.

Dans le premier scénario, le scénario français⁴⁰, le chiffre d'affaires par ETP et par an est estimé à 1 000 € la première année, 2 000 € la deuxième année, 3 000 € la troisième année, 4 500 € la quatrième année et 5 000 € la cinquième année. Ainsi, le chiffre d'affaires total de la première année est de 73 961 € (= 1 000 € * 74) et celui de la cinquième année est de 2 683 717 €.

40 D'après la Mission française « Igas-IGF' (2019) citée dans Fontaine *et al.* (2020).

Un deuxième scénario est celui de De Kringwinkels. Ici, le chiffre d'affaires moyen par ETP et par an est de 25 222 euros. Ce montant est une hypothèse basée sur l'analyse de 5 groupes de magasins d'articles de récupération (voir annexe 9). Le chiffre d'affaires total pour la première année est de 1 865 418 € et pour la cinquième année de 13 537 608 €.

Un troisième type d'activité que l'EBE peut réaliser est l'assistance à domicile. Le chiffre d'affaires est ici de 5 923 € par ETP, un montant basé sur les comptes annuels de Familiehulp (voir annexe 9). Le chiffre d'affaires total est alors de 438 087 € la première année et de 3 179 259 € la cinquième année.

Un quatrième et dernier scénario concerne la transformation alimentaire. Pour ce faire, le chiffre d'affaires moyen est basé sur les comptes annuels de 7 entreprises exploitant un restaurant social ou une épicerie sociale (voir annexe 9). Dans ce cas, le chiffre d'affaires annuel moyen par ETP est de 13 489 €, ce qui donne un chiffre d'affaires total de 997 643 € la première année et de 7 240 034 € la cinquième année.

2.2.2.2 Subvention

Dans une logique ACBS, la subvention annuelle de base du gouvernement serait constituée (a) du coût évité du chômage, et (b) d'une compensation pour les externalités réalisées qui reviennent directement à la RBC ou aux administrations subordonnées (communes et CPAS). Il faut toutefois y ajouter une partie (c), car la subvention de base composée de (a) et (b) est insuffisante dans de nombreux scénarios d'activité pour permettre à l'EBE d'atteindre le seuil de rentabilité.

Le coût évité du chômage (a) a été expliqué en détail dans le tableau 2.6. Il s'élève à 24 328 € pour le RMMMG, 32 085 € à 14 € bruts par heure, et 26 908 € pour la CP 329.0230. Ces montants sont multipliés par an par le nombre d'ETP travailleurs de groupe cible (voir tableau 2.6).

Les externalités positives pour les pouvoirs publics de la RBC (b) sont également considérées dans notre modèle comme une source possible de financement de la subvention gouvernementale. Elles ont été calculées en détail dans la section 2.1.2. Dans le scénario d'activité des magasins d'articles de récupération, cette externalité s'élève à 8 680 € de coûts de traitement des déchets évités par ETP et par an. Dans le cas des soins à domicile, l'externalité 'directe' pour la RBC s'élève à 1 871 euros, puisque les communes et les CPAS évitent des dépenses en soins résidentiels. Notez que la subvention d'Iriscare (7 863 €/ETP) qui est comptabilisée comme externalité pour tiers n'est pas incluse dans ce calcul. Enfin, dans le scénario d'activité de la transformation alimentaire, l'externalité s'élève à 139 €/ETP/an, puisqu'il y a un coût évité pour le traitement des déchets pour la RBC.

La troisième et dernière partie de la subvention versée par le gouvernement est une subvention 'supplémentaire' qui permet à l'EBE d'atteindre le seuil de rentabilité (c). Elle n'est donc pas basée sur la valeur indemnisée d'un coût évité ou d'une externalité positive. Plus précisément, dans chaque scénario d'activité, hormis celui du magasin d'articles de récupération, une subvention supplémentaire doit être versée pour que l'EBE ne soit pas déficitaire. Les calculs exacts peuvent être trouvés dans l'annexe 10. En fonction du scénario salarial et du scénario d'activité, un montant différent de subvention supplémentaire devra être versé par ETP travailleur de groupe cible. Ces montants figurent dans le tableau 2.12.

Dans le scénario d'activité français, plus de 15 000 € par an et par ETP de travailleur de groupe cible doivent toujours être versés en subvention pour que l'EBE ne soit pas déficitaire.

Dans le cas de l'activité magasins d'articles de récupération, la subvention supplémentaire est toujours de 0 € puisque le chiffre d'affaires généré et la subvention de base (constituée du coût évité du chômage et des externalités, parties (a) et (b) mentionnées ci-dessus) garantissent déjà que l'EBE peut être rentable. Nous supposons que le gouvernement continuera donc à autoriser ce bénéfice et ne réduira pas la subvention de base.

Dans le cas de l'aide à domicile, plus de 7 000 euros de subvention supplémentaire seront nécessaires dans chaque scénario salarial. Toutefois, ce montant peut être compensé par une diminution des dépenses d'Iriscare, car l'aide à domicile évite les coûts des soins résidentiels.

Enfin, dans le secteur de la transformation alimentaire également, il faudra toujours plus de 8 500 euros de subvention supplémentaire par an et par ETP du travailleur de groupe cible pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité.

Tableau 2.12 Subvention supplémentaire versée à l'EBE par le gouvernement nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité, €

	Scénario français	Magasin d'articles de récupération*	Aide à domicile	Transformation alimentaire
1) RMMMG	15 055	0	7 316	8 779
2) 14 euros bruts par heure	19 022	0	11 283	12 746
3) CP 329.0230	16 742	0	9 003	10 466

* Dans le scénario d'activité magasins d'articles de récupération, la subvention de base et le chiffre d'affaires permettent à l'EBE de dégager un bénéfice. Nous ne réduisons donc pas la subvention de base pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité.

Source Voir annexe 10

Il est donc également possible de considérer la subvention publique dans son intégralité. C'est ce que montre le tableau 2.13 pour les trois scénarios salariaux et les quatre scénarios d'activité. Le montant de la subvention requise varie entre 25 727 € et 51 108 € par ETP et par an, selon le scénario salarial et d'activité. Il est évident que, quel que soit le scénario salarial, la subvention totale versée par le gouvernement est la plus élevée dans le scénario d'activité français. En effet, les recettes générées par l'EBE dans ce scénario sont insuffisantes, et le gouvernement doit donc intervenir davantage pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité. En revanche, la subvention à l'EBE dans le cas de l'activité de magasin d'articles de récupération est toujours la plus faible dans chaque scénario salarial. C'est le cas parce que le chiffre d'affaires généré par cette activité est plus élevé que dans les autres scénarios.

Tableau 2.13 Subvention totale du gouvernement à l'EBE par an et par ETP du travailleur de groupe cible, €

	Scénario français	Magasin d'articles de récupération	Aide à domicile	Transformation alimentaire
1) RMMMG	39 382	25 727	37 219	33 245
2) 14 euros bruts par heure	51 108	37 452	48 945	44 970
3) CP 329.0230	43 650	29 994	41 487	37 512

* Cette subvention totale se compose de 3 parties: (1) le coût évité du chômage, (2) les externalités positives pour le gouvernement, et (3) la subvention supplémentaire nécessaire pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité.

Source Auteurs, voir également 0 et annexe 10

2.2.2.3 Primes à la formation

Étant donné que l'EBE dispensera des formations, elle a également droit à certaines primes à la formation. Elles dépendent de la CP dans laquelle l'entreprise opère.

Dans la CP 337 (scénarios salariaux 1 et 2), on trouve l'organisation FeBi, regroupant plusieurs Fonds de formation et Fonds Maribel fédéraux et bruxellois actifs au sein du secteur non-marchand.⁴¹ La contribution financière maximale prévue par la FeBi est de 12,5 € par heure par participant, avec un plafond de 125 € par heure par groupe, tous frais compris (FeBi, 2021).

41 Voir <https://www.fe-bi.org/fr/a-propos-de-febi/389/quoi>

Au sein de la CP 329.02, le fonds 4S est le fonds pour la formation des salariés⁴² Un montant maximal de 100 € par heure de formation ou de 1 400 € par asbl est versé.

Dans les deux cas, cependant, il n'y a pas de nombre maximum d'heures de formation pour lesquelles l'entreprise peut demander le remboursement des coûts au fonds. Pour cette raison, nous supposons que les coûts de formation seront entièrement payés par les différents fonds. Les coûts de formation et les primes se compensent de cette manière et peuvent donc être retirés du modèle.

2.2.2.4 Total des revenus (bénéfices) de l'EBE

Le revenu total de l'EBE se compose du chiffre d'affaires, de la subvention obtenue et des primes à la formation. Le revenu moyen pondéré par ETP travailleur de groupe cible est calculé en divisant la somme du revenu total sur les cinq années par la somme du nombre de travailleurs de groupe cible sur les cinq années. Vu que 3 scénarios salariaux et 4 scénarios d'activité ont été élaborés, il existe 12 montants différents pour le produit moyen par ETP travailleur de groupe cible. Ils sont présentés en détail dans 0.

Encore une fois, seuls les revenus totaux de l'EBE dans le scénario d'activité français sont discutés plus en détail ici. Le revenu annuel moyen par ETP travailleur de groupe cible dans le scénario d'activité français s'élève à **45 472 €** avec le RMMM, **57 784 €** avec 14 € bruts de l'heure et **49 953 €** dans la CP 329.0230. Le tableau 2.14 présente de manière plus détaillée les recettes totales par an pour le scénario d'activité français. La subvention correspondant au coût évité du chômage, la subvention supplémentaire et les primes à la formation dépendent du scénario salarial.

⁴² Voir <https://www.fonds-4s.org/politique-concertee/politique-concertee-accompagnement/#quelles> et <https://www.fonds-4s.org/politique-concertee/boursepcf/>.

Tableau 2.14 Produit total pour l'entreprise à but d'emploi, scénario d'activité français, €

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Somme
Nombre d'ETP travailleurs de groupe cible		65	158	263	368	474	1 328**
Chiffre d'affaires		73 961	359 238	893 868	1 878 074	2 683 717	5 888 857
Subvention (= coût du chômage)	RMMMG	1 587 615	3 855 636	6 395 820	8 958 685	11 521 549	32 319 306
	14 euros bruts/heure	2 093 876	5 085 126	8 435 327	11 815 441	15 195 554	42 625 324
	CP 329.0230	1 756 007	4 264 587	7 074 198	9 908 894	12 743 590	35 747 276
Externalités		0	0	0	0	0	0
Subvention supplémentaire pour atteindre le seuil de rentabilité	RMMMG	982 450	2 385 949	3 957 868	5 543 822	7 129 777	19 999 866
	14 euros bruts/heure	1 241 377	3 014 774	5 000 977	7 004 915	9 008 853	25 270 897
	CP 329.0230	1 092 543	2 653 318	4 401 387	6 165 063	7 928 739	22 241 049
Primes à la formation	RMMMG	108 165	262 686	435 749	610 358	784 967	2 201 925
	14 euros bruts/heure	146 424	355 602	589 880	826 251	1 062 621	2 980 778
	CP 329.0230	122 089	296 502	491 844	688 931	886 017	2 485 383
Total des produits	RMMMG	2 752 190	6 863 509	11 683 306	16 990 939	22 120 010	60 409 953
	14 euros bruts/heure	3 555 638	8 814 739	14 920 053	21 524 680	27 950 745	76 765 855
	CP 329.0230	3 044 599	7 573 645	12 861 296	18 640 961	24 242 063	66 362 565

* Afin d'obtenir un coût moyen par ETP travailleur de groupe cible, les cellules colorées sont divisées par le nombre total d'ETP travailleurs de groupe cible sur les cinq années. Il s'agit donc de 45 472 € avec RMMMG (= 60 409 953 €/1 328), 57 784 € avec 14 € bruts par heure (= 76 765 855 €/1 328) et 49 953 € dans la CP 329.0230 (= 66 362 565 €/1 328).

** Il s'agit de la somme du nombre d'ETP travailleurs de groupe cible au cours des 5 premières années. Il n'y a donc pas 1 328 ETP travailleurs de groupe cible au travail au cours de la cinquième année, mais 474.

Source Auteurs (voir paragraphe 2.2.2)

Le solde final pour l'EBE sera nul dans la plupart des scénarios, car on suppose que le gouvernement fixe ses subventions de manière à ce que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité. Cela vaut également pour le scénario français. Cependant, dans les secteurs d'activité où le chiffre d'affaires est suffisamment élevé, l'EBE peut réaliser des bénéfices, car la subvention publique ne sera jamais inférieure à la somme des coûts évités du chômage et des externalités directes pour la RBC. Par exemple, dans le cas des activités de magasin d'articles de récupération, selon le scénario salarial utilisé, le bénéfice sera compris entre 3 313 et 7 281 euros par ETP et par an.

2.3 Travailleur de groupe cible

Un travailleur de groupe cible⁴³ est une personne qui a été éloignée du marché du travail pendant une longue période et qui entre dans le projet TZCLD. Son coût d'opportunité de l'emploi est l'allocation de chômage perdue, et son bénéfice est le revenu qu'il gagnera dans le projet TZCLD (toujours net, c'est-à-dire après toutes les taxes).

Pour un travailleur de groupe cible, le coût de l'emploi est représenté par le revenu net perdu en cas de chômage. Cela correspond à l'allocation diminuée de l'impôt sur le revenu et la TVA. L'allocation moyenne par an s'élève à 11 861 €, comme calculé au point a) de la sous-section 2.1.1. L'impôt sur le revenu d'un chômeur est calculé dans le tableau b8.2. Ce montant s'élève à 747 euros. La TVA annuelle moyenne payée par un chômeur est de 1 161 €. Il s'agit du montant de 1 119 € payé par un

43 Lorsqu'un choix était nécessaire (par exemple, dans l'outil Salary Sim), une personne célibataire était toujours sélectionnée.

chômeur en 2018 (voir tableau 2.4) indexé à 2021 via l'indice santé lissé (voir annexe 1). Le coût moyen pour un travailleur de groupe cible s'élève à **9 952 €** par ETP.

La prestation d'un travailleur de groupe cible est le revenu net qu'il gagne dans l'EBE après les cotisations de sécurité sociale, les impôts sur le revenu et la TVA (ces données ont déjà été calculées respectivement dans les tableaux b7.2, b8.1 et 2.4). Cet avantage dépend bien sûr du scénario salarial suivi dans l'EBE. Le tableau 2.15 montre l'avantage par scénario salarial, allant de **17 736 €** dans le scénario 1, **21 704 €** dans le scénario 2 et **19 423 €** dans le scénario 3.

Tableau 2.15 Bénéfice pour le travailleur de groupe cible par scénario salarial, €

Scénario	1) GGMMI	2) € 14 bruto/u	3) PC 329.0230
Netto-inkomen na sociale zekerheidsbijdragen/ <i>Revenu net après cotisations de sécurité sociale</i> (zie tabel b7.2) (A)	21 188	26 944	23 491
Inkomstenbelasting per VTE/ <i>L'impôt sur le revenu par ETP</i> (zie tabel b8.1) (B)	1 919	3 707	2 534
Btw/ <i>tva</i> (zie tabel 2.4)	1 478	1 478	1 478
Btw/ <i>tva</i> geïndexeerd 2021 (C)	1 534	1 534	1 534
Totaal per VTE/ Total par ETP (= A – B – C)	17 736	21 704	19 423

Source: voir ci-dessus

Lorsque les coûts sont ensuite déduits des bénéfices, nous obtenons le résultat net suivant pour un ETP travailleur de groupe cible: **7 784 €** dans le scénario salarial 1 (= 17 736 € - 9 952 €), **11 752 €** à 14 € bruts de l'heure (= 21 704 € - 9 952 €) et **9 471 €** dans la CP 329.0230 (= 19 423 € - 9 952 €). Il est donc frappant de constater que le projet TZCLD a toujours un résultat net positif pour le travailleur de groupe cible, même dans le scénario du salaire minimum. Le tableau 2.16 montre le résultat net pour le travailleur de groupe cible dans chacun des trois scénarios salariaux ainsi que le pourcentage d'augmentation du revenu, à savoir le passage d'une situation de chômage à un emploi au sein de l'EBE.

Tableau 2.16 Revenu net (€) et pourcentage d'augmentation du revenu du travailleur de groupe cible par scénario salarial

	Coût (A) (€)	Bénéfice (B) (€)	Résultat net (B - A) (€)	Pourcentage d'augmentation des revenus ((B-A)/A)
RMMMG	9 952	17 736	7 784	78%
14 euros bruts par heure	9 952	21 704	11 752	118%
CP 329.0230	9 952	19 423	9 471	95%

Source: voir ci-dessus

2.4 Clients

Les clients sont ceux qui utiliseront les activités de l'EBE. Dans ce cas, nous parlons de groupes vulnérables, puisque les magasins d'articles de récupération, l'aide à domicile et la transformation alimentaire ont été choisis comme exemples. Dans chacune de ces activités, il existe des externalités positives, c'est-à-dire des avantages, pour les clients.

Dans le scénario d'activité des *magasins d'articles de récupération*, il y a certainement des conséquences positives pour les clients. Après tout, il est moins cher de faire ses achats dans un magasin d'articles de récupération qu'ailleurs. De manière plus précise, on fait l'hypothèse (prudente) que le prix dans

un magasin d'articles de récupération est en moyenne 25% inférieur au prix du marché. Comme nous ne connaissons que le chiffre d'affaires du magasin d'articles de récupération dans notre scénario, l'externalité pour le client est calculée en prenant 33% du chiffre d'affaires.⁴⁴ Comme nous l'avons déjà vu au paragraphe 2.2.2.1 et dans annexe 9, le chiffre d'affaires annuel par ETP pour un magasin d'articles de récupération est de 25 222 €. Par conséquent, l'externalité de pouvoir d'achat pour le client s'élève à **8 407 €** par an et par ETP (= 33%*25 222 €).

En outre, lorsque l'EBE est active dans le domaine de l'*aide à domicile*, il y aura des conséquences positives pour les clients, en l'occurrence les patients. Ils pourront éviter les formes de soins plus coûteuses (notamment les soins résidentiels). Il ne s'agit pas d'une aide à domicile (para)médicale, mais d'une assistance ménagère pour les personnes dépendantes. En l'absence de cette aide, ils devraient peut-être se rendre dans un centre d'hébergement et de soins parce qu'ils ne pourraient plus vivre chez eux (seuls). Par conséquent, nous considérons le coût évité d'un centre d'hébergement et de soins comme un bénéfice pour le client de l'aide à domicile. En 2020, le prix journalier moyen d'un centre d'hébergement et de soins (CHS) à Bruxelles était de 63,51 € (Agentschap Zorg & Gezondheid, 2021). Étant donné que 2020 comptait 204 'jours ouvrables',⁴⁵ ce prix journalier est multiplié par 204 pour obtenir un coût total évité pour les clients. L'hypothèse de départ est que chaque 'journée d'aide à domicile' est une journée d'évitement de CHS. A priori, elle peut être plus ou moins importante. Le coût total évité pour le patient en choisissant l'aide à domicile au lieu des soins résidentiels s'élève donc à **12 956 €** par an (= 63,51 € * 204 jours).

Dans le cas de la *transformation alimentaire*, il y a également une économie pour le client. Faire ses courses dans une épicerie sociale revient moins cher que dans n'importe quel autre magasin. On part du principe que les épiceries sociales offrent au moins une économie de 10 à 15% par rapport au prix de magasin ordinaire (moyenne de 12,5%) (Sociale Kruideniers Vlaanderen, 2012). Le budget alimentaire moyen d'une personne isolée est de 180 € par mois (Storms, Penne, Vandellanoot & Van Thielen, 2015). Faire ses courses chez un épiciériste social représente donc une économie de 22,5 € par mois (= 12,5% * 180 €) ou 5,63 € par semaine. Grâce au Sociale Winkelpunt, nous savons qu'en moyenne 25 à 80 ménages font leurs courses dans une épicerie sociale chaque semaine (moyenne de 52,5). L'économie totale créée par épiciériste social s'élève donc à 295,31 € par semaine (= 5,63 € * 52,5) ou 15 356,25 € par an. Étant donné que 20 à 25 personnes travaillent dans une épicerie sociale⁴⁶ (moyenne de 22,5), l'économie totale par ETP et par an est de **682,5 €** (= 15 356,25 €/22,5). En gardant à l'esprit que les économies de prix utilisées sont estimées à un minimum, cette externalité du pouvoir d'achat peut être considérée comme un minimum pour le client. En réalité, les économies réalisées par le client peuvent donc être plus importantes.

2.5 Tiers

La création d'une EBE aura également un impact sur les tiers. Par tiers, on entend ici l'ensemble de la population bruxelloise. Les externalités qui n'appartiennent pas spécifiquement au gouvernement ou aux clients sont reprises ici. Songez, par exemple, aux avantages environnementaux. Les externa-

44 Un exemple permet de clarifier ce point. Le prix dans un magasin ordinaire est de 10 €, et il est de 7,5 € dans le magasin d'articles de récupération; il y a donc une économie de prix de 25%. Dans les deux magasins, 20 unités sont vendues, ce qui porte le chiffre d'affaires à 200 € et 150 € respectivement. Comme nous ne disposons que du chiffre d'affaires du magasin d'articles de récupération (150 €), nous devons en prendre 1/3 et le considérer comme le pouvoir d'achat du client. À savoir: 150 €/3 = 50 €, ou 50 €/20 par client = 2,5 € par client. Nous savons donc que si nous considérons 33% du chiffre d'affaires par ETP comme une externalité, cela correspond à une économie de prix de 25%.

45 L'année 2020 comptait 365 jours, dont on déduit les week-ends (104), les jours fériés (11) et les vacances (20). En outre, 27 jours sont déduits pour maladie, absentéisme, formation, etc. Les « jours ouvrables » effectifs en 2020 s'élèvent donc à 204.

46 Informations obtenues auprès du Sociale Winkelpunt.

lités de l'organisation profitent à différentes parties prenantes, ce qui dépend également du type d'activité de l'EBE. Nous examinons trois scénarios d'activité possibles et les externalités associées.⁴⁷

Premièrement, une EBE peut être active dans l'économie circulaire (réutilisation ou recyclage). Songez par exemple aux magasins d'articles de récupération, qui donnent une seconde vie aux objets usagés. De cette manière, ils prennent non seulement soin de l'environnement, mais créent également des emplois sociaux (De Kringwinkel, 2021). Trois externalités différentes sont analysées pour une EBE active en tant que magasin d'articles de récupération. L'externalité pour la RBC, c'est-à-dire le coût évité de l'élimination des déchets, a déjà été expliquée dans la section 2.1.2 et s'élève à 8 680 € par an et par ETP. Ce coût évité est inclus dans la subvention que la RBC accorde à l'EBE. À cela s'ajoute le gain de pouvoir d'achat des clients évoqué au paragraphe 2.4, qui s'élève à 8 407 €/ETP. Une externalité qui s'applique à tous, et qui est donc abordée dans ce paragraphe, est l'externalité environnementale positive créée par un magasin d'articles de récupération.

En 2018, le réseau des magasins d'articles de récupération en Flandre comptait 145 magasins. Ils ont collecté 12,7 kg de marchandises par habitant et vendu 5,4 kg de marchandises par habitant, ce qui représente une réduction de 34 377 tonnes de CO₂ (Delanoeije & Bachus, 2020). Les chiffres pour 2019 sont également disponibles auprès de Herwin,⁴⁸ le collectif des entrepreneurs sociaux circulaires. Il en ressort que les 162 magasins d'articles de récupération ont réduit les émissions de CO₂ de 74 055 tonnes (Herwin, 2021).

Lorsque nous voulons convertir la réduction de la pollution environnementale en une valeur monétaire, nous pouvons utiliser des prix environnementaux. On apprend ainsi que le prix environnemental du CO₂ (TVA incluse) se situe entre 0,014 et 0,057 € par kg d'émission avec une moyenne de 0,0355 € par kg d'émission⁴⁹ (de Bruyn *et al.*, 2017).

Comme nous savons qu'en 2019, 162 magasins d'articles de récupération ont permis de réaliser une réduction des émissions de CO₂ de 74 055 tonnes, nous pouvons supposer que chaque magasin a émis 457,13 tonnes de CO₂ ou 457 129,36 kg de CO₂ en moins. En outre, Herwin (2021) nous apprend que les 162 magasins employaient 5 828 personnes, soit 35,98 personnes par magasin, ce qui correspond à 33,46 ETP par magasin.⁵⁰

Le coût total des émissions de CO₂ évitées par magasin s'élève en moyenne à 16 228,10 € (= prix environnemental moyen du CO₂ par kg d'émission * nombre de kg d'émissions de CO₂ évitées par magasin d'articles de récupération = 0,0355 € * 457 129,36 kg). En divisant ce montant par le nombre moyen d'ETP par magasin (33,46), on obtient un coût moyen évité des émissions de CO₂ de **485,04 €** par an et par ETP.

Une deuxième possibilité est le secteur des soins aux personnes, par exemple par le biais de l'aide à domicile. Cela peut conduire à reporter/éviter des formes de soins plus coûteuses. Ainsi, l'aide à domicile peut éviter les coûts d'un centre d'hébergement et de soins. Comme nous l'avons déjà expliqué dans le paragraphe 2.1.2, les soins aux personnes âgées avec hébergement sont financés par différentes parties prenantes. Ceux qui ne peuvent être attribués à la RBC (gouvernement) ou aux clients sont repris ici dans la rubrique Tiers. Il s'agit plus précisément d'Iriscare, une institution qui a été créée lorsque les compétences fédérales ont été transférées à la région par la sixième réforme de l'État (Iriscare, 2021b). Comme ses compétences concernent la santé et l'assistance aux personnes, il s'agit d'une compétence communautaire et non régionale, et l'externalité est donc attribuée aux Tiers (et non à la RBC).

47 Un quatrième scénario d'activité est le scénario « français » basé sur l'étude française sur le TZCLD (Mission française « Igas-IGF » (2019) citée dans Fontaine *et al.* (2020)). Comme aucune activité spécifique n'est mentionnée pour ce scénario, aucune externalité ne peut être calculée pour celui-ci.

48 Ils ont également réalisé une analyse coûts-bénéfices pour un emploi ETP supplémentaire dans l'économie sociale et ont constaté un bénéfice de 14 500 euros par an. Voir https://static1.squarespace.com/static/5ce5028b5d4c700001e75fdd/t/5ff5c3aaf9ea32294eb06613/1609941931026/Herwin_Factsheet_2_Druk.pdf

49 Prix 2015, toujours des prix moyens pour des émissions moyennes aux Pays-Bas.

50 On part du principe qu'un travailleur correspond à 0,93 ETP. Cette hypothèse est basée sur l'analyse du bilan social de 21 entreprises bruxelloises de l'économie sociale (voir annexe 4).

Au paragraphe 2.4, la contribution personnelle évitée pour les soins résidentiels aux personnes âgées à Bruxelles en 2020 était déjà estimée à 12 956 € par ETP. Étant donné qu'environ 49,1% du financement des soins résidentiels pour personnes âgées est assuré par des contributions propres (De Smedt & Pacolet, pas encore publié), nous savons que les 50,9% restants, soit 13 439 €, sont subventionnés. En outre, nous savons qu'environ 41,5% de ce montant est payé par les CPAS bruxellois et 58,5% par des tiers. En conséquence, l'externalité positive pour les tiers dans le cas de l'aide à domicile est de **7 863 €**, car la subvention pour les soins résidentiels aux personnes âgées est évitée (voir également le paragraphe 2.1.2 pour plus de détails).

Un type connexe et plus spécifique d'activité circulaire pour une EBE pourrait être la *transformation alimentaire*, par exemple les restaurants sociaux ou les épiceries sociales. Cette activité a également des externalités positives.

Premièrement, nous supposons que ces entreprises sociales traitent principalement des excédents alimentaires. Il est possible de calculer l'impact du gaspillage alimentaire évité en examinant la quantité d'émissions de CO₂ et de gaspillage d'eau évitée. Elle montre que jeter 100 kg de nourriture équivalait à émettre 520 kg de CO₂ et à gaspiller 82 878 litres d'eau.⁵¹

Le rapport annuel de la Fédération belge des banques alimentaires⁵² indique que 17 936 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées en 2019 et que 618 associations caritatives étaient affiliées. Cela porte le nombre moyen de kg collectés par entreprise à 29 023 kg. Ce ne sont pas 100 kg de nourriture qui sont sauvés par entreprise (pour lesquels nous avons mentionné les émissions de CO₂ ci-dessus), mais 29 023 kg, ce qui correspond à une réduction des émissions de CO₂ de 150 918 kg (= 520 kg * 290,23).

Comme nous l'avons vu plus haut pour l'activité du magasin d'articles de récupération, le prix environnemental moyen du CO₂ (TVA comprise) est de 0,0355 € par kg d'émission⁵³ (de Bruyn *et al.*, 2017). Le coût de CO₂ évité par entreprise s'élève donc à 5 358 € (= 0,0355 € * 150 918 kg de CO₂). À partir de l'analyse de 7 entreprises actives dans la transformation alimentaire utilisées pour calculer un chiffre d'affaires moyen par ETP, nous supposons qu'une moyenne de 112 ETP sont employés par entreprise (voir annexe 9). Ce qui porte le coût moyen de CO₂ évité à **47,71 €** par ETP (= 5 358 € / 112 ETP).

Outre les émissions de CO₂ évitées, la transformation des aliments (au lieu de les gaspiller) permet également d'éviter des dépenses en eau. Étant donné que 100 kg de nourriture gaspillée correspondent à 82 878 litres d'eau gaspillée et que chaque entreprise collecte en moyenne 29 023 kg de nourriture, le gaspillage de 24 053 395 litres d'eau est évité par entreprise.

Le coût d'un m³ d'eau en Flandre revient à environ 4,3 euros, TVA comprise (Vlaamse Milieu-maatschappij, 2021). Ce qui porte le coût de l'eau évité par entreprise à 103 430 € (= 4,3 € * 24 053 m³) ou un coût de l'eau évité par ETP de **921,13 €** (en divisant le coût par entreprise par 112 ETP, le nombre moyen d'ETP dans une entreprise de transformation alimentaire, voir annexe 9).

L'externalité totale pour les tiers dans le scénario de l'activité de transformation alimentaire s'élève donc à **968,84 €** (= 47,71 € + 921,13 €) par ETP.

2.6 Bilan global au niveau du projet, à court et moyen termes

Dans cette section, l'ACBS intégrée est rassemblée pour fournir un aperçu des coûts et des bénéfices par partie prenante et pour la communauté dans son ensemble. Tableau 1.2. Alors qu'il est expliqué en mots dans l'ACBS, il est repris cette fois avec les montants exacts calculés tout au long du rapport.

51 <https://insights-engine.refed.com/impact-calculator?inputs=%7B%22sector%22%3A%22null%2C%22type%22%3A%22standard-mix%22%2C%22unit%22%3A%22tons%22%2C%22alternative%22%3Afalse%2C%22destinations%22%3A%5B%5D%7D>.

52 https://www.foodbanks.be/images/cont/2020-04-08-rapport-d-activites-2019-fr_file.pdf.

53 Prix 2015, toujours des prix moyens pour des émissions moyennes aux Pays-Bas.

2.6.1 Bénéfice social net

La ligne inférieure de chacun des tableaux suivants ('communauté dans son ensemble') est simplement obtenue en additionnant tous les coûts et bénéfices des différentes parties prenantes.⁵⁴ L'ACBS est présentée dans trois tableaux, un pour chaque scénario salarial possible.

Dans le *scénario salarial 1* (salaire minimum, tableau 2.17), trois des quatre scénarios d'activité semblent être 'socialement viables'. Le chiffre d'affaires dans le scénario français semble trop faible, à moins qu'il n'y ait des externalités cachées pour les tiers et pour la RBC. De telles externalités justifieraient alors une subvention publique plus élevée à l'EBE, mais elles ne (nous) sont pas connues. En particulier lorsque l'EBE se concentre sur des activités relevant de l'économie circulaire ou de l'aide à domicile, le bénéfice social net par ETP travailleur de groupe cible semble très convaincant (23 957 € à 21 287 € par ETP et par an). Les activités dans le secteur alimentaire semblent également être rentables d'un point de vue social, bien que le bénéfice net y soit beaucoup plus faible (657 €/ETP).

Tableau 2.18 Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en chiffres, *scénario salarial 14 € bruts de l'heure*, par an, en €, par ETP

montre l'ACBS pour le *scénario salarial 2* (14 € bruts par heure). Ici, le bénéfice net pour la communauté est également négatif pour le scénario français.

Lorsque l'EBE rémunère ses employés dans la CP 329.0230 (*scénario salarial 3*, tableau 2.19), le scénario du chiffre d'affaires français montre à nouveau un résultat net négatif.

On constate que le résultat net pour la communauté dans son ensemble est le même dans tous les scénarios salariaux pour les différents scénarios d'activité. On le doit à la méthodologie utilisée: les salaires sont après tout une transaction entre parties prenantes, et nous supposons que ces composantes du côté des coûts et des bénéfices se compensent mutuellement. Cependant, la répartition entre les parties prenantes est différente, comme nous le montrerons dans la sous-section suivante.

2.6.2 Bilan coûts-bénéfices par partie prenante

Dans notre modèle, l'initiative TZCLD crée généralement un coût net pour le gouvernement. En effet, le but est d'éviter que l'EBE se retrouve dans le rouge et c'est pour cette raison que le gouvernement verse une subvention suffisante à l'EBE pour que le projet soit rentable. L'exception est l'exemple de l'économie circulaire où le bilan est sur le plan budgétaire neutre pour le gouvernement.

Les *travailleurs de groupe cible* représentent bien sûr la partie prenante la plus importante de cette ACBS. Il convient de noter que même le scénario du 'salaire minimum' n'entraîne pas de piège à l'emploi, ou en d'autres termes que les incitations à travailler sont suffisantes dans ce scénario également. Toutefois, ce raisonnement ne s'applique plus dans le cas d'un travail à temps partiel⁵⁵ et/ou lorsque des frais de mobilité et de garde d'enfants se présenteraient. La même réserve s'applique, dans une moindre mesure, au scénario 3. Il est également remarquable que les différences entre les scénarios salariaux utilisés pour les travailleurs de groupe cible ne soient pas importantes. Cela s'explique par le fait que tant les impôts (par le biais du bonus à l'emploi) que les cotisations travailleurs à la sécurité sociale (par le biais de la réduction structurelle des cotisations) sont de facto progressifs: la différence entre le scénario du salaire minimum et le scénario 'plus cher' avec des salaires de 14 €/heure est nettement plus faible en termes nets qu'en termes de coûts salariaux.

La deuxième partie prenante la plus importante est l'*entreprise sociale (EBE)*. L'analyse montre que la 'rentabilité' pour la communauté ne signifie pas automatiquement que l'activité est rentable d'un point de vue commercial. L'EBE s'avère rentable dans le cas de l'économie circulaire avec une subvention neutre sur le plan budgétaire (égale au coût évité du chômage et aux externalités positives pour le

⁵⁴ En théorie, il est possible d'accorder plus de poids à certaines parties prenantes (par exemple, les travailleurs de groupe cible), mais il s'agit d'un choix quelque peu subjectif.

⁵⁵ Comme mentionné précédemment, le travailleur moyen dans l'économie sociale de la RBC ne travaille pas à temps plein, mais à 93%.

gouvernement). Toutefois, il peut être justifié, d'un point de vue socio-économique, de subventionner davantage les activités, de sorte que le rendement social se traduise également par un rendement opérationnel. C'est pourquoi, lorsque cela s'est avéré nécessaire, une subvention supplémentaire a été simulée (voir le paragraphe 2.2.2.2) afin que l'EBE atteigne toujours au moins le seuil de rentabilité.

Une troisième partie prenante cruciale est constituée par les *clients ou les utilisateurs* de l'EBE. Dans le scénario français, on ne sait rien a priori des avantages possibles pour ce groupe. Dans les trois autres scénarios, les groupes cibles vulnérables de l'environnement local de l'EBE sont connus pour bénéficier substantiellement des activités du TZCLD. Cette fois, ce sont les utilisateurs de services d'aide à domicile qui en bénéficient le plus, grâce au coût évité des soins résidentiels.

La catégorie '*tiers*' couvre de facto la population bruxelloise dans son ensemble: c'est elle qui bénéficie des coûts environnementaux et résidentiels évités.

Tableau 2.17 Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en chiffres, scénario salarial salaire minimum, par an, en €, par ETP

Stakeholders		Activiteitenscenario/ Scénario d'activité	Kosten/ Coûts	Baten/ Bénéfices	Netto
Overheid	<i>Gouvernement</i>	Frans scenario/ <i>Scénario français</i>	39 382	24 328	-15 055
		Kringwinkel/ <i>Magasins de seconde main</i>	33 007	33 007	0
		Thuishulp/ <i>Soins à domicile</i>	37 219	29 907	-7 316
		Voedselverwerking/ <i>Traitement des aliments</i>	33 245	24 467	-8 779
Op werkgelegenheid gerichte onderneming (WGO)	<i>Entreprises à but d'emploi (EBE)</i>	Frans scenario/ <i>Scénario français</i>	45 472	45 472	0
		Kringwinkel/ <i>Magasins de seconde main</i>	55 969	63 250	7 281
		Thuishulp/ <i>Soins à domicile</i>	45 590	45 590	0
		Voedselverwerking/ <i>Traitement des aliments</i>	50 190	50 190	0
Doelgroep-werknemer	<i>Groupe cible employé</i>		9 952	17 736	7 784
Klanten	<i>Clients</i>	Frans scenario/ <i>Scénario français</i>			
		Kringwinkel/ <i>Magasins de seconde main</i>		8 407	8 407
		Thuishulp/ <i>Soins à domicile</i>		12 956	12 956
		Voedselverwerking/ <i>Traitement des aliments</i>		683	863
Derden	<i>Les tiers parties</i>	Frans scenario/ <i>Scénario français</i>			
		Kringwinkel/ <i>Magasins de seconde main</i>		485	485
		Thuishulp/ <i>Soins à domicile</i>		7 863	7 863
		Voedselverwerking/ <i>Traitement des aliments</i>		969	969
Gemeenschap als geheel	<i>L'ensemble de la Communauté</i>	Frans scenario/ <i>Scénario français</i>	94 807	87 536	-7 271
		Kringwinkel/ <i>Magasins de seconde main</i>	98 929	122 885	23 957
		Thuishulp/ <i>Soins à domicile</i>	92 761	114 048	21 287
		Voedselverwerking/ <i>Traitement des aliments</i>	93 387	94 044	657

Tableau 2.18 Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en chiffres, scénario salarial 14 € bruts de l'heure, par an, en €, par ETP

Stakeholders		Activiteitscenario/ Scénario d'activité	Kosten/ Coûts	Baten/ Bénéfices	Netto
Overheid	Gouvernement	Frans scenario/ Scénario français	51 108	32 085	-19 022
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main	40 765	40 765	0
		Thuishulp/ Soins à domicile	48 945	37 661	-11 283
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments	44 970	32 224	-12 746
Op werkgelegenheid gerichte onderneming (WGO)	Entreprises à but d'emploi (EBE)	Frans scenario/ Scénario français	57 784	57 784	0
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main	68 281	71 593	3 313
		Thuishulp/ Soins à domicile	57 901	57 901	0
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments	62 502	62 502	0
Doelgroep-werknemer	Groupe cible employé		9 952	21 704	11 752
Klanten	Clients	Frans scenario/ Scénario français			
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main		8 407	8 407
		Thuishulp/ Soins à domicile		12 956	12 956
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments		683	683
Derden	Les tierces parties	Frans scenario/ Scénario français			
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main		485	485
		Thuishulp/ Soins à domicile		7 863	7 863
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments		969	969
Gemeenschap als geheel	L'ensemble de la Communauté	Frans scenario/ Scénario français	118 844	111 573	-7 271
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main	118 998	142 955	23 957
		Thuishulp/ Soins à domicile	116 798	138 085	21 287
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments	117 424	118 081	657

Tableau 2.19 Grille d'analyse coûts-bénéfices sociaux Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en chiffres, scénario salarial CP 329.0230, par an, en €, par ETP

Stakeholders		Activiteitscenario/ Scénario d'activité	Kosten/ Coûts	Baten/ Bénéfices	Netto
Overheid	Gouvernement	Frans scenario/ Scénario français	43 650	26 908	-16 742
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main	35 588	35 588	0
		Thuishulp/ Soins à domicile	41 487	32 484	-9 003
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments	37 512	27 047	-10 466
Op werkgelegenheid gerichte onderneming (WGO)	Entreprises à but d'emploi (EBE)	Frans scenario/ Scénario français	49 953	49 953	0
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main	60 450	66 043	5 593
		Thuishulp/ Soins à domicile	50 070	50 070	0
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments	54 671	54 671	0
Doelgroep-werknemer	Groupe cible employé		9 952	19 423	9 471
Klanten	Clients	Frans scenario/ Scénario français			
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main		8 407	8 407
		Thuishulp/ Soins à domicile		12 956	12 956
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments		683	683
Derden	Les tierces parties	Frans scenario/ Scénario français			
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main		485	485
		Thuishulp/ Soins à domicile		7 863	7 863
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments		969	969
Gemeenschap als geheel	L'ensemble de la Communauté	Frans scenario/ Scénario français	103 555	96 284	-7 271
		Kringwinkel/ Magasins de seconde main	105 990	129 946	23 957
		Thuishulp/ Soins à domicile	101 509	122 796	21 287
		Voedselverwerking/ Traitement des aliments	102 135	102 792	657

De cet aperçu global des scénarios, nous pouvons tirer les conclusions suivantes:

- À court et moyen termes, et au niveau du projet, le concept du TZCLD est efficace (rentable) du point de vue économique de la prospérité, si l'on choisit des secteurs d'activité qui génèrent plus d'externalités que le seul coût évité du chômage. Le 'scénario français', dans lequel les activités à faible productivité sont développées, ne semble pas être socialement rentable à court terme, même si l'on tient compte du coût évité du chômage de longue durée. Cette conclusion est également confirmée par l'évaluation du TZCLD expérimental en France (Perrot *et al.*, 2019). Il convient de noter que ce constat est révisé dans le chapitre suivant, qui tient compte des effets macroéconomiques (dits effets multiplicateurs) et des effets dynamiques (transitions de l'EBE vers le travail régulier).
- En revanche, il s'avère que des segments d'activité bien choisis (avec les mêmes groupes cibles) peuvent effectivement être socialement rentables à court terme. En effet, l'économie sociale se caractérise (outre la priorité du travail sur le capital) par des externalités positives, grâce auxquelles la valeur sociale de l'output est supérieure à son prix de marché. Dans ce chapitre, trois exemples ont été élaborés à titre d'illustration: les activités de magasins d'articles de récupération, l'aide à domicile pour les personnes dépendantes, et des initiatives sociales dans le secteur alimentaire (restaurants sociaux, épiceries sociales, banques alimentaires). Ce sont en particulier les activités de magasins d'articles de récupération qui s'avèrent socialement rentables car elles réduisent simultanément le coût public du traitement des déchets et contribuent à l'environnement et au pouvoir d'achat des ménages vulnérables.
- Pour que ce type d'activité soit viable pour l'EBE, des subventions sont justifiées. Nos simulations incluent des subventions salariales qui garantissent que l'EBE est toujours en équilibre, mais avec un plancher qui correspond au coût évité du chômage de longue durée. Le complément dépend des activités (mixtes) des EBE.
- En outre, les investissements peuvent être réalisés au moyen de participations (par exemple, par Finance Bruxelles). Une telle participation (par exemple à hauteur de 33% des investissements) se justifie car les résultats (en principe positifs) des EBE à plus long terme sont plus incertains et dépendent de l'environnement macroéconomique (voir chapitre suivant).
- Trois scénarios salariaux ont été simulés: (a) le salaire mensuel minimum garanti moyen; (b) 14 €/heure; et (c) le barème en vigueur dans le secteur socioculturel à Bruxelles (CP 329.20). Les scénarios salariaux choisis n'affectent pas le bilan global coûts-bénéfices sociaux, mais affectent bien sûr sa répartition entre les parties prenantes. Le premier est le moins cher, le deuxième le plus cher. Compte tenu des choix effectués dans nos simulations, les coûts sont principalement supportés par le gouvernement (et en partie par l'EBE proprement dite). Bien sûr, ce sont les travailleurs qui bénéficient le plus d'un salaire de 14 €/heure, mais même le salaire minimum actuel est en principe une incitation suffisante par rapport à leur allocation.

3 | Effets macroéconomiques et à plus long terme

Dans l'introduction de ce rapport (paragraphe 1.2), les limites de l'ACBS classique au niveau du projet et à court terme ont été soulignées. Lorsque le modèle est étendu au niveau macro, des facteurs sont ajoutés qui, bien qu'ils puissent influencer les résultats de manière significative, sont incertains et très difficiles à estimer. Dans ce chapitre, nous tentons (en tenant compte des marges d'erreur) de quantifier les principaux effets secondaires au niveau macroéconomique, ainsi que la dynamique à plus long terme.

3.1 Effets secondaires macroéconomiques

Au niveau macroéconomique, il faut tenir compte des éventuelles externalités négatives et positives, qui sont indépendantes du secteur d'activité dans lequel opère l'EBE. Sur le marché du travail, il existe trois 'fuites' possibles par lesquelles un nouvel emploi subventionné n'est pas nécessairement un emploi supplémentaire net. Le premier d'entre eux, l'effet d'*aubaine*, implique la possibilité que certains des nouveaux emplois auraient également pu être créés sans la subvention aux EBE. En effet, certains des chômeurs de longue durée auraient également pu trouver un emploi sans le projet TZCLD. Les effets d'aubaine sont particulièrement élevés pour les mesures qui visent un large public (par exemple, les jeunes). Dans ces cas, la subvention a été en partie inutile. Ces types d'effets peuvent être estimés dans des études plus avancées (longitudinales) en comparant les carrières des travailleurs de groupe cible à plus long terme avec des groupes de contrôle. Cela est impossible dans le cadre de la présente ACBS ex ante, mais nous pouvons spéculer sur son impact possible. Plus le groupe cible est défavorisé, plus les effets d'aubaine sont faibles. Une personne qui est au chômage depuis trois ans, qui ne parle ni le néerlandais ni le français, qui a fait un séjour en psychiatrie ou en prison et qui n'a aucune qualification, n'a pratiquement aucune chance de trouver un emploi sur le marché du travail ouvert sans emploi social, alors qu'une personne semi-qualifiée, bilingue et au chômage depuis un an seulement peut trouver un emploi sans subvention salariale. Par conséquent, lors du recrutement pour un emploi TZCLD, il reste important d'établir des priorités afin de minimiser les effets d'aubaine. Perrot *et al.* (2019) suggèrent dans leur évaluation des expériences françaises soit de définir le groupe cible de manière plus sélective, soit de proposer des parcours sur mesure au sein du TZCLD, éventuellement avec un financement plus différencié.

En outre, une '*substitution*' peut se produire. Cela signifie que certains groupes cibles qui ne sont pas autorisés à participer au projet (par exemple parce qu'ils sont au chômage depuis moins d'un an) peuvent voir leurs chances d'emploi réduites. La *déqualification en cascade* est peut-être encore plus grave: les entreprises existantes seraient soumises à la concurrence du projet subventionné et les salariés perdraient leur emploi (cf. la crainte des petites et moyennes entreprises de la 'concurrence déloyale' en raison de l'économie sociale). Cet effet peut également être évité en confiant à l'entreprise à but d'emploi (EBE) des activités qui 'comblent un vide sur le marché': en particulier, des activités qui ne sont pas suffisamment rentables pour des entreprises commerciales. Plus la part des externalités dans les bénéfices de l'EBE est élevée, moins les activités sont offertes par le marché libre, et plus le risque d'effets de substitution et de déqualification en cascade est faible.

L'initiative TZCLD peut également avoir des *effets multiplicateurs* positifs. Lorsqu'un quartier ou une région durement touché(e) reçoit un coup de pouce grâce à une mesure telle que le TZCLD, le pouvoir d'achat de la population locale augmente et l'économie locale peut à nouveau entrer dans une

spirale ascendante. Des centaines de ménages défavorisés disposent d'un revenu accru, qu'ils sont très susceptibles de consommer presque entièrement au niveau local. En outre, les EBE achèteront des biens et services intermédiaires à des fournisseurs, contribuant ainsi indirectement à la création d'emplois supplémentaires. Ce processus se poursuit car les fournisseurs génèrent à leur tour des revenus qui sont à nouveau dépensés. Cette augmentation de la demande locale s'étend (également géographiquement) comme une pierre qui tombe dans un étang. Une partie de l'impulsion économique provient de l'extérieur du quartier, de Bruxelles et même de la Belgique. Les effets multiplicateurs locaux sont, bien entendu, d'autant plus importants que la proportion du revenu créé par l'EBE qui est consommé à nouveau sur le marché local est élevée. Cependant, les effets secondaires ne sont pas à négliger, même à plus grande échelle (Bruxelles ou même la Belgique), car ils sont également bénéfiques pour la RBC et le gouvernement fédéral.

En outre, le multiplicateur est inversement proportionnel au taux d'imposition moyen sur les revenus générés: concrètement, il s'agit d'un investissement dans des quartiers défavorisés, où la pression fiscale est relativement faible.

Les estimations empiriques des multiplicateurs dans la littérature économique résument généralement les 'fuites' négatives du marché du travail et les effets positifs par la stimulation de la demande locale: on estime un multiplicateur qui prend les deux types ensemble. Le modèle belge HERMES (un modèle d'équilibre général de l'économie belge) simule, entre autres, une réduction sélective des cotisations ONSS pour les salaires les plus bas, ce qui est quelque peu similaire au TZCLD. Selon cette simulation, chaque emploi subventionné permettrait de créer 1,2 emploi *supplémentaire* après 5 à 7 ans (Bassilière *et al.* 2013). Cependant, ces effets ne peuvent pas être simplement transposés au TZCLD, car l'injection locale n'aura quasiment aucun effet sur les salaires et les prix.

À notre connaissance, aucun multiplicateur d'emploi n'a encore été estimé pour les mesures *locales* en Belgique. Dans la littérature internationale, les estimations sont parfois faites au niveau régional, ou pour certains grands projets industriels. Ils varient entre moins de un et six:⁵⁶ moins de un signifie qu'à long terme les fuites sont plus importantes que les effets positifs (cela s'appliquerait plutôt aux projets d'emplois publics, car ils sont financés par des taxes supplémentaires qui ralentissent l'activité économique); l'estimation la plus élevée (environ 6) s'applique aux investissements industriels hautement innovants, ce qui ne s'applique pas au TZCLD.

Dans le tableau 3.1, à titre d'analyse de sensibilité, nous simulerons trois valeurs pour le multiplicateur d'emploi à long terme:

- dans le scénario pessimiste, le multiplicateur est de 1 - en d'autres termes, les fuites et les effets positifs se compenseraient, mais au total, aucun emploi supplémentaire ne serait créé à terme en plus des emplois subventionnés du TZCLD;
- dans un scénario modérément positif, chaque emploi dans une EBE créerait finalement 0,75 emploi *supplémentaire* sur le marché du travail ouvert (belge) (multiplicateur d'emploi = 1,75). Ce multiplicateur est encore bien inférieur au multiplicateur cité par le modèle HERMES;
- dans un scénario optimiste, nous comptons sur 1,5 emploi supplémentaire. Le multiplicateur (2,5) est alors plus élevé que celui de l'étude HERMES citée plus haut: ce n'est pas impossible car la mesure TZCLD est encore plus ciblée qu'une réduction structurelle des cotisations: elle est après tout directement liée à des nouveaux recrutements, ce qui limite le coût budgétaire pour le gouvernement.⁵⁷

Les emplois supplémentaires impliquent (a) un bénéfice supplémentaire pour la communauté dans son ensemble du fait de la création d'une plus grande valeur ajoutée; et (b) des effets de récupération

⁵⁶ https://en.wikipedia.org/wiki/Local_multiplier_effect.

⁵⁷ La subvention TZCLD est non seulement une subvention sélective, mais aussi une « subvention à l'emploi marginale », c'est-à-dire qu'elle ne s'applique qu'aux nouveaux recrutements de travailleurs de groupe cible. La réduction sélective des cotisations ONSS s'applique non seulement aux nouvelles recrues mais aussi à tous les travailleurs à bas salaires.

supplémentaires pour le gouvernement provenant des taxes sur cette valeur ajoutée supplémentaire (c'est-à-dire pas seulement des taxes sur les salaires ou les coûts réduits du chômage). Notons toutefois que nous ne pouvons a priori pas attribuer ces effets de récupération à un certain niveau de gouvernement (RBC, autres régions ou fédéral), ni à une certaine activité, ni à une certaine catégorie de demandeurs d'emploi. Les emplois supplémentaires peuvent être créés dans ou en dehors de Bruxelles, que ce soit ou non pour des chômeurs de longue durée. Nous ne savons pas non plus à quelle vitesse les effets multiplicateurs se produisent: la littérature suggère qu'ils augmentent progressivement jusqu'à atteindre un plafond après 3 à 5 ans, puis restent constants. Ce dernier point est important car les coûts du TZCLD sont également récurrents.

Sur la base des chiffres de l'OCDE sur la productivité du travail (OCDE, 2019), nous estimons la valeur ajoutée annuelle moyenne par ETP dans l'économie belge à 106 080 €. ⁵⁸ Avec une charge fiscale moyenne d'environ 45%, nous estimons l'effet de récupération pour le gouvernement à 47 736 €. ⁵⁹ Mais comme nous l'avons mentionné plus haut, il y a peu de certitudes quant au niveau du multiplicateur d'emploi proprement dit. S'il n'y a pas d'effet multiplicateur (c'est-à-dire que les effets négatifs et positifs s'annulent), nous revenons à l'équilibre coûts-bénéfices du chapitre 2.

Dans le scénario 'modérément positif' (multiplicateur 1,75), la balance penchera à terme du côté positif. On peut le constater en ajoutant - respectivement pour la communauté dans son ensemble et pour le gouvernement - les bénéfices supplémentaires de la colonne 'scénario modérément positif' du tableau 3.1 ci-dessous aux bénéfices nets des derniers tableaux du chapitre 2. Même le scénario français avec des salaires de 14 €/heure (qui, dans le chapitre précédent, apparaissait comme le moins rentable avec un solde négatif de 7 271 €) génère désormais un bénéfice net pour la communauté dans son ensemble (-7 271 € + 79 560 € = +72 289 €). À plus long terme, l'État profite également de l'investissement (-19 022 € + 35 802 € = +16 780 €). Dans tous les autres scénarios, les bénéfices sont encore plus grands, tant pour la communauté que pour le gouvernement. Et si le multiplicateur est de 2,5 au lieu de 1,75, l'ACBS est encore plus convaincante.

On pourrait également inverser le raisonnement et se demander quel doit être le niveau minimum du multiplicateur d'emploi pour qu'un projet TZCLD soit 'socio-économiquement sain' ou 'justifié sur le plan social' ou encore 'neutre sur le plan budgétaire'. Là encore, tout dépend des choix en matière de salaires et de secteur d'activité. Mais dans le cas le moins rentable (scénario français avec des salaires de 14 €/h), un multiplicateur d'environ 1,07 suffirait déjà pour atteindre le seuil de rentabilité au niveau de la société, et 1,4 pour une opération budgétairement neutre du point de vue du gouvernement. En d'autres termes, même les scénarios qui semblent peu attrayants à court terme peuvent être socialement et fiscalement justifiés à plus long terme.

58 Productivité du travail par heure en 2018, extrapolée par nos soins à la productivité du travail par an en 2021.

59 Il s'agit de la pression fiscale et parafiscale moyenne sur l'ensemble de l'économie, et pas seulement sur les salaires.

Tableau 3.1 Externalités annuelles au niveau macro dues aux effets multiplicateurs

	Bénéfices par emploi ETP supplémentaire	Scénario pessimiste	Scénario modérément positif	Scénario optimiste
Emplois réguliers supplémentaires par ETP dans le TZCLD		0	0,75	1,50
Bénéfice supplémentaire pour la communauté dans son ensemble (valeur ajoutée)	106 080	0	79 560	159 120
Effet de récupération supplémentaire pour le gouvernement fédéral	47 736	0	35 802	71 604
Effets de récupération supplémentaires pour la RBC				
Si la moitié des emplois supplémentaires sont créés dans la RBC	4 034	0	3 026	6 051
Si, en plus, 10% d'emplois supplémentaires sont créés dans le TZCLD (estimation minimale et maximale)	25 737 à 51 108	0	4 956 à 6 859	9 912 à 13 717

Dans les dernières lignes du tableau 3.1, nous essayons d'estimer ce que les effets multiplicateurs peuvent signifier pour la RBC. Après tout, la part du lion du retour sur investissement de l'État revient au gouvernement fédéral (recettes fiscales, contributions à l'ONSS et économies ONSS). Dans la mesure où des emplois supplémentaires sont créés dans la RBC, Actiris réalise des économies sur les services aux chômeurs. Si, en outre, certains de ces emplois supplémentaires (réguliers) sont également occupés par des chômeurs de longue durée dans un quartier sélectionné comme TZCLD, les subventions pour les emplois en question sont également économisées: après tout, chaque emploi régulier vacant qui est occupé par un chômeur de longue durée dans un quartier TZCLD signifie qu'un emploi de moins doit être créé dans une EBE. Une hypothèse plausible pourrait être que la moitié des emplois réguliers supplémentaires sont créés à Bruxelles, et que 10% des emplois supplémentaires vont à des chômeurs de longue durée dans le TZCLD. Les bénéfices qui en résultent pour la RBC ne sont pas négligeables, mais ils restent limités par rapport aux bénéfices pour le gouvernement fédéral.

Les estimations de cette sous-section nous apprennent ce qui suit:

- en principe, les effets secondaires macroéconomiques des investissements locaux (tels que le TZCLD) peuvent être aussi bien négatifs que positifs. On peut s'attendre à des effets d'aubaine, de substitution et de déqualification en cascade négatifs si le groupe cible n'est pas soigneusement défini, si la différenciation de l'aide au support est insuffisante et/ou si les segments de marché dans lesquels les EBE opèrent ne sont pas soigneusement définis. Les effets multiplicateurs positifs résultent (a) des liens en amont que les EBE développent avec d'autres entreprises grâce à leurs investissements et à leurs achats intermédiaires, et (b) de l'impulsion supplémentaire donnée à la consommation du groupe cible, grâce à l'augmentation de ses revenus.
- Les effets multiplicateurs sont très difficiles à prévoir dans la pratique. Néanmoins, il ne semble pas irréaliste de s'attendre à ce que chaque emploi subventionné dans le TZCLD génère à terme 0,75 emploi régulier supplémentaire. La condition est qu'une politique bien pensée soit mise en œuvre, qui garantisse l'additionnalité de la création d'emplois.
- Même des effets multiplicateurs limités (1,1 à 1,4) suffisent à rendre le TZCLD socialement et budgétairement rentable (pour le gouvernement).
- D'un point de vue gouvernemental, les initiatives TZCLD profitent principalement au gouvernement fédéral. Il serait donc logique que le gouvernement fédéral accorde des subventions spécifiques pour ce type de projets.

3.2 Transitions sur le marché du travail

Dans les analyses menées jusqu'à présent, la dynamique des parcours professionnels des chômeurs de longue durée était implicitement simplifiée à un passage unique du chômage sans perspective à un emploi permanent. La réalité, bien sûr, est beaucoup plus complexe. Premièrement, il existe de nombreux mouvements d'entrée et de sortie du chômage, qu'il est préférable de mesurer explicitement pour estimer l'impact net de l'intervention du gouvernement sur les trajectoires en termes de chances de transition, par le biais d'analyses longitudinales avec des groupes 'treatment' et 'control'. En outre, il faut distinguer au moins trois états possibles: le non-emploi, l'emploi dans une EBE et l'emploi dans un emploi régulier. Par exemple, il serait préférable que le trajet d'un travailleur de groupe cible ne soit pas conçu sur la base de deux statuts (chômage et emploi EBE) mais de trois statuts (chômage, emploi EBE et emploi régulier). Idéalement, la durée de l'emploi dans l'EBE devrait être limitée: le passage à un travail régulier est un critère de réussite important dans toutes les mesures 'classiques' du marché du travail, non seulement pour le groupe cible proprement dit, mais aussi pour l'efficacité et le coût des mesures. Plus le moment passé au sein de l'EBE est court, moins il sera cher pour le gouvernement.

Le concept de TZCLD avance à juste titre la transition comme critère principal, car le premier objectif reste ici la lutte contre la pauvreté et la réalisation du droit fondamental au travail. Certaines personnes du groupe cible ont des chances d'avancement très limitées à court terme, et ont néanmoins droit à un emploi durable. Les contrats à durée indéterminée du TZCLD sont essentiels pour elles. Mais l'offre de sécurité d'emploi comporte aussi des pièges potentiels. La littérature d'évaluation des politiques du marché du travail met parfois en évidence des effets dits 'd'immobilisation', par lesquels les individus restent dans une mesure subventionnée plus longtemps que nécessaire: dans des cas extrêmes, cela peut même conduire à un rendement négatif des aides à l'embauche (c'est-à-dire que les individus du groupe de comparaison trouvent un emploi régulier plus rapidement que ceux du groupe de traitement). Une variante subtile de l'effet d'immobilisation se produit, par exemple, lorsque les employeurs réguliers ne parviennent pas à pourvoir leurs postes vacants parce que les conditions d'emploi dans les EBE sont plus attractives: un phénomène qui a été observé dans quelques TZCLD en France (Perrot *et al.*, 2019, p. 75). Il reste donc important de stimuler la transition vers un travail régulier (de qualité).

L'emploi dans une EBE peut être considéré comme un investissement dans le capital humain des travailleurs de groupe cible. Les travailleurs de l'EBE deviennent plus employables et productifs grâce à leur formation et à leur orientation, à leur expérience professionnelle et à l'amélioration de leur santé.⁶⁰ Cette augmentation de la productivité était déjà partiellement prise en compte au chapitre 2 de notre ACBS, car le scénario français prend en compte une augmentation du chiffre d'affaires par travailleur entre la première et la cinquième années. Une autre forme de rendement est le passage à un emploi non subventionné sur le marché du travail régulier. Dans ce cas, le besoin de subvention par emploi créé est réduit. Dans Rubbrecht *et al.* (2005), Nicaise (2005), et Nicaise (2007), on retrouve des exemples d'analyse dynamique des coûts et bénéfices sociaux sur une période de 7 à 10 ans, appliquée à différents groupes cibles et types d'entreprises sociales flamandes. Il en ressort que l'emploi social subventionné est en effet un investissement très rentable, surtout pour le gouvernement, s'il accélère la transition vers un emploi régulier. La tension entre le rendement social et la réduction de la pauvreté est également ressortie de cette étude. Plus le groupe cible est défavorisé, plus la transition et les bénéfices à long terme sont limités. L'ACBS des ateliers sociaux flamands de 2005 a montré un rendement social négatif, qui pourrait peut-être être corrigé par davantage de formations sur le terrain et/ou par la transition vers un emploi régulier (Nicaise, 2005).

Nous devons travailler ici avec des simulations simplifiées concernant les chances de transition des employés de l'EBE vers des emplois non subventionnés dans le circuit régulier. Dans l'évaluation des

⁶⁰ C'est pourquoi, dans nos simulations du chapitre 2, nous avons pris en compte un cadre solide et un investissement considérable dans la formation sur le terrain.

expériences françaises avec le TZCLD (Perrot *et al.*, 2019), la chance de transition des travailleurs de l'EBE n'est pas mesurée, précisément parce que l'emploi stable dans l'EBE est posé comme une finalité. Pourtant, les auteurs se posent explicitement la question de savoir si une partie des travailleurs a sa place dans une EBE: soit il aurait été préférable de proposer un trajet moins cher, orienté sur la transition, soit les EBE auraient plutôt dû guider les travailleurs les plus prometteurs vers un emploi régulier.

Il est difficile de fixer des objectifs car ils dépendent du profil des participants. Perrot *et al.* (2019) citent les flux de transition annuels d'autres mesures d'aide à l'embauche pour les groupes défavorisés: ils varient de 1,4% pour les ateliers protégés à 61% pour les trajets individuels d'insertion dans le secteur commercial. Une analyse de la transition des différentes formes d'emploi social vers l'emploi non subventionné en Flandre donne également des chiffres variables: d'une moyenne de 1% par an dans les ateliers sociaux à environ 20% par an dans les entreprises d'insertion⁶¹ (Reidsma & De Cuyper, 2019). Dans le TZCLD de Lille, en France, un chiffre de transition de 11% a été enregistré, mais pour une partie, on ne sait pas si la transition débouche sur 'un autre emploi', et nous ne pouvons nous baser sur un seul exemple.

Dans le tableau 3.2, nous simulons, par souci de prudence, deux scénarios, respectivement avec des taux de transition de 2% et 5% par an (vers un emploi régulier), à partir de la deuxième année de travail dans l'EBE, et avec un horizon temporel de 10 ans. Notez que ces pourcentages sont cumulatifs au fil des ans. En d'autres termes, au cours de la deuxième année, l'output social réalisé augmente de 2% et de 10%, respectivement. 5% de la masse salariale de l'EBE; la troisième année, de 4% et 10% respectivement; et ainsi de suite.

En supposant que la transition d'un travailleur de l'EBE est dû à l'investissement de l'EBE dans cette personne (ce qui n'a pas été prouvé), cela implique un bénéfice supplémentaire attendu⁶² pour la communauté équivalent à la valeur ajoutée produite par cette personne, et, logiquement cette valeur ajoutée sera (au moins) aussi élevée que son coût salarial.⁶³ Pour le gouvernement, le bénéfice attendu par travailleur en transition est égal au montant de la subvention qui tombe. Les bénéfices attendus augmentent donc au fil des ans et, pour le gouvernement, ils varient en fonction du scénario salarial utilisé. Nous testons l'impact de ces avantages par rapport au scénario le moins favorable du chapitre 2, c'est-à-dire le scénario français avec un salaire brut de 14 €/heure.

Un pourcentage de transition de 2% par an n'est évidemment pas suffisant en soi pour faire pencher la balance du scénario français dans un sens positif en 10 ans: ni pour la collectivité dans son ensemble, ni pour le gouvernement. Le solde négatif pour la communauté dans le scénario français du chapitre 2 s'élève à 7 271 €/an/ETP, alors que le bénéfice attendu de la transition (2%/an) la dixième année est au maximum de 6 713 €/ETP. Dans ce scénario, le gouvernement peut s'attendre à un bénéfice de 5 775 € la dixième année, mais ce bénéfice ne compense pas le coût net de sa subvention salariale (19 022 €).

Avec une probabilité de transition 5% par an, les cartes sont un peu plus favorables: pour la communauté dans son ensemble, le seuil de rentabilité est atteint la cinquième année; pour le gouvernement, en revanche, le bénéfice de la transition reste même la dixième année (16 782 €) nettement inférieur au coût net de la subvention salariale (19 022 €).

Ce n'est qu'avec un pourcentage de transition d'au moins 8% par an que le scénario français atteint l'équilibre dans un délai raisonnable (4 à 5 ans pour la communauté dans son ensemble, et 9 ans pour le gouvernement). Notons que 8% est difficile à atteindre pour les plus défavorisés (ce qui rend le scénario français peut-être le plus approprié). Pour le chômeur de longue durée moyen, cependant,

61 La forme d'emploi « entreprise d'insertion » (aujourd'hui supprimée) prévoyait une subvention dégressive sur une période de quatre ans, ce qui signifiait que, presque par définition, les travailleurs passaient à un statut régulier (souvent chez le même employeur) ou au chômage dans les quatre ans.

62 Le terme « bénéfice attendu » signifie que le bénéfice de la transition est pondéré par la probabilité correspondante de faire l'objet d'une transition année après année.

63 Notez que nous n'utilisons pas ici la même mesure de la valeur ajoutée que dans la section sur les effets multiplicateurs. Après tout, il s'agissait d'emplois « moyens », alors qu'il s'agit ici d'emplois réalisables pour des groupes cibles vulnérables.

les chances de transition sont, selon nous, à portée de main. En combinaison avec les bilans coûts-bénéfices plus favorables des autres secteurs d'activité, cela devrait même conduire dans les cinq ans à des TZCLD socialement rentables, même en l'absence d'effets multiplicateurs.

Tableau 3.2 Bénéfices d'une perspective dynamique - via la transition vers un emploi régulier (€)

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Hypothèse 2% de transition/an (cumulatif)	0	2%	4%	6%	8%	10%	12%	14%	16%	18%
Bénéfice pour la communauté par ETP dans l'EBE (en €)										
- scénario salaire minimum	0	512	1 023	1 535	2 046	2 558	3 069	3 581	4 092	4 604
- scénario 14€/heure	0	746	1 492	2 238	2 983	3 729	4 475	5 221	5 967	6 713
- scénario CP329	0	597	1 194	1 790	2 387	2 984	3 581	4 177	4 774	5 371
Bénéfice pour le gouvernement par ETP dans l'EBE (en €)										
- scénario salaire minimum	0	487	973	1 460	1 946	2 433	2 919	3 406	3 892	4 379
- scénario 14€/heure	0	642	1 283	1 925	2 567	3 209	3 850	4 492	5 134	5 775
- scénario CP329	0	538	1 076	1 614	2 153	2 691	3 229	3 767	4 305	4 843
Hypothèse 5% de transition/an (cumulatif)	0	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%
Bénéfice pour la communauté par ETP dans l'EBE (en €)										
- scénario salaire minimum	0	1 279	2 558	3 836	5 115	6 394	7 673	8 951	10 230	11 509
- scénario 14€/heure	0	1 865	3 729	5 594	7 459	9 323	11 188	13 053	14 917	16 782
- scénario CP329	0	1 492	2 984	4 476	5 968	7 460	8 952	10 444	11 936	13 428
Bénéfice pour le gouvernement par ETP dans l'EBE (en €)										
- scénario salaire minimum	0	1 216	2 433	3 649	4 866	6 082	7 298	8 515	9 731	10 948
- scénario 14€/heure	0	1 604	3 209	4 813	6 417	8 021	9 626	11 230	12 834	14 438
- scénario CP329	0	1 345	2 691	4 036	5 382	6 727	8 072	9 418	10 763	12 109

De cette sous-section, nous retenons les enseignements suivants:

- même si la sécurité de l'emploi et des moyens de subsistance est l'objectif premier du TZCLD, la transition vers un emploi régulier (non subventionné) reste un point d'attention important pour trois raisons: premièrement, le groupe cible des chômeurs de longue durée est hétérogène et toutes les personnes concernées n'ont pas besoin d'un emploi subventionné permanent. En outre, l'emploi dans une EBE représente un investissement dans l'employabilité et la productivité des travailleurs, ce qui devrait être démontré, entre autres, par la possibilité - pour certains des bénéficiaires - de passer à terme à un emploi non subventionné. Troisièmement, la transition réduit le coût budgétaire par emploi, ce qui augmente le soutien politique et économique du concept de TZCLD.
- Le taux de transition d'un emploi social varie de 1% par an pour les groupes cibles les plus défavorisés à 20% ou plus pour les chômeurs de longue durée les plus prometteurs. Il est donc très difficile de fixer des objectifs universels. Il est toutefois important que la politique du personnel de l'EBE poursuive activement cet objectif en fournissant une formation suffisante et un accompagnement de parcours adapté à chaque travailleur. D'autres instruments (moins coûteux) de la politique de l'emploi peuvent également être utilisés en plus des EBE afin d'orienter les chômeurs de longue durée les plus prometteurs vers un emploi régulier dans un délai raisonnable.

3.3 Et si le chômage à Bruxelles se résorbe?

Dans tous les calculs effectués jusqu'à présent, nous avons supposé que les mesures existantes de lutte contre le chômage (dans la RBC) resteront en place. Les dépenses annuelles pour la réinsertion des chômeurs à Bruxelles sont considérables: dans la section 2.1.1, le coût total a été estimé à 872 millions d'euros/an. Supposons qu'avec le temps, on parvienne à éradiquer progressivement et efficacement le chômage (de longue durée), ces lourdes dépenses budgétaires deviendront alors superflues. Dans ce cas, on 'économiserait' le coût des autres mesures d'aide à l'embauche par emploi créé (directement et indirectement) par le TZCLD. Il est vrai qu'il s'agit plus d'un transfert de budget que d'une véritable économie. Concrètement, le 'coût marginal' par emploi créé ne comprendrait que le coût supplémentaire du TZCLD par rapport aux autres mesures du budget de la RBC

Qu'est-ce que cela signifie en chiffres? Une approche superficielle consisterait à considérer le budget annuel de 872 millions d'euros pour la réinsertion (plutôt que le seul 'coût de base des services de réinsertion' - voir annexe 11) comme faisant partie du 'coût du chômage', réparti entre tous les chômeurs bruxellois. Il en résulterait un coût supplémentaire de réinsertion (en plus du coût de base) de 522 155 653 €. Par chômeur, cela reviendrait à $522\,155\,653\text{ €} / 88\,047 = 5\,930\text{ €}$ (en prix 2019), et indexé à 2021 à 6 020 €.

Cependant, à notre avis, le calcul ci-dessus est incorrect. Il est possible de déplacer les budgets entre les mesures pour l'emploi, mais ce déplacement n'implique pas un bénéfice ni une économie supplémentaire par emploi créé dans l'EBE.

4 | Synthèse: un scénario de référence

Pour clarifier les choses, nous résumons ici l'ensemble de l'ACBS dans un scénario 'moyen' à court et à long termes, dans une perspective macroéconomique, y compris la répartition des coûts et des bénéfices entre toutes les parties concernées. Toutefois, le lecteur doit être averti que ce scénario moyen est basé sur un certain nombre d'hypothèses que les auteurs considèrent comme plausibles, mais entourées d'une grande marge d'incertitude, en fonction de circonstances imprévues ou de choix politiques alternatifs.

Nos hypothèses de base sont les suivantes:

- Le TZCLD est basé sur le développement d'EBE qui opèrent dans un mélange de secteurs. Nous en avons simulé quatre; en réalité, il y en aura beaucoup plus. Mais nous supposons que la structure des coûts et des bénéfices est une moyenne pondérée des quatre exemples de secteurs du chapitre 2 (certains secteurs étant déficitaires et d'autres rentables). Les coefficients de pondération utilisés sont, respectivement, de 20% pour le scénario français, 20% pour le secteur des magasins d'articles de récupération, 40% pour le secteur de l'aide à domicile et 20% pour le secteur alimentaire. Avec cette pondération quelque peu arbitraire, nous obtenons une structure de coûts et un chiffre d'affaires moyen par EPT travailleur de groupe cible de 12 500 €/an pour l'EBE, ce qui est généralement considéré comme un profil financier prudent mais réaliste de l'EBE. Ainsi, cette ACBS est également en ligne avec d'autres sous-études sur le TZCLD à Bruxelles.⁶⁴
- Le gouvernement paie chaque emploi avec une allocation fixe qui est juste suffisante pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité financière avec le mélange d'activités susmentionné. En d'autres termes, elle permet à l'EBE de couvrir ses coûts même si une partie des travailleurs de groupe cible a (au départ) une productivité très faible.
- Les barèmes salariaux utilisés sont ceux de la CP 329, c'est-à-dire les barèmes compris entre le salaire minimum légal et 14 €/heure.
- Pour le multiplicateur macroéconomique, nous choisissons également la valeur moyenne des simulations, à savoir 1,75 (ou 0,75) emploi indirectement créé par emploi subventionné dans les EBE.
- Nous prévoyons un flux de sortie annuel de 3,5% des travailleurs de l'EBE vers un emploi régulier.

L'ACBS en résultant *au niveau du projet* (sans les effets macroéconomiques et à long terme) se trouve dans le tableau 4.1.

⁶⁴ Le chiffre cible utilisé dans l'étude parallèle FactorX pour le lot 1 est de 12 600 € la cinquième année, ce qui (compte tenu de la pondération plus importante de l'emploi la cinquième année) revient à une moyenne d'environ 9 400 €/ETP/an. Bien entendu, tout dépend des hypothèses concernant le mélange d'activités et la gestion des EBE. En outre, l'étude de FactorX limite l'horizon temporel à 5 ans, ce qui permet d'envisager différents scénarios de croissance de la productivité à plus long terme (alors que nos simulations ne supposent aucune augmentation supplémentaire du chiffre d'affaires). En tout état de cause, les écarts entre les deux études sont négligeables par rapport aux bénéfices nets à long terme.

Tableau 4.1 Coûts et bénéfices sociaux au niveau du projet (scénario de référence, moyenne des cinq premières années)

Stakeholders		Kosten/ Coûts	Baten/ Bénéfices	Netto
Overheid	<i>Gouvernement</i>	40 543	30 902	-9 641
WGO	<i>EBE</i>			
Gemiddelde kost en omzet per VTE	<i>Coût moyen et chiffre d'affaires par ETP</i>	53 043	12 500	
Benodigde subsidie voor break-even	<i>Subside requis pour viabilité financière</i>		40 543	0
Doelgroep-werknemer	<i>Travailleur du groupe cible</i>	9 952	19 423	9 471
Klanten	<i>Clients</i>	0	7 000	7 000
Derden	<i>Tiers</i>	0	3 436	3 436
Gemeenschap als geheel	<i>Ensemble de la Communauté</i>	103 538	113 804	10 266

Au niveau macroéconomique et à plus long terme, le bilan devrait être nettement plus positif. Dans le tableau 4.2, nous complétons les données du tableau 4.1 avec les bénéfices résultant des effets multiplicateurs attendus et de la transition des travailleurs de groupe cible vers un emploi régulier. À titre d'exemple, le bilan annuel coûts-bénéfices est présenté pour la cinquième et la dixième années respectivement.

Tableau 4.2 Coûts et bénéfices sociaux au niveau macro et sur base annuelle pour la cinquième année et la dixième année (scénario de référence)

Stakeholders		Kosten/Coûts	Baten in jaar 5/ Bénéfices 5 ^{ème} année	Saldo in jaar 5/ Solde 5 ^{ème} année	Baten in jaar 10/ Bénéfices 10 ^{ème} année	Saldo in jaar 10/ Solde 10 ^{ème} année
Overheid - kost/baten KT - multipl-effect - doorstroming	<i>Gouvernement - bénéf. court terme - effet multipl. - transition</i>	40 543	30 902 35 803 2 153	28 315	30 902 35 803 4 843	31 005
WGO - kost/omzet - subsidie	<i>EBE - Coût/CA - Subside</i>	53 043	12 500 40 543	0	12 500 40 543	0
Werknemer	<i>Travailleurs</i>	9 952	19 423	9 471	19 423	9 471
Klanten	<i>Clients</i>	0	7 000	7 000	7 000	7 000
Derden - baten KT - multipl-effect - doorstroming	<i>Tiers - bénéf. court terme - effet multipl. - transition</i>	0	3 436 43 757* 2 387	49 580	3 436 43 757* 5 371	52 564
Gemeenschap als geheel	<i>Ensemble de la société</i>	103 538	197 904	94 366	203 578	100 040

* L'effet multiplicateur pour les tiers est obtenu en soustrayant le bénéfice de l'effet multiplicateur pour le gouvernement du bénéfice pour la communauté dans son ensemble. Il s'agit de la valeur ajoutée après impôts.

La combinaison des tableaux 4.1 et 4.2 nous apprend ce qui suit:

- pour l'EBE, nous supposons que - toutes activités et années confondues- aucun bénéfice ni perte ne sont réalisés, grâce à une subvention par emploi ETP qui couvre la différence entre le chiffre d'affaires et les coûts.⁶⁵
- Cette subvention est relativement élevée (40 543 €/ETP/an) mais son coût net est bien moindre, même à court terme, en raison (a) du coût évité du chômage et (b) des externalités permettant de réaliser des économies sur d'autres postes du budget public. Cependant, le gouvernement subit toujours une perte de 9 641 €/ETP au départ. À plus long terme, cependant, les subventions publiques génèrent normalement des effets de récupération supérieurs à la subvention, principalement en raison des effets multiplicateurs (valeur ajoutée supplémentaire) et de la transition de travailleurs subventionnés vers le marché de l'emploi régulier (coût réduit du chômage). Le point de basculement du coût budgétaire net en bénéfice net pour le gouvernement est difficile à prévoir, mais pourrait survenir dès la troisième année après la création de l'EBE. La cinquième année, le gouvernement réalise déjà un bénéfice budgétaire net de plus de 28 000 euros, et la dixième année, ce bénéfice atteindra environ 31 000 euros. En outre, si le TZCLD est un succès et entraîne le tarissement du chômage (de longue durée) dans la RBC, d'autres mesures d'emploi subventionnées pourront être supprimées progressivement. Ce déplacement des budgets implique que l'investissement dans le TZCLD sera moindre à long terme. Dans la section 3.3, le glissement budgétaire par emploi TZCLD a été estimé à 5 600 euros.
- Pour les travailleurs de groupe cible, la transition du chômage vers un emploi à temps plein se traduit par un gain de revenu net d'environ 9 500 euros par an ou 790 euros par mois, ce qui rend le travail clairement attrayant. Le bénéfice peut être encore plus grand en cas de transition vers un emploi régulier.
- Au chapitre 2, nous avons déjà évoqué quelques exemples d'externalités positives pour les clients de l'EBE ou des tiers (notamment les effets environnementaux et les réductions de coûts pour d'autres initiatives de profit social comme Iriscare). Les bénéfices macroéconomiques (effets multiplicateurs et de transition) ont un impact non seulement sur le budget de l'État, mais aussi sur la prospérité d'autres parties prenantes (entreprises privées et population au sens large). Ces bénéfices indirects commencent à se manifester dès le premier jour, mais augmentent progressivement: au cours de la cinquième année, nous les estimons à environ 50 000 euros par emploi EBE subventionné.
- Pour la société dans son ensemble, les TZCLD sont rentables dès le départ: même au niveau du projet, sans effets secondaires macroéconomiques, nous observons un bénéfice net de plus de 10 000 €/ETP/an (cf. la dernière ligne du tableau 4.1). Il n'y a que pour le gouvernement que le concept n'est a priori pas encore rentable. Mais on peut s'attendre à ce que le gouvernement ose prendre plus de risques que l'initiative privée, et raisonne davantage à long terme en fonction du bien-être de la communauté dans son ensemble. Comme indiqué plus haut, il bénéficie d'un argument supplémentaire, à savoir les effets multiplicateurs qui font clairement pencher la balance coûts-bénéfices dans un sens positif pour son propre budget également.
- Enfin, nous tenons à souligner à nouveau que ce scénario de référence, notamment en ce qui concerne la variante macroéconomique, repose sur un certain nombre d'hypothèses incertaines qui dépendent, entre autres, d'une politique 'sage': un choix judicieux des secteurs d'activité des EBE, des aides à l'emploi sur mesure, des investissements suffisants dans la formation et l'encadrement des travailleurs et (si possible) l'encouragement d'une transition vers un emploi régulier.

⁶⁵ Notez qu'en plus de la subvention à l'emploi, le gouvernement injecte également des fonds par le biais d'une participation en actions. Ces actions ne doivent pas être considérées comme une subvention, car elles génèrent un revenu supplémentaire au gouvernement à long terme.

- ANNEXES -

annexe 1 Indice de santé lissé

Tableau b1.1 Indice de santé lissé, année de base 2013, 2017-2021

<i>Afgevlakte gezondheidsindex - Indice santé lissé</i>		<i>Coëfficiënt - Coefficient</i>	
Jan-21	107,86		
Jan-20	107,04	2020-2021	1,0077
Jan-19	106,25	2019-2021	1,0152
Jan-18	103,93	2018-2021	1,0378
Jan-17	102,05	2017-2021	1,0569

Source Statbel (2021)

annexe 2 Coût du chômage - intervention directe

b2.1 Allocation ONEM

Tableau b2.1 Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi, Région de Bruxelles-Capitale, 2020

		Categorie/ Catégorie											
		Gezinshoofden/ Chefs de ménage			Alleenstaanden/ Isolés			Samenwonenden/ Cohabitants			Totaal/ Total		
Statuut/ Statut	Duur/ Durée	Fysieke eenheden/ Unités physiques	Vergoede dagen/ Jours indemnisés	Bedragen/ Montants €	Fysieke eenheden/ Unités physiques	Vergoede dagen/ Jours indemnisés	Bedragen/ Montants €	Fysieke eenheden/ Unités physiques	Vergoede dagen/ Jours indemnisés	Bedragen/ Montants €	Fysieke eenheden/ Unités physiques	Vergoede dagen/ Jours indemnisés	Bedragen/ Montants €
WZ UVW, na voltijdse arbeidsprestaties/ CCI DE, après prestations de travail à temps plein	< 1 j/a	3 306	926 571	50 067 363	4 496	1 244 672	63 232 581	6 449	1 758 803	83 322 690	14 251	3 930 046	196 622 635
	1-2 j/a	2 477	731 938	38 187 967	2 840	824 078	37 673 130	3 451	996 383	35 813 847	8 767	2 552 400	111 674 944
	>= 2 j/a	13 186	4 046 741	208 958 150	12 394	3 771 187	164 108 761	8 676	2 613 048	76 231 259	34 256	10 430 976	449 298 170
Subtotaal/ Subtotal		18 969	5 705 250	297 213 480	19 730	5 839 938	265 014 472	18 576	5 368 234	195 367 796	57 274	16 913 422	757 595 749
WZ UVW, na studies/ CCI DE, après études	< 1 j/a	164	48 143	2 405 903	227	63 516	2 331 286	609	172 022	3 254 570	1 000	283 681	7 991 760
	1-2 j/a	158	47 836	2 394 671	206	60 266	2 205 242	367	109 485	2 087 364	731	217 587	6 687 277
	>= 2 j/a	715	219 618	10 996 615	688	206 519	7 587 919	389	117 258	2 311 330	1 792	543 395	20 895 864
Subtotaal/ Subtotal		1 037	315 597	15 797 189	1 121	330 301	12 124 447	1 365	398 765	7 653 265	3 524	1 044 663	35 574 901
WZ UVW, na vrijwillig deeltijdse arbeidsprestaties/ CCI DE, après prestations de travail à temps partiel volontaire	< 1 j/a	273	48 023	2 525 456	386	65 222	3 168 276	1 094	185 290	8 005 656	1 753	298 536	13 699 387
	1-2 j/a	196	35 064	1 808 725	209	37 456	1 659 684	550	97 483	3 235 085	954	170 004	6 703 494
	>= 2 j/a	598	114 141	5 870 897	479	91 294	3 900 735	958	175 996	4 333 920	2 035	381 431	14 105 553

		Categorie/ Catégorie											
		Gezinshoofden/ Chefs de ménage			Alleenstaanden/ Isolés			Samenwonenden/ Cohabitants			Totaal/ Total		
Statuut/ Statut	Duur/ Durée	Fysieke eenheden/ Unités physiques	Vergoede dagen/ Jours indemnisés	Bedragen/ Montants €	Fysieke eenheden/ Unités physiques	Vergoede dagen/ Jours indemnisés	Bedragen/ Montants €	Fysieke eenheden/ Unités physiques	Vergoede dagen/ Jours indemnisés	Bedragen/ Montants €	Fysieke eenheden/ Unités physiques	Vergoede dagen/ Jours indemnisés	Bedragen/ Montants €
Subtotaal/ Subtotal		1 067	197 228	10 205 078	1 074	193 973	8 728 696	2 602	458 769	15 574 661	4 742	849 970	34 508 435
WZ UVW, werkloosheid met bedrijfstoeslag/ CCI DE, chômage avec complément d'entreprise	< 1 j/a	5	1 408	74 536	10	3 061	158 009	20	5 939	307 930	35	10 408	540 475
	1-2 j/a	5	1 455	77 231	16	5 011	263 470	36	10 866	577 574	57	17 332	918 274
	>= 2 j/a	45	14 181	753 337	35	10 969	575 750	91	28 212	1 484 559	172	53 362	2 813 646
Subtotaal/ Subtotal		55	17 044	905 104	62	19 041	997 228	147	45 016	2 370 063	264	81 101	4 272 395
WZ UVW, beschermingsuitkering/ CCI DE garantie de protection	< 1 j/a	1	203	10 209	1	237	8 743	0	131	2 438	2	571	21 390
	1-2 j/a	1	158	7 946	1	277	10 219	2	528	9 817	3	963	27 981
	>= 2 j/a	26	8 225	413 610	25	7 779	286 875	29	8 990	167 878	80	24 993	868 363
Subtotaal/ Subtotal		28	8 586	431 765	27	8 293	305 837	31	9 648	180 132	85	26 527	917 734
Totaal/ Total	< 1 j/a	3 749	1 024 349	55 083 467	5 120	1 376 709	68 898 895	8 173	2 122 185	94 893 285	17 041	4 523 243	218 875 647
	1-2 j/a	2 836	816 451	42 476 539	3 272	927 089	41 811 745	4 405	1 214 745	41 723 687	10 513	2 958 284	126 011 971
	>= 2 j/a	14 570	4 402 905	226 992 610	13 622	4 087 748	176 460 040	10 143	2 943 503	84 528 946	38 335	11 434 156	487 981 595
		21 155	6 243 705	324 552 616	22 013	6 391 545	287 170 680	22 721	6 280 433	221 145 917	65 888	18 915 683	832 869 213
Totaal 3 categorieën die wij meenemen*	< 1 j/a	3 744	1 022 738	54 998 722	5 108	1 373 411	68 732 143	8 152	2 116 115	94 582 917	17 004	4 512 264	218 313 782
	1-2 j/a	2 830	814 838	42 391 363	3 255	921 801	41 538 057	4 368	1 203 352	41 136 296	10 452	2 939 990	125 065 716
	>= 2 j/a	14 499	4 380 499	225 825 662	13 561	4 069 000	175 597 415	10 023	2 906 302	82 876 509	38 083	11 355 801	484 299 586
	Subtotaal/ Subtotal	21 073	6 218 075	323 215 748	21 925	6 364 211	285 867 615	22 543	6 225 769	218 595 722	65 540	18 808 055	827 679 085

* Le statut Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise n'a pas été pris en compte vu que ce statut est lié à des prépensionnés et que l'on a supposé qu'ils ne participeront plus au TZCLD. Nous ne prenons pas non plus en compte le statut Chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi allocation de sauvegarde chômage.
Source https://www.rva.be/interactivestats/population/completeUnemployment/jobSeeker.jsf;jsessionid=1hvGlgSr4yD4-VQPf4r7JKDk04t_teCHPMBjey8j.srv-jboss7proddmz01up:proddmz71001?dswid=-9165&nocid=true&faces-redirect=true

Tableau b2.2 Montant par an de l'allocation ONEM, Région de Bruxelles-Capitale, 2020, en €

	Duur/ <i>Duré</i>	Categorie/ <i>Catégorie</i>			
		Gezinshoofd/ <i>Chefs de ménage</i>	Alleenstaand/ <i>Isolés</i>	Samenwonend/ <i>Cohabitants</i>	Totaal/ <i>Total</i>
WZ UVW, na voltijdse arbeidsprestaties/ <i>CCI DE, après prestations de travail à temps plein</i>	< 1 j/a	16 859	15 850	14 781	15 610
	1-2 j/a	16 278	14 263	11 214	13 651
	>= 2 j/a	16 110	13 577	9 102	13 439
Subtotaal/Subtotal		16 254	14 158	11 355	13 975
WZ UVW, na studies/ <i>CCI DE, après études</i>	< 1 j/a	15 592	11 452	5 903	8 790
	1-2 j/a	15 619	11 417	5 948	9 589
	>= 2 j/a	15 622	11 464	6 150	11 998
Subtotaal/Subtotal		15 617	11 453	5 988	10 625
WZ UVW, na vrijwillig deeltijdse arbeidsprestaties/ <i>CCI DE, après prestations de travail à temps partiel volontaire</i>	< 1 j/a	16 407	15 156	13 480	14 317
	1-2 j/a	16 094	13 825	10 354	12 303
	>= 2 j/a	16 048	13 331	7 683	11 538
Subtotaal/Subtotal		16 144	14 040	10 592	12 667
Totaal 3 categorieën/ <i>Total 3 catégories</i>	< 1 j/a	16 778	15 614	13 945	15 095
	1-2 j/a	16 232	14 059	10 666	13 272
	>= 2 j/a	16 084	13 464	8 897	13 306
Totaal/Total		16 218	14 014	10 955	13 730

* À titre d'exemple: pour arriver à un montant moyen de 16 859 € pour un Chômeur complet indemnisé demandeur d'emploi après un travail à temps plein - chef de ménage - au chômage depuis moins d'un an, les calculs suivants ont été effectués. Le montant total versé à ce groupe a été divisé par le nombre total de jours indemnisés (voir tableau b2.1) (= 50 065 363 €/926 571). Ce montant (1 405 €) a ensuite été multiplié par 26 (nombre de jours dans un mois) et 12 (nombre de mois dans une année) pour arriver à 16 859 €.

Source Calculs auteurs

Tableau b2.3 Allocation moyenne de l'ONEM pour les chômeurs de longue durée, Région de Bruxelles-Capitale, 2020

	Allocation moyenne en €	Proportion des chômeurs de longue durée (en %)
Au chômage depuis 1 à 2 ans	13 272	21,5
Au chômage depuis au moins 2 ans	13 306	78,5
Total	13 299	100,0

Source: voir ci-dessus

L'allocation moyenne par groupe de chômeurs de longue durée (1-2 ans et ≥ 2 ans) a été pondérée par la proportion de chômeurs de longue durée (voir tableau b2.1). Pour ceux qui sont au chômage depuis 1 à 2 ans, elle est de 21,5% ($= 10\,452 / (10\,452 + 38\,083)$), et la proportion de ceux qui sont au chômage depuis au moins 2 ans est de 78,5% ($= 38\,083 / (10\,452 + 38\,083)$). Ainsi, nous arrivons à une allocation moyenne de l'ONEM pour les chômeurs de longue durée dans la RBC en 2020 de 13 299 €, soit **13 401 €** indexés à 2021.

b2.2 Allocation CPAS

Tableau b2.4 Montants du revenu d'intégration (RI équivalent) - en vigueur le 1/07/2019/, en €

	Maandbasis/ <i>Base mensuelle</i>	Jaarbasis/ <i>Base annuelle</i>
Catégorie 1 - samenwonend/ <i>Catégorie 1 - personne cohabitante</i>	619	7 430
Catégorie 2 - alleenstaand/ <i>Catégorie 2 - personne isolée</i>	929	11 145
Catégorie 3 - persoon die samenwoont met een gezin te zijnen laste/ <i>Catégorie 3 - personne qui cohabite avec une famille à sa charge</i>	1 255	15 058

Source <https://www.mi-is.be/fr/outils-cpas/montants>

Tableau b2.5 Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (RI équivalent), moyenne 2019, en €

	Leefloon/ <i>Revenu d'intégration sociale</i>	Equivalent leefloon/ <i>Aide sociale équivalente</i>	Totaal/ <i>Total</i>	Aandeel/ <i>Part (in %)</i>
Catégorie 1 - samenwonend/ <i>Catégorie 1 - personne cohabitante</i>	13 992	1 514	15 506	35,5
Catégorie 2 - alleenstaand/ <i>Catégorie 2 - personne isolée</i>	13 834	1 652	15 486	35,5
Catégorie 3 - persoon die samenwoont met een gezin te zijnen laste/ <i>Catégorie 3 - personne qui cohabite avec une famille à sa charge</i>	11 577	1 109	12 686	29,0
Totaal/Total	39 403	4 275	43 678	100,0

Source: <https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/releve-du-nombre-de-beneficiaires-dun-revenu-dintegration> et <https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/releve-du-nombre-de-beneficiaires-dune-aide-sociale-equivalente>

Pour obtenir un montant moyen par personne, le montant par type d'allocation est multiplié par la part de chaque catégorie ($= (7\,430\text{ €} * 35,5\%) + (11\,145\text{ €} * 35,5\%) + (15\,058\text{ €} * 29,0\%)$). On obtient ainsi un montant moyen de **10 962 €**.

Toutefois, grâce au SPP Intégration sociale, nous savons également que certains bénéficiaires du CPAS ne reçoivent qu'un revenu d'intégration partiel. Plus précisément, nous savons qu'en 2019, dans la Région de Bruxelles-Capitale, 22,6% des bénéficiaires percevaient un revenu d'intégration partiel et 77,4% un revenu d'intégration complet. Le revenu d'intégration partiel moyen est de **5 691 euros**.

Le revenu d'intégration complet est donc pris en compte pour 77,4% et le revenu d'intégration partiel pour 22,6%. On arrive donc à une allocation moyenne de **9 773 €** ($= (10\,962\text{ €} * 77,4\%) + (5\,691\text{ €} * 22,6\%)$). Indexé à 2021, ce montant s'élève à **9 921 €**.

annexe 3 Coût du chômage: gestion administrative

b3.1 Gestion administrative ONEM

Tableau b3.1 Dépenses pour les ONEM et FFE*, 2019, Belgique, en €

	Uitgaven/ Dépenses (€)
Personnel/Personnel	179 896 828
Gewone werking/Fonctionnement ordinaire	18 816 965
Informatiewerking instelling/Fonctionnement informatique institution	17 319 306
Informatiewerking SMALS/Fonctionnement informatique SMALS	12 880 785
Informatieinvestering/Investissement informatique	1 615 296
Investering roerende goederen/Investissements mobilier	805 974
Investering onroerende goederen/Investissements immobiliers	3 702 192
Totaal/Total	235 037 344

* FFE signifie Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises.
Source <https://www.onem.be/fr/rapport-annuel-onem-2019>

Cette dépense totale est divisée par le nombre moyen annuel d'ayants droit en Belgique, qui est de 391 039.⁶⁶ Cela nous donne un montant de 601 € par personne et par an, qui est ensuite indexé à 2021 (voir annexe 1). En résulte un coût administratif moyen de l'ONEM par personne et par an de **610 €**.

b3.2 Gestion administrative CPAS

Tableau b3.2 Dépenses totales des CPAS de Bruxelles, répartition par fonction, 2019, en €

	Uitgaven/ Dépenses (€)
Administratie en algemene diensten/ Administration et services généraux (A)	166 622 373
Sociale steun/ Aide sociale	666 417 442
Rusthuizen/ Maisons de repos	170 756 544
Andere/ Autres dépenses	137 775 289
Waarvan Algemene ontvangsten en uitgaven (B)	11 109 370
Waarvan Administratieve en informatica kosten (C)	449 304
Totaal/ Total (A +B + C)	178 181 047

Source Perspective Brussels

⁶⁶ Source: <https://www.onem.be/fr/documentation/statistiques/chiffres/chomage-complet/total-chomeurs-complets-indemnis-demandeurs-demploi-non-demandeurs-demploi>

Tableau b3.3 Nombre de bénéficiaires des CPAS de Bruxelles, moyenne annuelle, 2019

42 656	Recht op maatschappelijke integratie/ <i>droit à l'intégration sociale</i>
39 369	Leefloon/ <i>revenu d'intégration sociale</i>
7 180	Studenten met leefloon/ <i>étudiants bénéficiaires du revenu d'intégration sociale</i>
938	Installatiepremie in het kader van het recht op maatschappelijke integratie/ <i>prime d'installation dans le cadre du droit à l'intégration sociale</i>
4 281	Financiële hulp/ <i>l'aide financière</i>
2	Installatiekosten in het kader van maatschappelijke hulp/ <i>intervention dans les frais d'installation dans le cadre du droit à l'aide sociale</i>
94 426	Totaal/ <i>Total</i>

Source <https://ibsa.brussels/themes/precariete-et-aide-sociale/centres-publics-d-action-sociale-cpas>

Le total des dépenses générales des CPAS de Bruxelles (178 181 047 €) est divisé par la moyenne annuelle du nombre total de clients (94 426). Nous obtenons ainsi un coût administratif moyen du CPAS par personne et par an de 1 887 €. Indexé de 2019 à 2021 (voir annexe 1), le coût est de **1 916 €**.

annexe 4 Emploi en équivalents temps plein par rapport aux personnes

Tableau b4.1 Analyse du bilan social de 21 entreprises bruxelloises de l'économie sociale

Nom de l'organisation	L'ouvroir asbl	Manufast	Nos pilifs	Les petits riens	RAPPEL srl	Ressourcerie namuroise	Retrival	TRAVIE	APAM	APRE	Jeunes jardiniers	Cyclo asbl	Lire & écrire namur	AOS Bruxelles	MLE St Josse	Groep Intro Vzw	Miss Loc Molenbeek	Brochag renaitre	Centre Familial BXL	Rock the City	CE Môme	Total
ETP (A)	52,2	395,8	207	267,2	16,5	39,4	28,6	490	165,4	91,7	146,1	55,3	19	115	91,7	415	79	169	285	126	60	3 315
Travailleurs (B)	55	409	222	277	17	40	30	502	174	93	151	56	35	145	93	491	84	169	314	128	72	3 556
Moyenne (A/B)*																						93,23%

* La somme du nombre d'ETP divisée par celle du nombre de travailleurs donne une moyenne de 0,9323 ETP par travailleur.

annexe 5 Coûts salariaux dans l'entreprise à but d'emploi

Les cotisations patronales pour les cadres de l'EBE sont présentées dans le tableau 5.1 pour les 3 scénarios salariaux. Elles sont calculées sur la base de l'outil Salary Sim, à chaque fois pour avril 2021. Les cadres sont toujours rémunérés en vertu de la CP 329.0230, plus précisément à l'échelon 5⁶⁷ avec 7 ans d'ancienneté.

Dans le cas de Salary Sim, deux simulations ont été effectuées, l'une pour un mois sans vacances et l'autre pour un mois de vacances (avec pécule de vacances simple et double). Il a été indiqué dans l'outil qu'il s'agissait d'un employé, assujéti à l'ONSS et au précompte professionnel, qui travaille à temps plein dans une entreprise de 20 à 49 employés.

Tableau b5.1 Cotisations patronales cadres

PC	<i>CP</i>	329 0230
Bruto maandloon	<i>Salaire mensuel brut</i>	3 469,08
Enkel vakantiegeld	<i>Simple pécule</i>	3 469,08
Dubbel vakantiegeld	<i>Double pécule</i>	3 191,55
Bruto jaarinkomen ¹	<i>Revenu brut annuel*</i>	44 820,51
Patronale bijdrage soc. zekerheid niet-vakantiemaand ² (A)	<i>Charges patronales sec. soc. mois sans vacances (A)</i>	935,27
Patronale bijdrage soc. zekerheid vakantiemaand ³ (B)	<i>Charges patronales sec. soc. mois de vacances (B)</i>	1 870,52
Structurele vermindering (C)	<i>Réduction structurelle (C)</i>	26,33
Totale werkgeversbijdrage per jaar (=11*(A-C))+B)	<i>Contribution totale de l'employeur par année (=11*(A-C))+B)</i>	11 868,86

¹ Le revenu annuel brut correspond à 11 x le salaire mensuel brut + 1 mois de vacances + 0,92 mois de double pécule de vacances.

² Dans le Salary Sim, aucun pécule de vacances n'a été saisi pour obtenir ces montants.

³ Dans Salary Sim, la simulation a été faite en prenant en compte le pécule de vacances simple et le double.

Source Salary Sim <https://online.groups.be/salarysim/ibrunet.aspx?lg=FR>

Le coût salarial total pour l'EBE est constitué de la somme des coûts salariaux des travailleurs de groupe cible (anciens chômeurs de longue durée) et des cadres. Ce coût salarial annuel se compose des cotisations patronales (calculées sur la base du Salary Sim, voir tableau b7.1 pour les travailleurs de groupe cible et tableau b5.1 pour les cadres) et de 12,92⁶⁸ fois le salaire mensuel brut. Pour chacun des 3 scénarios salariaux, les coûts salariaux sont différents. Par conséquent, il existe également trois scénarios différents pour les coûts salariaux totaux pour l'EBE, représentés dans les trois dernières lignes du tableau b5.2.

⁶⁷ Cela signifie que la personne a obtenu le niveau HOBU (enseignement supérieur non universitaire) ou équivalent (CESS [Certificat d'enseignement secondaire supérieur] + 10 ans d'expérience). Source: Base de données sur les salaires minimums - Service public fédéral Emploi, travail et concertation sociale (belgium.be).

⁶⁸ Le revenu annuel brut correspond à 11 x le salaire mensuel brut + 1 mois de vacances + 0,92 mois de double pécule de vacances.

Tableau b5.2 Coût salarial total EBE, en euros

			Jaar/Année 1	Jaar/Année 2	Jaar/Année 3	Jaar/Année 4	Jaar/Année 5
Doelgroepwerknemers /Employées du groupe cible							
Aantal VTE	Nombre de ETP		65,3	158,5	262,9	368,2	473,6
Scenario 1 (€ 1 688,03 brutoloon per maand)							
Brutoloon werkers per jaar*	<i>Salaire annuel brut des ouvrier*</i>	21 809	1 423 266	3 456 503	5 733 728	8.031.286	10.328.844
Totale werkgeversbijdrage per jaar	<i>Contribution de l'employeur Total</i>	3 781	246 760	599 275	994 092	1.392.433	1.790.775
Totale kost werkgever per jaar	<i>Coût total employeur par année</i>		1 670 026	4 055 778	6 727 820	9.423.719	12.119.619
Scenario 2 (€ 2 340,80 brutoloon per maand)							
Brutoloon werkers per jaar*	<i>Salaire annuel brut des ouvrier*</i>	30 243	1 973 650	4 793 150	7 950 991	11.137.026	14.323.061
Totale werkgeversbijdrage per jaar	<i>Contribution de l'employeur Total</i>	7 073	461 564	1 120 942	1 859 445	2.604.542	3.349.639
Totale kost werkgever per jaar	<i>Coût total employeur par année</i>		2 435 215	5 914 093	9 810 436	13.741.568	17.672.700
Scenario 3 (€ 1 949,18 brutoloon per maand)							
Brutoloon werkers per jaar*	<i>Salaire annuel brut des ouvrier*</i>	25 183	1 643 455	3 991 248	6 620 776	9.273.782	11.926.788
Totale werkgeversbijdrage per jaar	<i>Contribution de l'employeur Total</i>	4 675	305 056	740 850	1 228 940	1.721.387	2.213.834
Totale kost werkgever per jaar	<i>Coût total employeur par année</i>		1 948 511	4 732 098	7 849 715	10.995.169	14.140.622
Kaderleden (€ 3 469,08 brutoloon per maand)							
2 VTE/15 werkers	<i>2 ETP/15 employés</i>		9	21	35	49	63
Brutoloon kaderlid per jaar*	<i>Salaire annuel brut des manager</i>	44 820,51	389 995	947 130	1 571 122	2 200 685	2 830 249
Totale werkgeversbijdrage per jaar	<i>Contribution de l'employeur Total</i>	11 868,86	103 274	250 808	416 047	582 761	7 490 474
Totale kost werkgever per jaar	<i>Coût total employeur par année</i>		493 269	1 197 939	1 987 169	2 783 446	3 579 723
Totale kost salarissen per jaar/Coût total des salaires par an							
		Scenario 1	2 163 295	5 253 717	8 714 989	12 207 165	15 699 342
		Scenario 2	2 928 483	7 112 031	11 797 605	16 525 014	21 252 423
		Scenario 3	2 441 780	5 930 037	9 836 885	13 778 615	17 720 345

* La rémunération brute annuelle se compose de 12 fois le salaire mensuel brut et du double pécule de vacances (= 0,92 fois le salaire mensuel brut). Cela correspond à 12,92 fois le salaire mensuel brut par travailleur.

Source Voir ci-dessus

annexe 6 Aperçu de la phase de démarrage (simulée) de l'entreprise à but d'emploi

Les coûts de l'EBE se composent de la somme des coûts salariaux (voir Tableau b5.2), des frais de fonctionnement, des coûts des marchandises achetées, des coûts de formation, de la TVA, des amortissements et des intérêts. La somme du coût total sur toutes les années est divisée par la somme du nombre d'ETP travailleurs de groupe cible (voir tableau 2.6) pour obtenir un coût moyen pondéré par EPT travailleur de groupe cible.

En outre, les produits sont calculés en additionnant le chiffre d'affaires de l'EBE avec la subvention du gouvernement (composée du coût évité du chômage, des externalités positives pour le gouvernement et de la subvention supplémentaire versée pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité) et les primes à la formation. Le revenu moyen par ETP travailleur de groupe cible est calculé en prenant la somme des produits sur les années et en la divisant par la somme du nombre d'ETP travailleurs de groupe cible sur les années.

Étant donné qu'il existe 3 scénarios salariaux possibles et 4 scénarios d'activité possibles, il y a au total 12 scénarios possibles pour la durée de vie de l'EBE. Pour garder la vue d'ensemble, les 12 scénarios sont répartis en 3 tableaux par scénario salarial. Le tableau b6.1 représente la vie de l'EBE dans le premier scénario salarial, à savoir le salaire minimum. Le tableau b6.2 fait de même pour le scénario salarial avec une rémunération de 14 € bruts par heure, et le tableau b6.3 pour le scénario salarial où les salaires sont payés en vertu de la CP 329.0230.

Tableau b6.1 Vie d'une entreprise à but d'emploi (EBE), scénario de salaire minimum, années 1 - 5, en €

		Calcul	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Doelgroep-werknemers	<i>Travailleurs du groupe-cible</i>	VTE/ETP	65,3	158,5	262,9	368,2	473,6
Omkadering	<i>Cadres</i>	VTE/ETP	8,7	21,1	35,1	49,1	63,1
Kosten/Coûts							
Totale jaarlijkse kost salarissen	<i>Coût total des salaires par an</i>		2 163 295	5 253 717	8 714 989	12 207 165	15 699 342
Werkings-kosten (OPEX)	<i>Dépenses opérationnel-les (OPEX)</i>	5 100 per VTE/par ETP	377 200	916 056	1 519 575	2 128 483	2 737 391
Kosten van intermediaire goederen (COGS)	<i>Coût des biens achetés (COGS)</i>	35% van de inkomsten/ du chiffre d'affaires (CA)					
		Scénario français	25 886	125 733	312 854	657 326	939 301
		Magasin d'articles de récupération	652 896	1 585 606	2 630 240	3 684 201	4 738 163
		Aide à domicile	153 330	372 374	617 703	865 222	1 112 741
		Voedselverwerking	349 175	847 996	1 406 676	1 970 344	2 534 012
Vormings-kosten	<i>Coûts de formation</i>	5% salariskosten/ coût total des salaires	108 165	262 686	435 749	610 358	784 967
Btw totaal (=btw verkopen – btw COGS – btw OPEX)	<i>TVA total (= tva ventes – tva COGS – tva OPEX)</i>	13,02% Chiffre d'affaires - 13,02% COGS - 13,02% OPEX					
		Scénario français	-42 841	-88 845	-122 168	-118 156	-129 251
		Magasin d'articles de récupération	108 730	264 059	438 026	613 548	789 069
		Aide à domicile*	-69 057	-167 709	-278 199	-389 676	-501 154
		Transformation alimentaire	35 310	85 752	142 248	199 249	256 247
Afschrijvingen	<i>Dépréciations</i>		0	652 524	652 524	1 175 468	1 175 468
Interesten	<i>Intérêts</i>		206 618	198 353	190 088	347 411	332 522
Totale kost/Coût total							
		Scénario français	2 838 323	7 320 224	11 703 611	17 008 055	21 539 740
		Magasin d'articles de récupération	3 616 903	9 132 999	14 581 192	20 766 634	26 256 922
		Aide à domicile	2 939 551	7 488 000	11 852 429	16 944 431	21 341 277
		Transformation alimentaire	3 239 762	8 217 083	13 061 849	18 638 477	23 519 950
Gemiddelde/Moyen							
		Scénario français			45 472		
		Magasin d'articles de récupération			55 969		
		Aide à domicile			45 590		
		Transformation alimentaire			50 190		
Opbrengsten/Recettes							
Omzet per jaar**	<i>CA par an**</i>	Scénario français (1 000 € par ETP année 1 - 5 000 € par ETP année 5)	73 961	359 238	893 868	1 878 074	2 683 717
		Magasin d'articles de récupération (25 222 € par ETP)	1 865 418	4 530 302	7 514 971	10 526 289	13 537 608
		Aide à domicile (5 923 € par ETP)	438 087	1 063 925	1 764 864	2 472 062	3 179 259
		Transformation alimentaire (13 489 € par ETP)	997 643	2 422 846	4 019 074	5 629 554	7 240 034

		Calcul	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Subsidie overheid**	Subside gouvernement**	Coût du chômage (24 328 € par ETP)	1 587 615	3 855 636	6 395 820	8 959 685	11 521 549
		Externalités Magasin d'articles de récupération (8 680 € par ETP)	566 432	1 375 622	2 281 914	3 196 297	4 110 681
		Externalités Aide à domicile (5 576 € par ETP)	363 880	883 708	1 465 915	2 053 321	2 640 726
		Externalités Transformation alimentaire (139 € par ETP)	9 062	22 007	36 505	51 133	65 761
		Subvention supplémentaire scénario français (15 055 € par ETP)	982 450	2 385 949	3 957 868	5 543 822	7 129 777
		Subvention supplémentaire Aide à domicile (7 316 € par ETP)	477 410	1 159 425	1 923 282	2 693 958	3 464 635
		Subvention supplémentaire Alimentation (8 779 € par ETP)	572 883	1 391 288	2 307 902	3 232 700	4 157 497
		Total français (39 382 € par ETP)	2 570 065	6 241 585	10 353 689	14 502 507	18 651 326
		Total Magasin d'articles de récupération (33 007 € par ETP)	2 154 047	5 231 258	8 677 734	12 154 982	15 632 230
		Total Aide à domicile (37 219 € par ETP)	2 428 905	5 898 769	9 785 017	13 705 964	17 626 910
		Total Alimentation (33 245 € par ETP)	2 169 560	5 268 932	8 470 228	12 242 517	15 744 807
Vormings-premies	Les primes de formation		108 165	262 686	435 749	610 358	784 967
Totale opbrengst/Total des revenus							
		Frans scenario	2 752 190	6 863 509	11 683 306	16 990 939	22 120 010
		Magasin d'articles de récupération	4 127 631	10 024 246	16 628 455	23 291 630	29 954 805
		Aide à domicile	2 975 157	7 225 380	11 985 631	16 788 384	21 591 136
		Transformation alimentaire	3 275 367	7 954 464	13 195 051	18 482 430	23 769 809
Gemiddelde/Moyen							
		Scénario français			45 472		
		Magasin d'articles de récupération			63 250		
		Aide à domicile			45 590		
		Transformation alimentaire			50 190		

* Dans le scénario de l'aide à domicile, aucune TVA ne doit être payée sur le chiffre d'affaires.

** Le chiffre d'affaires total est calculé en multipliant le montant par ETP par le nombre total d'ETP (travailleurs de groupe cible + encadrement). La subvention totale est calculée en multipliant le montant par ETP par le nombre d'ETP travailleurs de groupe cible.

Source Voir ci-dessus

Tableau b6.2 Vie d'une entreprise à but d'emploi (EBE), scénario 14 € bruts par heure, années 1 - 5, en €

		Calcul	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Doelgroep-werknemers	Travailleurs du groupe-cible	VTE/ETP	65,3	158,5	262,9	368,2	473,6
Omkadering	Cadres	VTE/ETP	8,7	21,1	35,1	49,1	63,1
Kosten/Coûts							
Totale jaarlijkse kost salarissen	Coût total des salaires par an		2 928 483	7 112 031	11 797 605	16 525 014	21 252 423
Werkings-kosten (OPEX)	Dépenses opérationnelles (OPEX)	5 100 per VTE/par ETP	377 200	916 056	1 519 575	2 128 483	2 737 391
Kosten van intermediaire goederen (COGS)	Coût des biens achetés (COGS)	35% van de inkomsten/ de la chiffre d'affaires (CA)					
		Scénario français	25 886	125 733	312 854	657 326	939 301
		Magasin d'articles de récupération	652 896	1 585 606	2 630 240	3 684 201	4 738 163
		Aide à domicile	153 330	372 374	617 703	865 222	1 112 741
		Transformation alimentaire	349 175	847 996	1 406 676	1 970 344	2 534 012

		Calcul	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Vormings-kosten	<i>Coûts de formation</i>	5% salariskosten/coût total des salaires	146 424	355 602	589 880	826 251	1 062 621
Btw totaal (=btw verkopen – btw COGS – btw OPEX)	<i>TVA total (= TVA ventes – TVA COGS – TVA OPEX)</i>	13,02% Chiffre d'affaires - 13,02% COGS - 13,02% OPEX					
		Scénario français	-42 841	-88 845	-122 168	-118 156	-129 251
		Magasin d'articles de récupération	108 730	264 059	438 026	613 548	789 069
		Aide à domicile*	-69 057	-167 709	-278 199	-389 676	-501 154
		Transformation alimentaire	35 310	85 752	142 248	199 249	256 247
Afschrijvingen	<i>Dépréciations</i>		0	652 524	652 524	1 175 468	1 175 468
Interesten	<i>Intérêts</i>		206 618	198 353	190 088	347 411	332 522
Totale kost/Coût total							
		Scénario français	3 641 770	9 271 454	14 940 358	21 541 797	27 370 476
		Magasin d'articles de récupération	4 420 351	11 084 230	17 817 939	25 300 376	32 087 658
		Aide à domicile	3 742 999	9 439 230	15 089 175	21 478 172	27 172 013
		Transformation alimentaire	4 043 209	10 168 314	16 298 596	23 172 218	29 350 685
Gemiddelde/Moyen							
		Scénario français			57 784		
		Magasin d'articles de récupération			68 281		
		Aide à domicile			57 901		
		Transformation alimentaire			62 502		
Opbrengsten/Recettes							
Omzet per jaar**	<i>CA par an**</i>	Scénario français (1 000 € par ETP année 1 - 5 000 € par ETP année 5)	73 961	359 238	893 868	1 878 074	2 683 717
		Magasin d'articles de récupération (25 222 euros par ETP)	1 865 418	4 530 302	7 514 971	10 526 289	13 537 608
		Aide à domicile (5 923 € par ETP)	438 087	1 063 925	1 764 864	2 472 062	3 179 259
		Transformation alimentaire (13 489 € par ETP)	997 643	2 422 846	4 019 074	5 629 554	7 240 034
Subsidie overheid**	<i>Subside gouvernement**</i>	Coût du chômage (32 085 € par ETP)	2 093 876	5 085 126	8 435 327	11 815 441	15 554
		Externalités Magasin d'articles de récupération (8 680 € par ETP)	566 432	1 375 622	2 281 914	3 196 297	4 110 681
		Externalités Aide à domicile (5 576 € par ETP)	363 880	883 708	1 465 915	2 053 321	2 640 726
		Externalités Transformation alimentaire (139 € par ETP)	9 062	22 007	36 505	51 133	65 761
		Subvention supplémentaire scénario français (19 022 € par ETP)	1 241 377	3 014 774	5 000 977	7 004 915	9 008 853
		Subvention supplémentaire Aide à domicile (11 283 € par ETP)	736 338	1 788 250	2 966 391	4 155 051	5 343 711
		Subvention supplémentaire Alimentation (12 746 € par ETP)	831 811	2 020 113	3 351 011	4 693 792	6 036 573
		Total français (51 108 € par ETP)	3 335 253	8 099 900	13 436 305	18 820 356	24 204 407
		Total Magasin d'articles de récupération (40 765 € par ETP)	2 660 308	6 460 748	10 717 241	15 011 738	19 306 235
		Total Aide à domicile (48 945 € par ETP)	3 194 093	7 757 084	12 867 633	18 023 812	23 179 992
		Alimentation totale (44 970 € par ETP)	2 934 748	7 127 246	11 822 844	16 560 366	21 297 889
Vormings-premies	<i>Les primes de formation</i>		146 424	355 602	589 880	826 251	1 062 621
Totale opbrengst/Total des revenus							
		Scénario français	3 555 638	8 814 739	14 920 053	21 524 680	27 950 745
		Magasin d'articles de récupération	4 672 151	11 346 651	18 822 092	26 364 278	33 906 464
		Aide à domicile	3 778 604	9 176 611	15 222 378	21 322 125	27 421 872
		Transformation alimentaire	4 078 815	9 905 694	16 431 798	23 016 171	29 600 544
Gemiddelde/Moyen							
		Scénario français			57 784		

	Calcul	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	Magasin d'articles de récupération			71 593		
	Aide à domicile			57 901		
	Transformation alimentaire			62 502		

* Dans le scénario de l'aide à domicile, aucune TVA ne doit être payée sur le chiffre d'affaires.

** Le chiffre d'affaires total est calculé en multipliant le montant par ETP par le nombre total d'ETP (travailleurs de groupe cible + encadrement). La subvention totale est calculée en multipliant le montant par ETP par le nombre d'ETP travailleurs de groupe cible.

Source Voir ci-dessus

Tableau b6.3 Vie d'une entreprise à but d'emploi (EBE), scénario de salaire CP 329.0230, années 1 - 5, en €

		Calcul	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Doelgroep-werknemers	<i>Travailleurs du groupe-cible</i>	VTE/ETP	65,3	158,5	262,9	368,2	473,6
Omkadering	<i>Cadres</i>	VTE/ETP	8,7	21,1	35,1	49,1	63,1
Kosten/Coûts							
Totale jaarlijkse kost salarissen	<i>Coût total des salaires par an</i>		2 441 780	5 930 037	9 836 885	13 778 615	17 720 345
Werkingskosten (OPEX)	<i>Dépenses opérationnelles (OPEX)</i>	5 100 per VTE/par ETP	377 200	916 056	1 519 575	2 128 483	2 737 391
Kosten van intermediaire goederen (COGS)	<i>Coût des biens achetés (COGS)</i>	35% van de inkomsten/du chiffre d'affaires (CA)					
		Scénario français	25 886	125 733	312 854	657 326	939 301
		Magasin d'articles de récupération	652 896	1 585 606	2 630 240	3 684 201	4 738 163
		Aide à domicile	153 330	372 374	617 703	865 222	1 112 741
		Transformation alimentaire	349 175	847 996	1 406 676	1 970 344	2 534 012
Vormingskosten	<i>Coûts de formation</i>	5% salariskosten/Coût total des salaires	122 089	296 502	491 844	688 931	886 017
Btw totaal (=btw verkopen – btw COGS – btw OPEX)	<i>TV A total (= TVA ventes – TVA COGS – TVA OPEX)</i>	13,02% Chiffre d'affaires - 13,02% COGS - 13,02% OPEX					
		Scénario français	-42 841	-88 845	-122 168	-118 156	-129 251
		Magasin d'articles de récupération	108 730	264 059	438 026	613 548	789 069
		Aide à domicile*	-69 057	-167 709	-278 199	-389 676	-501 154
		Transformation alimentaire	35 310	85 752	142 248	199 249	256 247
Afschrijvingen	<i>Dépreciations</i>		0	652 524	652 524	1 175 468	1 175 468
Interesten	<i>Intérêts</i>		206 618	198 353	190 088	347 411	332 522
Totale kost/Coût total							
		Scénario français	3 130 732	8 030 360	12 881 602	18 658 078	23 661 794
		Magasin d'articles de récupération	3 909 312	9 843 135	15 759 182	22 416 657	28 378 976
		Aide à domicile	3 231 960	8 198 136	13 030 419	18 594 453	23 463 331
		Transformation alimentaire	3 532 171	8 927 219	14 239 840	20 288 499	25 642 004
Gemiddelde/Moyen							
		Scénario français			49 953		
		Magasin d'articles de récupération			60 450		
		Aide à domicile			50 070		
		Transformation alimentaire			54 671		
Opbrengsten/Recettes							
Omzet per jaar**	<i>CA par an**</i>	Scénario français (1 000 € par ETP année 1 - 5 000 € par ETP année 5)	73 961	359 238	893 868	1 878 074	2 683 717
		Magasin d'articles de récupération (25 222 € par ETP)	1 865 418	4 530 302	7 514 971	10 526 289	13 537 608
		Aide à domicile (5 923 € par ETP)	438 087	1 063 925	1 764 864	2 472 062	3 179 259
		Transformation alimentaire (13 489 € par ETP)	997 643	2 422 846	4 019 074	5 629 554	7 240 034
		Subsidie overheid**	<i>Subside gouvernement**</i>	Coût du chômage (26 908 € par ETP)	1 756 007	4 264 587	7 074 198
		Externalités Magasin d'articles de récupération (8 680 € par ETP)	566 432	1 375 622	2 281 914	3 196 297	4 110 681
		Externalités Aide à domicile (5 576 € par ETP)	363 880	883 708	1 465 915	2 053 321	2 640 726
		Externalités Transformation alimentaire (139 € par ETP)	9 062	22 007	36 505	51 133	65 761
		Subvention supplémentaire scénario français (16 742 € par ETP)	1 092 543	2 653 318	4 401 387	6 165 063	7 928 739
		Subvention supplémentaire Aide à domicile (€ 9 003 par ETP)	587 504	1 426 794	2 366 800	3 315 199	4 263 597
		Subvention supplémentaire	682 977	1 658 658	2 751 420	3 853 940	4 956 459

		Calcul	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
		Alimentation (10 466 € par ETP)					
		Total français (43 650 € par ETP)	2 848 549	6 917 905	11 475 584	16 073 957	20 672 329
		Total Magasin d'articles de récupération (€ 35 588 par ETP)	2 322 439	5 640 209	9 356 111	13 105 192	16 854 272
		Total Aide à domicile (41 487 € par ETP)	2 707 390	6 575 089	10 906 913	15 277 413	19 647 914
		Total Alimentation (37 512 €)	2 448 045	5 945 252	9 862 123	13 813 967	17 765 811
Vormings-premies	<i>Les primes de formation</i>		122 089	296 502	491 844	688 931	886 017
Totale opbrengst/Total des revenus							
		Scénario français	3 044 599	7 573 645	12 861 296	18 640 961	24 242 063
		Magasin d'articles de récupération	4 309 946	10 467 013	17 362 927	24 320 412	31 277 897
		Aide à domicile	3 267 566	7 935 516	13 163 621	18 438 406	23 713 190
		Transformation alimentaire	3 567 776	8 664 600	14 373 042	20 132 452	25 891 862
Gemiddelde/Moyen							
		Scénario français			49 953		
		Magasin d'articles de récupération			66 043		
		Aide à domicile			50 070		
		Transformation alimentaire			54 671		

* Dans le scénario de l'aide à domicile, aucune TVA ne doit être payée sur le chiffre d'affaires.

** Le chiffre d'affaires total est calculé en multipliant le montant par ETP par le nombre total d'ETP (travailleurs de groupe cible + encadrement). La subvention totale est calculée en multipliant le montant par ETP par le nombre d'ETP travailleurs de groupe cible.

Source: voir ci-dessus

annexe 7 Cotisations patronales et travailleurs de groupe cible

b7.1 Cotisations patronales

Les données ont été saisies dans l'outil Salary Sim pour calculer les cotisations patronales. Il s'agit d'un employé (cat. ONSS 495) assujetti à l'ONSS et au précompte professionnel, qui travaille à temps plein dans une entreprise de 20 à 49 employés. Les montants sont toujours calculés pour avril 2021.

Tableau b7.1 Cotisations patronales travailleurs de groupe cible pour les 3 scénarios salariaux

Loonscenario	1) GGMMI	2) € 14 bruto/uur	3) PC 329.0230	Scénario salarial
PC	337	337	329 0230	CP
Bruto maandloon	1 688,03	2 340,80	1 949,18	Salaire mensuel brut
Enkel vakantiegeld	1 688,03	2 340,80	1 949,18	Simple pécule
Dubbel vakantiegeld	1 552,99	2 153,54	1 793,25	Double pécule
Bruto jaarinkomen ¹	21 809	30 243	25 183	Revenu brut annuel ¹
Patronale bijdrage soc. zekerheid niet-vakantiemaand (A) ²	458,13	635,29	525,50	Charges patronales sec. soc. mois sans vacances (A) ²
Patronale bijdrage soc. zekerheid vakantiemaand (B) ³	916,27	1 270,59	1 051,00	Charges patronales sec. soc. mois de vacances (A) ³
Structurele vermindering (C)	197,68	107,82	196,09	Réduction structurelle (C)
Totale werkgeversbijdrage per jaar (=11*(A-C))+B)	3 781,22	7 072,76	4 674,51	Contribution totale de l'employeur par année (=11*(A-C))+B)

¹ Le revenu annuel brut correspond à 11 x le salaire mensuel brut + 1 mois de vacances + 0,92 mois de double pécule de vacances.

² Dans le Salary Sim, aucun pécule de vacances n'a été saisi pour obtenir ces montants.

³ Dans Salary Sim, la simulation a été faite en prenant en compte le pécule de vacances simple et double.

Source Salary Sim <https://online.groups.be/salariesim/ibrunct.aspx?lg=FR>

b7.2 Cotisations travailleurs

Les mêmes paramètres que ceux discutés ci-dessus ont été saisis dans Salary Sim pour calculer les cotisations travailleurs. Ce tableau calcule déjà le revenu imposable afin de faciliter le calcul de l'impôt sur le revenu. Les montants ont été calculés pour avril 2021.⁶⁹

⁶⁹ Ici aussi, Salary Sim a simulé un scénario pour un mois de vacances et un mois sans vacances, mais cela n'a pas d'incidence sur la cotisation personnelle rémunération ordinaire ou bonus à l'emploi.

Tableau b7.2 Cotisations travailleurs des travailleurs de groupe cible pour les 3 scénarios salariaux

Loonscenario	1) GMMI	2) € 14 bruto/uur	3) PC 329.0230	Scénario salarial
PC	337	337	329 0230	CP
Bruto maandloon	1 688,03	2 340,80	1 949,18	<i>Salairé mensuel brut</i>
Enkel vakantiegeld	1 688,03	2 340,80	1 949,18	<i>Simple pécule</i>
Dubbel vakantiegeld	1 552,99	2 153,54	1 793,25	<i>Double pécule</i>
Bruto jaarinkomen ¹ (D)	21 809	30 243	25 183	<i>Revenu brut annuel¹ (D)</i>
Persoonlijke bijdrage gewone bezoldiging (A)	220,63	305,94	254,76	<i>Cot. Pers. Rémun. Ordinaires (A)</i>
Werkbonus (B)	202,68	59,46	145,38	<i>Bonus à l'emploi (B)</i>
Solidariteitsbijdrage dubbel vakantiegeld ² (E)	202,98	281,47	234,38	<i>Cot. Solidarité DPV² (E)</i>
Jaarlijkse bijdrage gewone bezoldiging (incl. werkbonus) ³ (C = 11*(A-B) + A)	418,08	3 017,22	1 457,94	<i>Cot. Pers. Rémun. Ordinaires annuel (avec inclusion bonus à l'emploi)³ (C = 11*(A-B) + A)</i>
Belastbaar jaarinkomen (F = D - E - C)	21 188,29	26 944,45	23 491,09	<i>Revenu annuel imposable (F = D - E - C)</i>
Totale werknemersbijdrage per jaar (= D - F)	621,06	3 298,69	1 692,32	<i>Contribution totale des employés par année (= D - F)</i>

¹ Le revenu annuel brut correspond à 11 x le salaire mensuel brut + 1 mois de vacances + 0,92 mois de double pécule de vacances.

² Aucune cotisation patronale pour la sécurité sociale n'est calculée sur le double pécule de vacances. Toutefois, une cotisation personnelle du travailleur est calculée à 13,07% sur 85% du salaire mensuel. Aucune cotisation sociale n'est retenue du solde (7% du double pécule de vacances qui s'élève à 92%).

³ Le bonus à l'emploi s'applique uniquement aux mois 'prestés' et non au mois de vacances. Par conséquent, la cotisation annuelle rémunération ordinaire est calculée en ajoutant 11 fois la différence entre la cotisation personnelle rémunération ordinaire et le bonus à l'emploi à 1 fois la cotisation personnelle rémunération ordinaire.

Source Salary Sim <https://online.groups.be/salariesim/ibrunet.aspx?lg=FR>

annexe 8 Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est calculé par scénario salarial. Le revenu imposable par an a déjà été calculé par Salary Sim, et peut être trouvé dans Tableau b7.2. Ensuite, on déduit les frais professionnels forfaitaires (4 920 €) et la quotité exemptée (9 050 €) pour arriver au revenu imposable par an. Sur ce montant, le taux d'imposition correspondant est ensuite calculé pour chaque tranche de revenu (tableau b8.3). En outre, la cotisation spéciale annuelle pour la sécurité sociale est également incluse, qui a été calculée via l'outil Salary Sim pour un mois sans vacances.

Tableau b8.1 Impôt sur le revenu travailleurs de groupe cible pour les 3 scénarios salariaux, en €

Loonsscenario's/Scénario salarial	1) GGMMI	2) € 14 bruto/uur	3) PC 329.0230
Belastbaar inkomen per jaar (voor beroepskosten)/Revenu imposable par an (avant les coûts professionnels) ¹ (A)	21 188	26 944	23 491
Beroepskosten/Coûts professionnels (B)	4 920	4 920	4 920
Belastingvrije som/Montant exonéré d'impôts (C)	9 050	9 050	9 050
Belastbaar inkomen per jaar/Revenu imposable par an (D = A - B - C)	7 218	12 974	9 521
Schijf/Tranche 1 - 25%	1 805	3 244	2 380
Schijf/Tranche 2 - 40%	0	0	0
Schijf/Tranche 3 - 45%	0	0	0
Schijf/Tranche 4 - 50%	0	0	0
Jaarlijkse bijzondere bijdrage sociale zekerheid ²	0	243	3
= basisbelasting/charge de base (E)	1 805	3 487	2 384
+ gemiddelde gemeentebelasting/taxe municipale moyenne ³ (F = 6,3%*E)	114	220	151
= totale inkomensbelasting per VTE per jaar/total par ETP par an (= E + F)	1 919	3 707	2 534

¹ Voir le tableau b7.2 pour le calcul du revenu imposable.

² Calculé via Salary Sim pour un mois sans vacances et pour avril 2021.

³ L'impôt communal moyen est de 6,3% (voir tableau b8.4).

Source SD Worx <https://www.sd.be/ellawebiste/fr/amounts/nacac>, Finance Info Tax free sum - Belgian tax brackets (financeinfo.be), Finance Info <https://financeinfo.be/belastingen/beroepskosten-kostenforfait/>

L'impôt sur le revenu d'un chômeur est également indiqué dans le tableau b8.2. Le revenu imposable par année se compose de l'allocation moyenne (calculée dans 0) moins la quotité exemptée (9 050 €). On y applique successivement l'impôt de base et l'impôt communal moyen (voir tableau b8.4) pour arriver à un impôt sur le revenu annuel de 1 163 €.

Tableau b8.2 Impôt sur le revenu chômeur, en €

Bruto-inkomen per jaar/ <i>Revenu brut par an</i> * (A)	11 861
Belastingvrije som/ <i>Montant exonéré d'impôts</i> (B)	9 050
Belastbaar inkomen per jaar/ <i>Revenu imposable par an</i> (C = A – B)	2 811
Schijf/ <i>Tranche</i> 1 - 25%	703
Schijf/ <i>Tranche</i> 2 - 40%	0
Schijf/ <i>Tranche</i> 3 - 45%	0
Schijf/ <i>Tranche</i> 4 - 50%	0
= basisbelasting/ <i>charge de base</i> (D)	703
+ gemiddelde gemeentebelasting/ <i>taxe municipale moyenne</i> ** (E = 6,3%*D)	44
= totale inkomensbelasting per VTE per jaar/<i>total par ETP par an</i> (= D + E)	747

* Le revenu brut par an correspond à l'allocation moyenne d'un chômeur, telle que calculée au point 2.1.1).

Source voir ci-dessus; Finance Info Quotité exemptée- Tranches d'imposition belges (financeinfo.be)

Tableau b8.3 Aperçu des tranches d'imposition (année de revenus 2021 - exercice d'imposition 2022)

Tranche d'imposition	Tranche de revenu	Taux d'imposition (en %)
Tranche 1	De 0 à 13 540 euros	25
Tranche 2	13 540,01 euros à 23 900 euros	40
Tranche 3	23 900,01 euros à 41 360 euros	45
Tranche 4	Plus de 41 360,01 €	50

Source Finance Info (2021b) <https://financeinfo.be/belastingen/belastingschijven/>

Tableau b8.4 Taux de la taxe communale pour les 19 communes bruxelloises, exercice d'imposition 2020

Aanslagvoeten van de gemeentebelasting/ Taux des taxes municipales (in %)	Gemeente	Municipale
5,9	Anderlecht	<i>Anderlecht</i>
7,5	Elsene	<i>Ixelles</i>
6,7	Etterbeek	<i>Etterbeek</i>
5,9	Evere	<i>Evere</i>
6,9	Ganshoren	<i>Ganshoren</i>
6,5	Jette	<i>Jette</i>
6,0	Koekelberg	<i>Koekelberg</i>
6,0	Oudergem	<i>Audergem</i>
4,9	Schaerbeek	<i>Schaerbeek</i>
6,8	Sintg-Agatha-Berchem	<i>Berchem-Sainte-Agathe</i>
6,3	Sint-Gillis	<i>Saint-Gilles</i>
6,3	Sint-Jans-Molenbeek	<i>Molenbeek Saint-Jean</i>
6,5	Sint-Joost-ten-Node	<i>Saint-Josse-ten-Noode</i>
5,7	Sint-Lambrechts-Woluwe	<i>Woluwe-Saint-Lambert</i>
6,0	Sint-Pieters-Woluwe	<i>Woluwe-Saint-Pierre</i>
6,0	Stad Brussel	<i>Ville de Bruxelles</i>
5,7	Ukkel	<i>Uccle</i>
7,0	Vorst	<i>Forest</i>
7,5	Watermaal-Bosvoorde	<i>Watermail-Boitsfort</i>
6,3	Gemiddelde	Moyenne

Source: Service public fédéral Finances <https://finanzen.belgium.be/sites/default/files/downloads/111-taux-taxe-communale-2020.pdf>

annexe 9 Scénarios de chiffre d'affaires

b9.1 Chiffre d'affaires activité magasin d'articles de récupération

Un chiffre d'affaires moyen par ETP pour les magasins d'articles de récupération a été calculé en examinant les comptes annuels de 5 groupes de magasins d'articles de récupération.⁷⁰ Le chiffre d'affaires total en 2019 a été divisé par le nombre moyen d'ETP tout au long de l'exercice 2019. Ensuite, une moyenne non pondérée du chiffre d'affaires moyen par groupe de magasins d'articles de récupération a été effectuée. Il en ressort que le chiffre d'affaires moyen par ETP pour une entreprise exerçant les activités d'un magasin d'articles de récupération est égal à **25 222 euros**.

Tableau b9.1 Chiffre d'affaires moyen par ETP, activité magasin d'articles de récupération, 2019

Nom	Chiffre d'affaires (€) (A)	Nombre moyen d'ETP (B)	Chiffre d'affaires moyen par ETP (€) (A/B)
De Kringwinkel Antwerpen (14 unités d'exploitation)	8 228 318	305,9	26 899
De Kringwinkel Hageland (5 unités d'exploitation)	3 035 234	135,7	22 367
De Kringwinkel Hageland (7 unités d'exploitation)	1 516 446	71,5	21 209
De Kringwinkel Midden West-Vlaanderen (7 unités d'exploitation)	2 266 177	83,5	27 140
De Kringwinkel Zuiderkempen (11 unités d'exploitation)	4 034 739	141,6	28 494
Moyenne*			25 222

* La moyenne est une moyenne non pondérée du chiffre d'affaires moyen par ETP pour chaque groupe de magasins d'articles de récupération, c'est-à-dire une moyenne non pondérée de la dernière colonne.
Source Centrale des bilans Banque Nationale de Belgique

b9.2 Chiffre d'affaires activité aide à domicile

Pour connaître le chiffre d'affaires moyen par ETP dans l'activité aide à domicile, les comptes annuels 2019 de Familiehulp ont été examinés.⁷¹ Ils exercent diverses activités, comme l'aide aux familles, le service de nettoyage, le service de petits boulots, la garde d'enfants, la garde de nuit, les maisons de soins de jour (NOAH), les titres-services et les résidences de soins. Leur chiffre d'affaires total était de 56 917 584 euros et ils employaient 9 609,2 ETP au cours de l'exercice. Ce qui donne un chiffre d'affaires moyen par ETP de **5 923 euros**.

70 Les comptes annuels ont été consultés auprès de la Centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique. Voir <https://cri.nbb.be/bc9/web/catalog;jsessionid=404C8E33F12C96E3D9D5BF992E6565D1?execution=e1s1>

71 Les comptes annuels ont été consultés auprès de la Centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique. Voir <https://cri.nbb.be/bc9/web/catalog;jsessionid=404C8E33F12C96E3D9D5BF992E6565D1?execution=e1s1>

b9.3 Chiffre d'affaires activité transformation alimentaire

Une troisième activité est celle de la transformation alimentaire, par exemple un restaurant social, une banque alimentaire ou une épicerie sociale. Pour déterminer un chiffre d'affaires moyen par ETP à cet effet, les comptes annuels 2019 de 7 entreprises ont été examinés.⁷² Ces entreprises ne se concentrent pas uniquement sur la transformation alimentaire, mais exercent souvent d'autres activités telles que le travail des jeunes, un service espaces verts, des activités culturelles, l'aide aux familles, etc. En outre, il s'agit souvent de projets d'emplois sociaux. Le chiffre d'affaires moyen par ETP et par an s'élève à **13 489 euros**.

Tableau b9.2 Chiffre d'affaires moyen par ETP, activité transformation alimentaire, 2019

Nom	Chiffre d'affaires (€) (A)	Nombre moyen d'ETP (B)	Chiffre d'affaires moyen par ETP (€) (A/B)
De Winning Maatwerk	5 224 310	221,1	23 629
Buurtwerk 't Lampeke	11 983	26,0	461
Ateljee VZW - Parnassus	6 021 220	316,6	19 018
Den Azalee	3 223 994	140,1	23 012
De RuimteVaart	123 841	16,3	7 598
Snijboontje	110 439	37	3 001
Grijkoort	515 157	29,1	17 703
Moyenne*		112,3	13 489

* La moyenne est une moyenne non pondérée du chiffre d'affaires moyen par ETP pour chaque entreprise, c'est-à-dire une moyenne non pondérée de la dernière colonne.

Source Centrale des bilans Banque Nationale de Belgique

72 Les 7 entreprises sont:

De Winning Maatwerk (<https://www.dewinning.be/overons>),

Buurtwerk 't Lampeke (www.lampeke.be/deelwerkingen),

Ateljee vzw Parnassus (<http://www.parnassus.be/ndl/>),

Den Azalee (<https://denazalee.be/catering-restaurant/>),

De RuimteVaart (<https://www.deruimtevaart.be/restaurant>),

Snijboontje (https://porteverte-snijboontje.be/#pll_switcher) et

Grijkoort (<https://grijkoort.be/>).

Leurs comptes annuels ont été consultés par l'intermédiaire de la Centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique.

Voir <https://cri.nbb.be/bc9/web/catalog;jsessionid=404C8E33F12C96E3D9D5BF992E6565D1?execution=e1s1>

annexe 10 Subvention gouvernementale supplémentaire à l'EBE

Lorsque la subvention publique ne couvre que le coût évité du chômage et des externalités positives, elle n'est pas suffisante pour l'EBE dans 3 des 4 scénarios d'activité (dans le scénario de magasin d'articles de récupération, les revenus sont suffisamment élevés pour rendre l'EBE rentable). Pour cette raison, une subvention supplémentaire du gouvernement à l'EBE est calculée pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité.

Comment le calcul a-t-il été effectué exactement? Nous prenons l'exemple du scénario du salaire minimum (RMMMG) et du scénario d'activité français. Si le bénéfice ne comprend que le coût évité du chômage et les externalités positives pour le gouvernement, on arrive à un bénéfice total sur les cinq premières années de 40 410 088 €. Toutefois, le coût total pour l'EBE dans ce scénario sur les cinq premières années est de 60 409 953 €. Cela signifie qu'il manque à l'EBE **19 999 866 €** (= 60 409 953 € - 40 410 088 €) pour atteindre le seuil de rentabilité au cours des cinq premières années.

Ce montant est réparti sur les années au prorata du nombre d'ETP travailleurs de groupe cible au cours des 5 premières années. Plus précisément, la première année, 65 ETP travailleurs de groupe cible sur les 1 328 ETP travailleurs de groupe cible qui travaillent dans l'EBE, soit 4,9% (= 65/1 328), la deuxième année, la proportion du nombre d'ETP travailleurs de groupe cible est de 11,9% (= 158/1 328), la troisième année, de 19,8% (= 263/1 328), la quatrième année, de 27,7% (= 368/1 328) et la cinquième année, de 35,6% (= 474/1 328). La subvention supplémentaire totale requise la première année est donc de 982 450 € (= 19 999 866 € * 4,9%), la deuxième année de 2 385 949 € (= 19 999 866 € * 11,9%), la troisième année de 3 957 868 € (= 19 999 866 € * 19,8%), la quatrième année de 5 543 822 € (= 19 999 866 € * 27,7%) et la cinquième année de 7 129 777 € (= 19 999 866 € * 35,6%).

Si nous voulons ensuite savoir à quoi correspond la subvention supplémentaire par ETP travailleur de groupe cible, nous divisons toujours ces montants par le nombre d'ETP travailleurs de groupe cible pour l'année en question. Dans le scénario du revenu minimum français, on arrive donc à **15 055 €** (= 982 450 €/65 = 2 385 949/158 € = 3 957 868 €/263 = 5 543 822 €/368 = 7 129 777 €/474). Le calcul est élaboré de telle manière que, pour chaque combinaison de scénario de salaire et d'activité, on arrive à un montant de subvention supplémentaire par ETP travailleur de groupe cible qui sera payé par le gouvernement sur une base annuelle.

Il convient de noter que dans le scénario de l'activité de magasin d'articles de récupération, une subvention supplémentaire négative est nécessaire pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité. Cela implique que le chiffre d'affaires généré dans ce scénario, ainsi que la subvention de base obtenue par l'EBE, sont suffisants pour fournir à l'EBE un résultat net positif. Nous n'y touchons pas et ne réduirons pas la subvention de base.

			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Somme	
		Nombre d'ETP travailleurs de groupe cible (E)	65	158	263	368	474	1 328	
		Part par an (C)	0,049	0,119	0,198	0,277	0,356	1,000	
								Coût ou bénéfice total sur les 5 ans	Bénéfice supplémentaire nécessaire sur les 5 ans
14 euros bruts par heure	Français	Coût	3 641 770	9 271 454	14 940 358	21 541 797	27 370 476	76 765 855	25 270 897
		Bénéfice	2 314 260	5 799 966	9 919 075	14 519 765	18 941 892	51 494 959	
		Part du bénéfice supplémentaire par an	1 241 377	3 014 774	5 000 977	7 004 915	9 008 853		
		Subvention supplémentaire par ETP et par an	19 022						
	Magasins d'articles de	Coût	4 420 351	11 084 230	17 817 939	25 300 376	32 087 658	90 710 553	-4 401 084
		Bénéfice	4 672 151	11 346 651	18 822 092	26 364 278	33 906 464	95 111 637	
		Part du bénéfice supplémentaire par an	-216 194	-525 042	-870 951	-1 219 950	-1 568 948		
		Subvention supplémentaire par ETP et par an	-3 313						
	Aide à domicile	Coût	3 742 999	9 439 230	15 089 175	21 478 172	27 172 013	76 921 589	14 989 741
		Bénéfice	3 042 266	7 388 361	12 255 987	17 167 074	22 078 161	61 931 848	
		Part du bénéfice supplémentaire par an	736 338	1 788 250	2 966 391	4 155 051	5 343 711		
		Subvention supplémentaire par ETP et par an	11 283						
	Transformation alimentaire	Coût	4 043 209	10 168 314	16 298 596	23 172 218	29 350 685	83 033 023	16 933 302
		Bénéfice	3 247 004	7 885 581	13 080 787	18 322 379	23 563 971	66 099 721	
		Part du bénéfice supplémentaire par an	831 811	2 020 113	3 351 011	4 693 792	6 036 573		
		Subvention supplémentaire par ETP et par an	12 746						

- * Comment le calcul a-t-il été effectué exactement? Nous prenons l'exemple du scénario du salaire minimum (RMMMG) et du scénario d'activité français. Si le bénéfice ne comprend que le coût évité du chômage et les externalités positives pour le gouvernement, on arrive à un bénéfice total sur les cinq premières années de 40 410 088 €. Cependant, le coût total pour l'EBE dans ce scénario sur les 5 premières années est de 60 409 953 €. Cela signifie qu'il manque à l'EBE 19 999 866 € (=60 409 953 € - 40 410 088 €) pour atteindre le seuil de rentabilité au cours des cinq premières années. Ce montant est réparti sur les années au prorata du nombre d'ETP travailleurs de groupe cible au cours des 5 premières années. Plus précisément, la première année, on compte 65 ETP travailleurs de groupe cible sur les 1 328 ETP travaillant dans l'EBE au cours des cinq premières années, soit 4,9% (= 65/1 328), la deuxième année, la part des ETP travailleurs de groupe cible est de 11,9% (= 158/1 328), la troisième année de 19,8% (= 263/1 328), la quatrième année de 27,7% (= 368/1 328) et la cinquième année de 35,6% (= 474/1 328). La subvention supplémentaire totale requise la première année est donc de 982 450 € (= 19 999 866 € * 4,9%), la deuxième année de 2 385 949 € (= 19 999 866 € * 11,9%), la troisième année de 3 957 868 € (= 19 999 866 € * 19,8%), la quatrième année de 5 543 822 € (= 19 999 866 € * 27,7%) et la cinquième année de 7 129 777 € (= 19 999 866 € * 35,6%). Si nous voulons ensuite savoir à quoi correspond la subvention supplémentaire par ETP travailleur de groupe cible, nous divisons toujours ces montants par le nombre d'ETP travailleurs de groupe cible pour l'année en question. Dans le scénario du revenu minimum français, on arrive donc à 15 055 € (= 982 450 €/65 = 2 385 949 €/158 = 3 957 868 €/263 = 5 543 822 €/368 = 7 129 777 €/474). Le calcul est élaboré de telle manière que, pour chaque combinaison de scénario de salaire et d'activité, on arrive à un montant de subvention supplémentaire par ETP travailleur de groupe cible qui sera payé par le gouvernement sur une base annuelle.
- ** Il convient de noter que dans le scénario d'activité magasins d'articles de récupération, une subvention supplémentaire négative est nécessaire pour que l'EBE atteigne le seuil de rentabilité. Le chiffre d'affaires généré par l'EBE dans ce scénario, ainsi que la subvention de base, permettent donc de dégager un bénéfice. Nous n'y touchons pas non plus, la subvention de base ne sera pas réduite dans ce cas.

Source Auteurs (voir paragraphe 2.2)

annexe 11 Coûts de réinsertion dans la Région de Bruxelles-Capitale

Un élément essentiel de l'ACBS du TZCLD est le coût (économisé) des mesures de réinsertion sur le marché du travail. La concrétisation de cet objectif implique un certain nombre de problèmes conceptuels et opérationnels. Nous examinons ci-dessous trois façons possibles de calculer le coût de la remise au travail.

Option 1: services de réinsertion de base accessibles à tout chômeur

Cette définition inclut toutes les dépenses pour les services aux chômeurs (gestion des dossiers, encadrement, médiation, formation, ...) à l'exception de ceux qui sont directement liés au (ré)emploi (comme les subventions salariales). Tout chômeur a droit à ces services, qu'ils débouchent ou non sur un nouvel emploi pour lui. En d'autres termes, les chômeurs de longue durée peuvent également y avoir recours. C'est pourquoi ils sont inclus dans le 'coût du chômage' au point 2.1.1.

Ce coût des services de réinsertion est calculé en divisant le coût total des différentes instances dans la RBC qui visent à aider les personnes à retrouver un emploi (donc pas seulement les services d'Actiris) par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits.

Les coûts pour *Actiris* ont été trouvés dans le rapport annuel 2019 (*Actiris*, 2019). Les dépenses totales s'élevaient à 700 987 762 €. Ces dépenses comprennent les postes suivants: frais de fonctionnement d'Actiris, Chèques aux demandeurs d'emploi, Partenariats avec d'autres acteurs du marché du travail, Conventions avec les secteurs d'activité - centres de référence, Emploi subventionné - ACS,⁷³ Placement PTP peu qualifiés,⁷⁴ Emploi des jeunes - initiatives transversales, Initiatives spécifiques en matière d'emploi, Lutte contre la discrimination à l'embauche, 6^{ème} réforme de l'État, Plan de garantie pour les jeunes, Contrats d'insertion et aide à l'emploi. Puisque nous recherchons un coût de base pour la remise au travail, nous ne retenons que les frais généraux de fonctionnement qui s'appliquent à tous les demandeurs d'emploi. Il s'agit plus précisément des frais de fonctionnement d'Actiris; ils s'élèvent à **140 227 208 €**.

Outre Actiris, il existe également des '*Missions locales pour l'emploi*'. Elles ont reçu un montant de 9 453 879 € d'Actiris en 2019 et leurs coûts d'exploitation totaux se sont élevés à **28 536 000 €**. Nous savons donc qu'elles dépensent environ le triple de ce qu'elles reçoivent d'Actiris (= 28 536 000 € / 9 453 879 € = 3,02).

Sur la base des données fournies par Actiris pour 2019, nous savons que le coût total d'Actiris pour ses partenaires est de 55 057 758 €. Toutefois, les coûts des Missions locales pour l'emploi, des CPAS, de Bruxelles formation et du VDAB sont déduits de ces coûts. Le solde est donc de 32 939 454 euros. Sur la base du multiplicateur ci-dessus calculé pour les missions locales pour l'emploi, nous pouvons estimer le coût total pour les *partenaires d'Actiris* à **99 425 588 €** (= 32 939 454 € * 3,02). Avec les missions locales pour l'emploi, le coût total pour les partenaires d'Actiris s'élève donc à **127 961 888 €** (= 28 536 000 € + 99 425 888 €).

Bruxelles Formation est le service public francophone de la formation professionnelle à Bruxelles. Grâce à son rapport annuel, nous savons qu'en 2019, il a dépensé **70 270 453 €** (Bruxelles formation, 2019). En outre, nous savons également, grâce aux données d'Actiris, que cette organisation a reçu

73 ACS = Agents Contractuels Subventionnés.

74 PTP = Programme de Transition Professionnelle).

8 552 650 € d'Actiris. Cela signifie qu'ils dépensent environ 8,22 fois plus que ce qu'ils reçoivent d'Actiris. Ce multiplicateur est ensuite utilisé pour estimer également les dépenses totales du VDAB, puisqu'il est aussi partiellement actif dans la RBC

Le VDAB a reçu un budget de 1 394 250 € d'Actiris en 2019. Lorsque ce chiffre est multiplié par 8,22 (multiplicateur calculé sur la base de Bruxelles Formation), nous estimons les dépenses totales du VDAB à **11 455 465 €**.

Un aperçu des coûts totaux des organisations qui aident les chômeurs bruxellois à retrouver un emploi est présenté dans le tableau b11.1. Ce montant s'élève à **349 915 014 euros**.

Tableau b11.1 Coût total de base réinsertion, Région de Bruxelles-Capitale, 2019

	Kosten/ Coûts
Actiris	140 227 208
Partners/ <i>partenaires Actiris</i>	127 961 888
<i>Bruxelles formation</i>	70 270 453
VDAB	11 455 465
Totaal/Total	349 915 014

Source Actiris, Bruxelles formation

Ce coût total est ensuite divisé par le nombre total de demandeurs d'emploi inscrits en 2019. Via Actiris⁷⁵ nous savons qu'il y avait dans la RBC 88 047 demandeurs d'emploi au chômage.

Cela porte le coût moyen par chômeur à 3 974 euros, soit **4 034 euros** indexés à 2021. Il s'agit du coût des services de base aux demandeurs d'emploi, y compris la formation, mais à l'exclusion des aides à l'emploi et des emplois subventionnés.

Option 2: dépenses totales pour la remise au travail

Une autre possibilité de calculer le coût de la réinsertion consiste à prendre en compte l'ensemble des dépenses (coût de base, y compris la formation, + *allocations pour un emploi effectif*). Cette dépense ne profite pas à tous les chômeurs: c'est pourquoi il n'est pas pertinent de calculer un coût moyen par chômeur, mais un coût moyen par chômeur qui trouve un emploi. En d'autres termes, le numérateur mais aussi le dénominateur du 'coût par personne' diffèrent par rapport à l'option 1.

Les coûts correspondants pour Actiris ont été trouvés dans le rapport annuel 2019 (Actiris, 2019). Les dépenses totales s'élevaient à 700 987 762 €⁷⁶ Toutefois, les coûts des partenariats en sont extraits, car nous calculerons nous-mêmes leurs dépenses. Le coût total pour Actiris est donc de **662 382 862 €**.

Les coûts pour les partenaires d'Actiris, Bruxelles formation et le VDAB restent identiques (voir tableau b11.1). Le coût total de la remise au travail est alors de **872 070 667 €**.

Comme indiqué plus haut, ces coûts de soutien et de services spécifiques pour la remise au travail ne bénéficient pas à tous les chômeurs, mais seulement à ceux *qui ont effectivement* un emploi. Le nombre de bénéficiaires ne peut par ailleurs être déterminé avec exactitude. Une première option est basée sur les données d'Actiris relatives à la transition vers un emploi. En 2018, on comptait 35 302 personnes ayant travaillé pendant au moins 28 jours dans les 12 mois suivant la formation obtenue

⁷⁵ Voir https://viewstat.actiris.brussels/viewstat_werkloosheid_detailtabellen.html?lang=NL.

⁷⁶ Ces dépenses comprennent les postes suivants: frais de fonctionnement d'Actiris, Chèques aux demandeurs d'emploi, Partenariats avec d'autres acteurs du marché du travail, Conventions avec les secteurs d'activité centres de référence, Emploi subventionné - ACS, Placement PTP peu qualifiés, Emploi des jeunes - initiatives transversales, Initiatives spécifiques en matière d'emploi, Lutte contre la discrimination à l'embauche, 6ème réforme de l'État, Garantie pour les jeunes, Contrats d'insertion et aide à l'emploi.

(communication personnelle View Brussels). Le coût moyen de la remise au travail avec ce dénominateur s'élève donc à 24 703 € par personne, soit **25 077 €** indexés à 2021.

Toutefois, si l'on considère plus largement le nombre de personnes qui ont repris le travail, et donc pas nécessairement pour une période d'au moins 28 jours, on arrive à un nombre d'environ 45 000 personnes⁷⁷. C'est le nombre total de personnes qui ont retrouvé le chemin du marché du travail en 2019.

Ces sorties comprennent à la fois des sorties vers le circuit traditionnel de l'emploi, avec ou sans prime comme Activa, et des sorties vers des programmes d'emploi comme GESCO/ACS, PTP ou Article 60. Il en résulte un coût moyen de remise au travail de 19 379 € par personne (= 872 070 667 €/45 000) ou de **19 673 €** indexés à 2021.

Nous n'utilisons pas cette définition du coût de réinsertion comme élément du coût du chômage dans notre ACBS, car les chômeurs de longue durée ne bénéficient pas automatiquement de toutes ces mesures. Toutefois, le montant de **19 673 €** est intéressant en tant que référence moyenne pour comparer les coûts de remise au travail dans diverses mesures.

Option 3: mesures pour une réinsertion efficace des demandeurs d'emploi défavorisés

Dans une étude sur la réinsertion des chômeurs défavorisés/de longue durée, on pourrait également se concentrer sur des programmes plus spécifiques pour aider ce groupe cible à retrouver du travail, plutôt que sur le coût moyen de tous les types de mesures de réinsertion pour les chômeurs en général. Comme point de référence, on pourrait utiliser le programme d'emploi le plus coûteux qui existe actuellement dans la RBC. Il s'agit de l'inclusion dans l'économie sociale (les anciens PTP et SINE).⁷⁸ Il existe deux types de mesures dans ce programme. Une première prime s'élève à un maximum de 33 000 € par an et par ETP pour une période maximale de 2 ans. Une deuxième prime est valable pour un maximum de 5 ans et s'élève à 10 000 € par an et par ETP. On peut donc dire que le coût moyen de ce programme de réinsertion (pour les chômeurs de longue durée ayant des chances limitées sur le marché du travail régulier) se situe entre **50 000** et **66 000 euros**. Il s'agit de la subvention totale quelle que soit la durée de l'emploi, il ne s'agit donc pas d'un coût annuel. Ces montants peuvent être gardés à l'esprit comme point de référence pour la subvention que la RBC verse à une EBE.

⁷⁷ Source: communication personnelle View Brussels

⁷⁸ PTP (Programme de Transition Professionnelle) et SINE (économie d'insertion sociale) ont été arrêtés le 31 décembre 2020 (Actiris, 2020).

Références

- Actiris (2019). *Rapport annuel 2019*. Consulté sur <https://www.actiris.brussels/media/amcjhv4g/rapport-annuel-2019-actiris-h-71E6D502.pdf>.
- Actiris (2020). *FAQ Subside 'Emploi d'insertion en économie sociale' (ECOSOC)*. Consulté sur <https://www.actiris.brussels/media/ao0br1cr/fr-faq-ecosoc-20201119-h-0B3CEA31.pdf>.
- Agentschap Zorg & Gezondheid (2021). *Hoeveel bedraagt de gemiddelde dagprijs in uw woonzorgcentrum? Meting 2020*. *Agentschap Zorg & Gezondheid*. Consulté le 28 avril 2021 sur <https://www.zorg-en-gezondheid.be/dagprijzen>.
- Bassilière D., Baudewyns D., Bossier E., Bracke I., Lebrun I., Stockman P., Willemé P. (2013), *A new version of the HERMES model*, Bruxelles: Bureau du Plan, 85p.
- Bruxelles formation (2019). *Rapport annuel 2019*. Consulté via <https://www.bruxellesformation.brussels/wp-content/uploads/2020/07/RAPPORT%20ANNUEL%20-%20LONG%20-%20WEB%20-%20d%C3%A9finitif.pdf>.
- Castelein, C. (2018). *Studie naar de positieve effecten van werk op gezondheid en welzijn*. *Master in de verzekeringsgeneeskunde en de medische expertise*. Travail de fin d'études. Consulté via https://libstore.ugent.be/fulltxt/RUG01/002/508/862/RUG01-002508862_2018_0001_AC.pdf.
- de Bruyn, S., Ahdour, S., Bijleveld, S., de Graaff, L., Schep, E., Schroten, A., & Vergeer, R. (2017). *Handboek milieuprijzen 2017. Methodologische onderbouwing van kengetallen gebruikt voor waardering van emissies en milieu-impacts*. Delft: CE Delft. Consulté via <https://www.ce.nl/publicaties/1963/handboek-milieuprijzen-2016>.
- De Kringwinkel (2021). *Over De Kringwinkel*. *De Kringwinkel*. Consulté via <https://www.dekringwinkel.be/overdekringwinkel.html>.
- Delanoeije, J., & Bachus, K. (2020). *Reuse. The understudied circular economy strategy*. Consulté via <https://ce-center.vlaanderen-circulair.be/en/publications/publication/13-reuse-the-understudied-circular-economy-strategy>.
- Dermine, E., & Neven, F. (2019). *Importer l'expérience française 'Territoire zéro chômeur de longue durée' en Belgique: questions juridiques*.
- Commission européenne (2002). *Costs for Municipal Waste Management in the EU*. Final Report to Directorate General Environment. Commission européenne.
- Familiehulp (2019). *De cijfers achter de mensen*. *Familiehulp*. Consulté le 22 avril 2021 via <https://www.familiehulp.be/de-cijfers-achter-de-mensen>.
- FeBi (2021). *CP 337 Fonds Social Auxiliaire du Non-Marchand* Consulté le 23 avril 2021 via <https://www.fe-bi.org/fr/secteurs/2442/cp-337-fonds-social-auxiliaire-du-non-marchand>
- Service public fédéral Finances (2020). *Taux de la taxe communale (%) pour l'exercice d'imposition 2020*. Consulté via <https://finanzen.belgium.be/sites/default/files/downloads/111-taux-taxe-communale-2020.pdf>
- Finance Info (2021a). *Beroepskosten/kostenforfait*. *Finance Info*. Consulté le 24 mars 2021 via <https://financeinfo.be/belastingen/beroepskosten-kostenforfait/>.
- Finance Info (2021b). *Belastingvrije som*. *Finance Info*. Consulté le 19 mars 2021 via <https://financeinfo.be/belastingen/belastingvrij-minimum/>.
- Fontaine, M., Rennoir, M., & Tojerow, I. (2020). *Étude des conditions budgétaires liées à la mise en place d'un dispositif 'Territoire Zéro Chômeur de longue durée' (TZCLD) en Région de Bruxelles-Capitale - Rapport final*. DULBEA - Département d'économie appliquée de l'ULB.
- Grandguillaume, L. (2019). *Expérimentation territoriale zéro chômeur de longue durée*. *Fondation Jean Jaurès*. Consulté le 22 avril 2021 via <https://jean-jaures.org/nos-productions/experimentation-territoriale-zero-chomeur-de-longue-duree>.
- Harris, E., & Morrow, M., (2001). *Unemployment is a Health Hazard: The Health Costs of Unemployment*. *The Economic and Labour Relations Review*, 12(1), pp. 18-31. doi:10.1177/103530460101200103.
- Herwin (2021). *Cijfers en publicaties*. *Cijfers De Kringwinkel*. Consulté le 12 mars 2021 via <https://www.herwin.be/cijfers-publicaties>.
- Conseil supérieur des finances (2020), *Réduction des prélèvements sur le travail et les possibilités de financement*, Bruxelles: Conseil supérieur des finances, 368p. https://www.conseilsuperieurdesfinances.be/sites/default/files/public/publications/csf_fisc_2020_05.pdf.

- IHS, Institute for Advanced Studies (2016). *Study and Reports on the VAT Gap in the EU-28 Member States: 2016 Final Report*. TAXUD/2015/CC/131. Consulté via https://ec.europa.eu/taxation_customs/sites/taxation/files/2016-09_vat-gap-report_final.pdf.
- Iriscare (2021a). *Rapport annuel 2019. 260 institutions sous l'aile du département Politique des établissements de soins*. Consulté le 29 avril 2021 via <https://rapport.iriscare.brussels/fr/2020/06/260-institutions-sous-laile-du-departement-politique-des-etablissements-de-soins/>.
- Iriscare (2021b). *Rapport annuel 2019. Iriscare et Famiris, deux nouveaux acteurs à Bruxelles*. Consulté le 29 avril 2021 via <https://rapport.iriscare.brussels/fr/2020/06/iriscare-et-famiris-deux-nouveaux-acteurs-a-bruxelles/>
- Jobat (2019, 12 août). *Waaruit bestaat het vakantiegeld?* Jobat. Consulté le 18 mars 2021 via <https://www.jobat.be/nl/art/waaruit-bestaat-het-vakantiegeld>.
- Kim, T. J., & von dem Knesebeck, O. (2015). Is an insecure job better for health than having no job at all? A systematic review of studies investigating the health-related risks of both job insecurity and unemployment. *BMC Public Health*, 15(985). doi: 10.1186/s12889-015-2313-1.
- Kuhn, A., Lalive, R., & Zweimuller, J. (2009). The public health costs of job loss. *Journal of health economics*, 28(6), 1099-1115. <https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2009.09.004>.
- Bruxelles-Propreté (2021). *Rapports annuels*. Bruxelles-Propreté. Consulté le 14 avril 2021 via <https://www.arp-gan.be/fr/qui-sommes-nous/rapports-annuels.html>
- Nicaise I. (2005). *Sociale tewerkstelling rendeert (niet altijd)*. *OverWerk*, 15(2-3), p.162-168.
- Nicaise I. (2007). Active labour market policies and social inclusion: the case of Flemish social enterprises. Dans: De Koning, (ed.), *The evaluation of active labour market policies. Measures, public-private partnerships and benchmarking*, Cheltenham: Edward Elgar Publ., p. 147-164.
- Nicaise, I. (1989). *Kosten-baten analyse: het sociaal rendement van een activiteit bepalen*. Gids Management voor de non-profit sector. Antwerpen: Kluwer.
- Nicaise, I. (s.d.), *Cursustekst 'Financieel management voor de social profit sector*, KU Leuven: HIVA.
- OCDE (2019). *In-depth productivity review of Belgium*, Paris: OECD Publ., 162p.
- Perrot A., Allot F., L'Allemand-Kirsche G. (2019), *L'évaluation économique de l'expérimentation visant à résorber le chômage de longue durée (ETCLD)*, Paris: IGF/IGAS (Inspection Générale des Finances & Inspection Générale des Affaires Sociales, 168p.
- Reidsma M., De Cuyper P. (2019), *Boordtabel sociale economie. Een conceptuele afbakening en operationalisering met proefmeting rond doorstroom*, Leuven: HIVA, 116p.
- INAMI (2019). *Soins en maisons de repos, maisons de repos et de soins, et centres de soins de jour Institut national d'assurance maladie-invalidité*. Consulté le 29 avril 2021 via <https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/etablissements-services/maisons-repos/Pages/default.aspx>
- ONSS (2021). *Les réductions de cotisations*. Social Security. Consulté le 14 avril 2021 via https://www.socialsecurity.be/employer/instructions/dmfa/fr/latest/instructions/deductions/structuralreduction_targetgroupreductions/introduction.html
- Rubbrecht I., Matheus N., D'Addio A., Nicaise I., *Sociale tewerkstelling in Vlaanderen: effectiviteit en maatschappelijk rendement op langere termijn*, Leuven: HIVA, 2005.
- Schuring, M., Robroek, S. J. W., & Burdorf, A. (2017). The benefits of paid employment among persons with common mental health problems: evidence for the selection and causation mechanism. *Scandinavian Journal of Work, Environment & Health*, 43(6), pp. 540-549. doi:10.5271/sjweh.3675.
- SD Worx (2021). *Frais professionnels forfaitaires*. SD worx. Consulté le 19 mars 2021 via <https://www.sd.be/ellawebseite/fr/amounts/nacac>.
- Sociale Kruideniers Vlaanderen (2021). *Brochure Sociale Kruideniers Vlaanderen*. Consulté via <http://www.socialekruideniersvlaanderen.be/brochure-sociale-kruideniers-vlaanderen>.
- Sécurité sociale (2021). *La cotisation spéciale pour la sécurité sociale*. Social Security. Consulté le 24 mars 2021 via https://www.socialsecurity.be/employer/instructions/dmfa/fr/latest/instructions/special_contributions/other_specialcontributions/specialsocialsecuritycontribution.html.
- Statbel. (2021). *Indice des prix à la consommation et indice santé*. Statbel. Consulté via <https://statbel.fgov.be/fr/open-data/indice-des-prix-la-consommation-et-indice-sante>.
- Storms, B., Penne T., Vandelanootte, D., & Van Thielen, L. (2015). *Is de minimuminkomensbescherming in ons land doeltreffender geworden sinds 2008? Wat leren we uit de geüpdatete referentiebudgetten?* *Centrum voor Sociaal beleid Herman Deleeck*. Consulté sur https://medialibrary.uantwerpen.be/oldcontent/container2453/files/CSB-Berichten%202015/CSB%20Bericht_05_2015.pdf.
- Territoires zéro chômeur de longue durée (2021). *L'association TZCLD*. Consulté le 22 avril 2021 via <https://www.tzcld.fr/decouvrir-lexperimentation/lassociation-tzcld/>.
- Van Aerden, K., Gadeyne, S., & Vanroelen, C. (2017). Is any job better than no job at all? Studying the relations between employment types, unemployment and subjective health in Belgium. *Archives of Public Health*, 75(55). doi: 10.1186/s13690-017-0225-5

- van der Noordt, M., IJzelenberg, H., Droomers, M., & Proper, K. I. (2014). Health effects of employment: a systematic review of prospective studies. *Occupational and Environmental Medicine*, 71, pp. 730-736. doi: 10.1136/oemed-2014-102143
- Vlaamse Milieumaatschappij (2021). *De prijs van water*. Consulté le 15 avril 2021 via <https://www.vmm.be/waterloket/de-waterfactuur/de-prijs-van-water>
- Waddell, G., & Burton, A. K. (2006). *Is work good for your health and well-being?* London: The Stationary Office. Consulté via <http://www.employabilityinscotland.com/media/83043/is-work-good-for-your-health-and-wellbeing.pdf>